

- Un éditorial de Paul Sauriol: l'évolution du litige sur l'admission de Pékin à l'ONU (page 4)
- Le conseil permanent du FRAP réclame la démission du président Paul Cliche (page 3)
- P. Gérin-Lajoie: l'aide à l'étranger ne doit pas accentuer les disparités dans les pays secourus (page 8)

■ la météo

Quelques chutes de neige puis se dégageant. Maximum de 30.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Sainte-Élisabeth de Hongrie

VOL LXI NO 267

Montréal mardi 17 novembre 1970

10 CENTS

Chicoutimi, Saguenay, Bas-du-Fleuve, Rive-Nord, Québec-région, Ontario (Ottawa exclu): 15 CENTS

Un gain sur le Ralliement des créditistes

Les libéraux l'emportent dans Frontenac

Non seulement les libéraux ont repris, avec une majorité accrue, le siège de Labelle, mais ils ont enlevé aux créditistes la circonscription de Frontenac au cours des élections partielles, hier, au Québec.

Par contre, dans Lisgar, Manitoba, le candidat conservateur a facilement remporté la victoire sur ses quatre adversaires.

Dans le comté de Labelle, libre depuis la nomination de M. Léo Cadieux comme ambassadeur à Paris, un agent d'assurance de Saint-Jérôme, M. Mau-

rice Dupras, âgé de 47 ans, a obtenu 12,062 voix (223 bureaux de scrutin sur 235) contre 4,694 à Paul Gélinas, conservateur, et 3,242, à André Ouellette, créditiste.

Dans Frontenac, après le dépouillement des résultats de 94 bureaux sur 187, le libéral Léopold Corriveau menait avec 6,846 voix, suivi de loin par Michel Champagne, créditiste, 3,940, et Victor Paul, conservateur, 1,069.

Il s'agit d'un gain sur le Ralliement des créditistes qui détenait ce siège jusqu'à la démission, en avril dernier,

de M. Bernard Dumont, actuellement député créditiste à l'Assemblée nationale du Québec.

Lorsque les trois vainqueurs des élections partielles d'hier occuperont leur siège aux Communes, ce sera la première fois depuis plusieurs mois que la Chambre sera au grand complet. La répartition des sièges sera la suivante: libéraux, 154; conservateurs, 73; néo-démocrates, 23; créditistes, 13. Les Communes comptent également un indépendant, M. Lucien Lamoureux, président des débats, qui représente la

circonscription ontarienne de Stormont-Dundas.

Dans le comté de Lisgar, au Manitoba, vacant depuis la mort de M. George Muir, cest un jeune fermier de 27 ans qui portait les couleurs du parti conservateur.

Commentant hier soir sa victoire, M. Jack Murta a tenu à souligner que le succès de sa campagne témoignait du sentiment que l'Ouest éprouve à l'égard du gouvernement actuellement au pouvoir. Le très fort pourcentage des voix qui sont allés à sa faveur ne

laisse aucun doute sur le fait que l'emprise des conservateurs dans ce comté ne tenait pas à la seule popularité personnelle dont jouissait M. Muir, qui a occupé ce siège pendant 13 ans, mais qu'il fallait y voir un appui à la politique du parti de M. Stanfield.

A Ottawa, hier soir, les commentaires étaient plutôt clairs. M. Trudeau refuse systématiquement de commenter les résultats des élections partielles; M. Stanfield de son côté était à Québec.

Le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, n'avait encore rien à dire sur la

défaite de son parti dans Lisgar où le NPD, depuis la victoire de M. Schroyer au niveau provincial, comptait faire quelques gains, attendant les résultats complets afin de comparer les pourcentages des voix accordés à chacun de partis.

Il s'est permis cependant de décocher quelques flèches en direction de M. Réal Caouette disant que de porter les valises de M. Trudeau ne s'est guère révélé profitable électoralement au Ralliement des créditistes. M. Douglas faisait évidem-

Voir page 6: Elections

D'ici dix jours

Ottawa dira comment il veut combattre le chômage au Québec

par André Charbonneau

D'ici dix jours, le gouvernement fédéral annoncera comment il entend lutter contre le chômage au Québec. M. Jean Marchand, ministre de l'expansion régionale, a apporté cette précision hier à Montréal au cours de la conférence de presse qu'il donnait en compagnie de M. Don Jamieson, ministre

des transports, à l'occasion de la signature de trois contrats (construction d'une première piste et de deux routes de chantiers) en vue de l'aménagement de l'aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique.

M. Marchand répondait alors à une question au sujet de la possibilité qu'Ottawa accélère les mises en chantier à Sainte-Scholastique pour appuyer le programme d'urgence de lutte contre le chômage prévu par le gouvernement du Québec. Le ministre a d'abord répondu qu'une telle accélération des travaux ne serait pas opportune. Il a ajouté que, d'autre part, d'ici peu, avant dix jours, le gouvernement fédéral annoncera comment il entend lutter contre le chômage au Québec.

Aux Communes d'Ottawa, le premier ministre Trudeau est demeuré plus évasif alors que l'opposition cherchait à obtenir des précisions au sujet des mesures que le gouvernement entend adopter pour lutter contre le chômage. En l'absence du premier ministre, vendredi, M. Arthur Laing, ministre des travaux publics, qui le remplaçait, avait brièvement fait allusion aux démarches en cours pour réduire le chômage.

Le premier ministre a déclaré en réponse à M. T. C. Douglas que les politiques visant à augmenter le taux d'emploi n'étaient en réalité que le prolongement des politiques antérieures. Quant au reste, il a érudé pratiquement toutes les questions, en alléguant que ceci était laissé à la discrétion du cabinet et que l'annonce des mesures serait faite "en temps utile".

Entre-temps, à Montréal, M. Don Jamieson, ministre fédéral des transports, approuva sa signature aux différents contrats d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique, tandis que M. Jean Marchand, ministre de l'expansion régionale, lui servait de témoin. M. Jamieson a fait remarquer qu'ainsi prenaient fin les travaux préliminaires et s'ouvrait la première phase de la réalisation du projet.

La construction d'une première piste et de deux routes de chantier représente un investissement de 10,813,692. La compagnie ontarienne Montcalm Construction Inc. a obtenu le principal contrat pour la construction de la piste avec une offre de \$9,494,714.

M. Marchand a expliqué que ce contrat avait été octroyé au plus bas soumissionnaire. Cette formule, évidemment, a-t-il poursuivi, ne ferme la porte à aucune compagnie, qu'elle soit du Québec ou d'ailleurs. Par contre, rappelle le ministre, tous les contrats accordés jusqu'ici sans soumission (bureaux d'ingénieurs, d'architectes, etc) ont été concédés à des Québécois.

M. Don Jamieson a annoncé que le contrat pour la construction d'une seconde piste sera octroyé sous peu. A ce jour, le gouvernement fédéral a signé neuf contrats et investi plus de \$11 millions en frais de construction dans la région de Sainte-Scholastique. Les nouveaux travaux qui débutent s'étendent sur des périodes de trois ans pour la première piste et d'un an pour les routes de chantier. Ils procureront de l'emploi à quelque 430 travailleurs.

On prévoit en outre que bon nombre d'autres travaux débuteront également l'été prochain alors que le total des emplois au chantier pourra atteindre 1200. D'autre part, c'est à plusieurs milliers que se chiffrent les emplois lorsque les compagnies construiront leurs hangars et que l'aéroport elle-même sera érigée.

En plus de servir durant la période de construction, il est prévu que les deux routes de chantier seront utilisées en partie comme voies d'accès à l'aéroport, une fois ce dernier en exploitation. La compagnie Payette Construction Ltée construira la première au coût de \$424,483 et la Francon Ltée, la seconde au coût de \$894,495.

M. Jamieson a également souligné que les travaux d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal se poursuivent normalement sans dévier de l'horaire prévu. En conséquence, le nouvel aéroport ouvrira ses portes au trafic aérien en 1974 conformément aux prévisions. Il comportera alors deux pistes d'une

longueur de 3,000 mètres et d'une largeur de 60 mètres.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

des transports, à l'occasion de la signature de trois contrats (construction d'une première piste et de deux routes de chantiers) en vue de l'aménagement de l'aéroport international de Montréal à Sainte-Scholastique.

M. Marchand répondait alors à une question au sujet de la possibilité qu'Ottawa accélère les mises en chantier à Sainte-Scholastique pour appuyer le programme d'urgence de lutte contre le chômage prévu par le gouvernement du Québec. Le ministre a d'abord répondu qu'une telle accélération des travaux ne serait pas opportune. Il a ajouté que, d'autre part, d'ici peu, avant dix jours, le gouvernement fédéral annoncera comment il entend lutter contre le chômage au Québec.

Aux Communes d'Ottawa, le premier ministre Trudeau est demeuré plus évasif alors que l'opposition cherchait à obtenir des précisions au sujet des mesures que le gouvernement entend adopter pour lutter contre le chômage. En l'absence du premier ministre, vendredi, M. Arthur Laing, ministre des travaux publics, qui le remplaçait, avait brièvement fait allusion aux démarches en cours pour réduire le chômage.

Le premier ministre a déclaré en réponse à M. T. C. Douglas que les politiques visant à augmenter le taux d'emploi n'étaient en réalité que le prolongement des politiques antérieures. Quant au reste, il a érudé pratiquement toutes les questions, en alléguant que ceci était laissé à la discrétion du cabinet et que l'annonce des mesures serait faite "en temps utile".

Entre-temps, à Montréal, M. Don Jamieson, ministre fédéral des transports, approuva sa signature aux différents contrats d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique, tandis que M. Jean Marchand, ministre de l'expansion régionale, lui servait de témoin. M. Jamieson a fait remarquer qu'ainsi prenaient fin les travaux préliminaires et s'ouvrait la première phase de la réalisation du projet.

La construction d'une première piste et de deux routes de chantier représente un investissement de 10,813,692. La compagnie ontarienne Montcalm Construction Inc. a obtenu le principal contrat pour la construction de la piste avec une offre de \$9,494,714.

M. Marchand a expliqué que ce contrat avait été octroyé au plus bas soumissionnaire. Cette formule, évidemment, a-t-il poursuivi, ne ferme la porte à aucune compagnie, qu'elle soit du Québec ou d'ailleurs. Par contre, rappelle le ministre, tous les contrats accordés jusqu'ici sans soumission (bureaux d'ingénieurs, d'architectes, etc) ont été concédés à des Québécois.

M. Don Jamieson a annoncé que le contrat pour la construction d'une seconde piste sera octroyé sous peu. A ce jour, le gouvernement fédéral a signé neuf contrats et investi plus de \$11 millions en frais de construction dans la région de Sainte-Scholastique. Les nouveaux travaux qui débutent s'étendent sur des périodes de trois ans pour la première piste et d'un an pour les routes de chantier. Ils procureront de l'emploi à quelque 430 travailleurs.

On prévoit en outre que bon nombre d'autres travaux débuteront également l'été prochain alors que le total des emplois au chantier pourra atteindre 1200. D'autre part, c'est à plusieurs milliers que se chiffrent les emplois lorsque les compagnies construiront leurs hangars et que l'aéroport elle-même sera érigée.

En plus de servir durant la période de construction, il est prévu que les deux routes de chantier seront utilisées en partie comme voies d'accès à l'aéroport, une fois ce dernier en exploitation. La compagnie Payette Construction Ltée construira la première au coût de \$424,483 et la Francon Ltée, la seconde au coût de \$894,495.

M. Jamieson a également souligné que les travaux d'aménagement du nouvel aéroport de Montréal se poursuivent normalement sans dévier de l'horaire prévu. En conséquence, le nouvel aéroport ouvrira ses portes au trafic aérien en 1974 conformément aux prévisions. Il comportera alors deux pistes d'une

longueur de 3,000 mètres et d'une largeur de 60 mètres.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.

Le ministre a également souligné que le gouvernement fédéral a financé la construction de l'aéroport de Montréal à Sainte-Scholastique à hauteur de 10,813,692 dollars.



Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, inaugure, hier à Ottawa, le premier centre de renseignements d'Information Canada. A cette occasion, il s'est prêté, au téléphone, à une période de questions que lui posaient des étudiants de Montréal et de Winnipeg, par l'entremise d'un réseau spécial. A droite, au téléphone lui aussi, on aperçoit le ministre responsable d'Information Canada, M. Robert Stanbury. (Téléphoto CP)

Un projet de loi-cadre

La discrimination à l'égard du malade mental doit disparaître

QUEBEC (Par G. L.) — Une nouvelle loi devrait garantir le respect des droits du malade mental et faire disparaître tout vestige de discrimination à son égard. Il faudrait pour cela abroger la loi actuelle concernant les hôpitaux pour le traitement des maladies mentales.

D'autre part, afin d'éliminer toute distinction entre la maladie mentale et la maladie physique, une seule et même loi devrait régir les hôpitaux psychiatriques et les hôpitaux généraux. Il ne faut aucun doute que les administrateurs et médecins des hôpitaux psychiatriques seraient heureux de relever de la même loi que leurs homologues des hôpitaux généraux.

Telles sont deux des principales recommandations que formule le Dr. Lucien Panaccio, directeur de recherche à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Montréal, dans une étude publiée en annexe au rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social. Intitulée "Contribution à un projet de loi-cadre en matière de maladie mentale", cette étude a été rendue publique hier par le ministre, M. Claude Castonguay; elle n'engage en rien la Commission, ni le ministre, a-t-on pris le soin de préciser.

L'hôpital psychiatrique traditionnel est encore trop souvent perçu comme partenaire de seconde-classe dans l'éventail

des services disponibles. Il faut donc renouveler et rajouter la législation, en vue de "conserver au malade mental le même respect intégral de la dignité humaine que la société nourrit envers chacun de ses membres en liberté".

"Le malade mental, poursuit le Dr Panaccio, ne doit donc plus être vu comme un être humain différent de l'individu atteint de mala die physique. Le moindre soupçon d'amoindrir ce dernier n'a jamais effleuré l'esprit de personne, alors pourquoi vouloir trancher aveuglément dans les droits et privilèges du malade mental?"

Tous les malades ont les mêmes droits à la santé et à la même qualité de soins. Et s'il faut suspendre certains droits et privilèges dans le cas des malades mentaux en cure fermée, il faut alors rechercher le plus grand bien du malade.

"Bien sûr, précise le Dr Panaccio, l'hospitalisation contre le gré d'un malade mental est parfois inévitable, mais les lois qui la régissent doivent préciser les conditions susceptibles d'entraîner la suspension de certains droits et privilèges de l'individu, et du même coup lui assurer la possibilité de contester les décisions limitatives dont il est l'objet."

La loi-cadre que préconise le chercheur serait le chien de garde de la dignité humaine du malade mental hospitalisé et viserait à le débarrasser de tous les préjugés dont il est victime depuis des siècles.

Le Dr Panaccio rejette d'emblée l'idée d'imposer à l'hôpital psychiatrique moderne un rôle de prison. Et les gouvernements devraient plutôt instaurer

Voir page 6: Malade mental

Un bill confirme le statut de l'auditeur

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA — Les Communes ont été saisies, hier, d'un projet de loi qui confirme le statut actuel de l'auditeur général et qui, du fait, ignore certaines des principales recommandations faites à ce sujet par un comité parlementaire, il y a quelques mois.

Ce bill, intitulé "Loi sur l'auditeur général", a été introduit par le président du Conseil du Trésor, M. O.M. Drury.

Les devoirs et responsabilités de

l'auditeur général prévus dans la nouvelle législation, sont les mêmes que ceux prescrits dans la Loi sur l'administration financière.

Il continuera, en effet, de faire annuellement rapport aux Communes des conclusions de ses examens lorsqu'il aura constaté, par exemple:

- a) qu'un fonctionnaire ou employé de l'Etat a, volontairement ou par négligence, omis de percevoir ou de

Voir page 6: Auditeur

Turner aux Communes

Ce serait une grave erreur que de libérer sous cautionnement les présumés felquistes

OTTAWA (CP) — Relâcher sous cautionnement les présumés membres du Front de libération du Québec serait risquer de les voir fuir vers des pays étrangers, frustrer la police dans ses enquêtes et intimider les témoins de la Couronne.

C'est l'avis du ministre de la justice, M. John Turner, qui défendait hier aux Communes le projet de loi sur les pouvoirs d'urgence provisoires soumis à une étude approfondie "Je maintiens toutefois qu'en circonstances normales le droit à caution est inaliénable", a dit M. Turner.

"Mais il est est plus qu'évident que les membres d'organisations comme le FLQ, une fois libérés sous caution,

seraient tentés de fuir vers d'autres pays."

Selon M. Turner, les accords d'extradition que le Canada a conclus avec diverses nations ne sont pas suffisants pour signifier le rapatriement des suspects accusés de crimes selon les termes du projet de loi à l'étude.

D'autre part, a poursuivi le ministre, en relâchant sous caution ces suspects, on leur permettrait de revoir leurs complices et on ne ferait que nuire aux enquêtes policières. Les témoins de la Couronne pourraient de plus être victimes d'intimidation.

Le ministre de la justice répondait au député néo-démocrate de Broadview, M. John Gilbert, qui venait de

lui rappeler certains de ses propos tenus à la dernière session lors du débat sur un projet de réforme du système de caution.

Hier, M. Gilbert a proposé un amendement au projet de loi à l'étude selon lequel un juge, plutôt que le procureur général d'une province, serait habilité à décider d'un cautionnement pour un accusé. L'amendement a été déposé au

Voir page 6: Turner

LA GUINGUETTE LES TROIS a vous offre qu'une bonne cuisine, un service soigné, une ambiance sans pareil et le "421". La compagnie agréable? Nous vous laissons le soin de le choisir. Pour le déjeuner et le dîner, 273 rue Saint-Paul 988-5211. Bonne journée!

La police a entrepris une fouille systématique de la région métropolitaine

par Normand Lépine

L'affaire Cross-Laporte prend une nouvelle ampleur. Les policiers de Montréal et de la région métropolitaine ont entrepris hier une fouille systématique de tout le territoire dans le but d'appréhender les ravisseurs.

La solidarité internationale entre en action au Pakistan

Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier à la Chambre des communes d'Ottawa que le gouvernement canadien avait versé \$50,000 dans le fonds spécial constitué par la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes du cyclone et du raz-de-marée qui ont ravagé le Pakistan oriental. M. Sharp a annoncé en outre que le premier ministre Trudeau avait demandé au gouvernement pakistanais quelle aide supplémentaire il attendait du Canada.

Un premier bilan officiel chiffre à plus de 41,000 le nombre des morts recensés, mais ce chiffre n'est que très provisoire et les estimations de diverses sources varient entre 200,000 et 700,000 morts. Il s'agirait en somme de l'un des plus grands cataclysmes de l'histoire de l'humanité.

Le gouvernement pakistanais a cependant promis que rien ne serait épargné pour venir en aide aux sinistrés.

"Tout sera fait, que le nombre des morts soit 300,000 ou 500,000", a déclaré le secrétaire à l'information, Syed Ahmed après que le président Yahya Khan du Pakistan eût survolé hier, pendant deux heures et demie, les régions atteintes.

Des navires ont commencé les opérations d'évacuation. Les sinistrés secourus sont, d'après la presse pakistanaise, dans un état de faiblesse physique extrême.

Selon les premières estimations, cinq millions de personnes sont affectées par la catastrophe qui a ravagé une région de plus de 5,000 kilomètres carrés.

Un témoin revenant de l'île de Bhola, qui était habitée par 75,000 personnes, a rapporté que les détenus de la prison de l'île avaient été libérés au moment de la catastrophe, pour qu'ils puissent tenter de se sauver.

Les cadavres en décomposition et les débris de toutes sortes ont empoisonné l'eau disponible. Les survivants réclament de la nourriture et de l'eau potable, ainsi que du combustible.

L'armée et la marine apportent tout leur concours aux autorités civiles afin surtout de secourir les sans-abri qui seraient au nombre de plus d'un million, et d'éviter les épidémies. 14,000 embarcations à moteur ont été ainsi réquisitionnées pour transporter ravitaillement et médicaments. La solidarité internationale se manifeste elle aussi dans cette tragique situation. M. Thant, secrétaire général des Nations unies, a demandé aux organismes spécialisés de l'ONU de mettre tout en oeuvre pour aider les sinistrés. La Croix-Rouge internationale, les Croix-Rouges française, suédoise et norvégienne ont déjà pris des dispositions pour apporter leur aide au Pakistan.

Le président Nixon a adressé au prési-

W. Tetley: le séparatisme, une idée du 19ème siècle

S'adressant à des étudiants de Loyola College, hier à midi, le ministre québécois des institutions financières, M. William Tetley, s'est dit d'avis que le séparatisme est une façon de penser propre au 19ème siècle. M. Tetley ajoute que les droits du français au Québec ne peuvent être protégés efficacement que dans le cadre du fédéralisme canadien.

L'alternative au fédéralisme, selon le ministre, est l'association avec les Etats-Unis, ce qui risquerait toutefois de tuer la langue française, comme ce fut le cas au Vermont et dans le Maine. Il y aurait pour un Québec séparé de graves périls économiques, et qui plus est, le million de citoyens francophones d'Ontario et les 200,000 Acadiens du Nouveau-Brunswick ne seraient plus en droit d'attendre la protection de leurs droits linguistiques.

"Les Québécois, en se lançant dans une concurrence à la grandeur du Canada, réaliseraient vite l'importance de la langue anglaise qui serait la seule langue du Canada".

Toutefois, M. Tetley s'est refusé à ne voir que des avantages au fédéralisme canadien et, dans des notes remises à l'avance aux journaux, il critique le Livre blanc de M. Benson qui porterait, s'il était adopté en entier, de durs coups aux petites industries et aux mines du Québec. Quant aux réformes proposées au régime d'assurance-chômage, M. Tetley n'approuve pas le projet de porter les prestations à \$100 par semaine: "Le Québec a un chômage considérable et le fait d'augmenter les prestations aux sans-emploi ne servirait aux chômeurs qu'à prolonger cet état de non-emploi, sans chercher du travail; la productivité de la province de Québec ne pourrait ainsi s'accroître".

La lettre de Me Lemieux

Le Barreau s'explique

Le bâtonnier du barreau du Québec, Me Marcel Cinq-Mars, a confirmé qu'il avait reçu une copie d'une lettre de 32 pages présumément signée par l'avocat Robert Lemieux, détenu en vertu de la loi sur les mesures de guerre et accusé de conspiration séditionnelle.

Il a cependant indiqué, au cours d'une interview, qu'il n'avait pas vérifié l'authenticité de la missive de M. Lemieux.

Des copies de la lettre envoyée à la station radiophonique CKLM avaient également été adressées aux premiers ministres Trudeau et Bourassa, ainsi qu'à diverses autres personnalités politiques. Rappelons que Me Lemieux formulait cinq demandes: l'accès à ses dossiers; l'obtention d'un cautionnement; une démarche "nolle prosequi" dans les trois accusations portées contre lui; l'intervention vigoureuse du Barreau "face à la dégradation de l'administration de la justice au Québec"; et la nomination, par le Barreau, d'un avocat ou d'un comité chargé de veiller au bon déroulement de "l'affaire".

Me Cinq-Mars a fait remarquer que le Barreau avait entrepris des démarches,

Trait d'esprit en boomerang

OTTAWA (CP) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a officiellement inauguré le centre national de renseignements d'Information Canada, hier, à Ottawa.

M. Trudeau, en tricôt à col roulé et le ou ceint d'un collier, a coupé le traditionnel ruban rouge puis s'est prêté à l'interrogatoire que lui ont fait subir par téléphone des étudiants d'Ottawa, de Montréal et de Winnipeg, grâce à un réseau spécial.

A un étudiant d'Ottawa qui lui demandait si les structures actuelles du gouvernement étaient compatibles avec les aspirations de la jeunesse, M. Trudeau a répondu qu'elles ne l'étaient peut-être pas. Il a conseillé aux Canadiens de moins de 18 ans de se tenir éloignés de la politique tout en demeurant larges d'esprit et bien renseignés.

"Les jeunes gens qui puiseront leurs renseignements à l'Information Canada, a-t-il dit en badinant, sauront à 18 ans qu'il est bon de voter libéral".

Le premier ministre a été rappelé à l'ordre rapidement par le ministre responsable d'Information Canada, M. Robert Stanbury, qui s'est empressé de dire que M. Trudeau venait de mettre les pieds dans le plat. L'opposition a souvent accusé le gouvernement d'avoir mis l'Information Canada sur pied à seule fin de l'utiliser comme machine de propagande. A ces accusations, M. Stanbury a toujours répondu qu'Information Canada avait comme mission de renseigner objectivement les Canadiens sur leur gouvernement.

Pour corriger sa bêtise, le premier ministre a expliqué qu'il avait voulu dire que "des renseignements plus objectifs porteraient les Canadiens vers cette conclusion objective: il faudrait voter libéral".

Le pacte de l'automobile

Les EU cherchent à éliminer les restrictions favorables au Canada

WASHINGTON (CP) — Les Etats-Unis continueront de chercher à éliminer du pacte canado-américain de l'automobile certaines restrictions qui y avaient été incluses en 1965 en faveur du Canada pour une période de temps indéterminée.

Le président des Etats-Unis, M. Nixon, dans son rapport annuel au Congrès sur le pacte automobile, note que le maintien de ces mesures de transition... représente un fardeau inutile pour l'industrie et empêche la pleine réalisation des objectifs de l'accord.

Dans son rapport, publié la semaine dernière mais porté à l'attention du public hier seulement, M. Nixon souligne que le maintien de ces restrictions serait contraire à l'esprit dans lequel les Etats-Unis se sont engagés dans cet ac-

cord, en pensant que le marché lui-même déterminerait le rythme des investissements et du commerce.

Le rapport rappelle qu'à cause de la disproportion entre les industries de l'automobile et les coûts relatifs de production dans les deux pays au moment des négociations du pacte, "le Canada avait demandé qu'on permette, durant une période de transition, à son industrie de l'automobile, d'accorder ses opérations au vaste marché nord-américain".

Par exemple, le Canada n'accorde d'exemptions douanières qu'aux véhicules et aux pièces importées par des manufacturiers qualifiés. Le Canada exige de ces manufacturiers qu'ils maintiennent la même proportion de véhicules produits au Canada et de ventes au Canada qui existait durant l'année type 1964.

Au Canada, on s'attendait à ce durcissement de la position américaine, mais on n'a pas plus l'intention de céder cette année à ces exigences que l'an dernier.

On maintient à Ottawa que les clauses garantissant à l'industrie canadienne de l'automobile un minimum de production doivent demeurer, même si ce minimum de production est dépassé depuis longtemps.

Ces garanties sont essentielles pour assurer à l'industrie canadienne de l'automobile un cas d'un effondrement du marché. De plus, ces garanties sont nécessaires parce que les décisions administratives touchant l'allocation de la production aux usines canadiennes et américaines sont toutes prises aux Etats-Unis.

Des laïcs américains s'inquiètent du secret relatif aux fonds de l'Eglise

WASHINGTON (AFP) — L'Association nationale des laïcs (NAL) — organisme d'action catholique aux Etats-Unis, s'est élevée contre le secret dont s'entourent les fonds de l'Eglise catholique américaine quant aux fonds très importants dont celle-ci dispose.

Une étude sur la question a été remise à la presse par l'Association qui groupe environ 12,000 membres. Cette étude a été faite à la lumière du congrès actuellement réuni des évêques américains qui s'apprête à lancer une campagne en vue d'obtenir des paroissiens américains, au cours de quêtes qui seront

faites dans le proche avenir pour le dernier des pauvres, une somme globale d'environ \$50 millions.

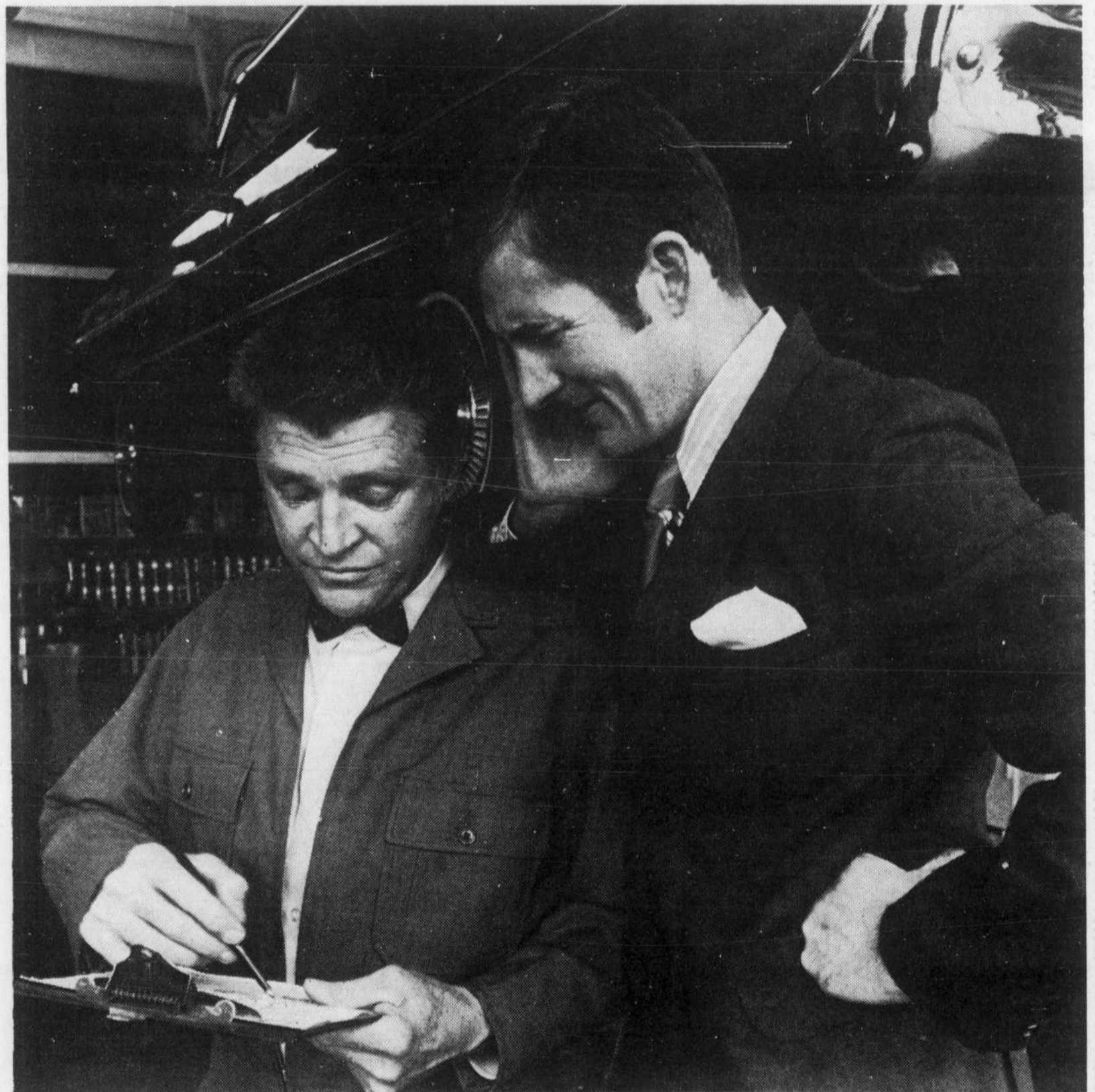
"Nous sommes constamment en train de prendre, de prendre, de prendre et jamais en train de donner," affirme l'Association dans une déclaration remise hier à la presse. Elle s'empresse d'ajouter d'ailleurs: "NAL ne met nullement en question l'honnêteté des dirigeants de l'Eglise. Mais nous sommes inquiétés du fait que l'Eglise catholique américaine se trouve inutilement entachée d'un manque de clarté dans les questions financières."

M. Joseph O'Donoghue, directeur de la

"NAL", remettant la déclaration à la presse, a souligné le fait que l'Association qu'il dirige voudrait voir l'Eglise ne pas perdre de vue sa mission qui est celle de servir le Christ plutôt que de se lancer dans les grands managements de fonds.

Il existe certaines indications, a dit M. O'Donoghue selon lesquelles l'Eglise américaine posséderait des actions dans plusieurs grandes sociétés: "Serait-il possible, a-t-il dit, que cet argent (ainsi investi) trouve son chemin dans un portefeuille de placements qui appuie la guerre?"

André Blanchard a obtenu un prêt bancaire Commerce. Depuis, il n'a pas revu souvent son mécanicien.



Ces dernières années, André a eu l'occasion de voir Normand, le mécanicien du coin, très souvent... en fait, trop souvent. Il a dépensé une petite fortune en réparations pour sa vieille auto.

Et lorsqu'il a fallu régler la dernière facture, Normand a réussi à convaincre André d'acheter une nouvelle auto.

C'est alors qu'il a pensé à la Banque de Commerce où il a pu facilement obtenir un prêt bancaire Commerce.

Non seulement un prêt, mais aussi un programme de

remboursement entièrement adapté à sa situation personnelle.

Maintenant, André ne voit plus Normand que lorsqu'il fait le plein.

Si vous avez besoin d'une auto neuve, d'un camion ou d'une tente-roulotte, demandez un prêt bancaire Commerce.

Vous verrez que ça marche avec la Banque de Commerce.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Ca marche avec la Banque de Commerce.

Le conseil du FRAP exige la démission de Paul Cliche

par Pierre Richard

Le Conseil permanent du FRAP, instance où se prennent les décisions importantes entre les congrès, a décidé, à sa réunion de dimanche, de demander à M. Paul Cliche de remettre sa démission en tant que président du FRAP.

M. Cliche n'a pas assisté à cette réunion. Toutefois, il nous a confirmé, hier, avoir reçu une demande lui enjoignant de démissionner; il n'a encore pris aucune décision quant à l'attitude à adopter.

D'autre part, on croit savoir que le Conseil permanent qui est composé des délégués de chacun des douze comités d'arrondissement et des membres du secrétariat central, demande la démission de M. Cliche parce qu'il a dérogé à une consigne du Conseil permanent en tenant, la semaine dernière, une conférence de presse à titre personnel. Le

Conseil permanent avait précédemment demandé à ses membres de ne faire aucune déclaration publique tant que les comités de chacun des quartiers n'auraient pas fait une évaluation de la dernière campagne électorale.

Les membres du Conseil permanent ont confié aux deux personnes assurant l'intérim technique jusqu'au congrès spécial de janvier, la tâche de rédiger un communiqué de presse expliquant les décisions prises dimanche dernier; ce communiqué doit être émis dans la journée d'aujourd'hui.

La semaine dernière, M. Cliche avait tenu une conférence de presse au cours de laquelle il avait réaffirmé sa foi dans le caractère démocratique du FRAP et son opposition à toute forme de terrorisme, en particulier celui



Paul Cliche

Suite à la page 6

Le Conseil central veut constituer un front commun contre la "répression"

par Gérald LeBlanc

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CCSNM), au cours d'une conférence de presse où défilèrent hier un nombre imposant de personnalités de tous les secteurs, réunies pour la circonstance autour de leur commune protestation contre le climat qui sévit actuellement, a fait part de sa volonté de constituer un front commun.

M. Michel Bourdon, vice-président de la CCSNM, a notamment annoncé une assemblée générale du conseil central qui se tiendra ce soir et où la question des prisonniers et la nouvelle loi d'urgence seront à l'ordre du jour. Voici les points saillants de cette conférence de presse:

- Les journalistes ont pu entendre un document sonore inédit enregistré dans leurs cellules par Michel Chartrand et Robert Lemieux.
- Me Pierre Cloutier, associé de Me Lemieux, a été mandaté par ce dernier et par M. Chartrand pour les représenter en rapport avec les accusations portées contre eux.
- Le CCSNM fournira à Me Cloutier un bureau et une secrétaire dans le but de constituer un "dossier sur la répression".
- Me Jacques-Yvan Morin considère que la rétroactivité (art. 8) de la nouvelle loi d'urgence rend cette dernière "odieuse et dangereuse".
- Le docteur Serge Mongeau, du mouvement pour la défense des prisonniers politiques, lance la campagne du brassard noir "en signe de deuil pour la démocratie qui se meurt chez nous".
- Le docteur Mongeau annonce pour le 1er décembre la tenue d'un "témoignage" offrant une tribune publique aux victimes d'emprisonnements injustifiés. Au cours de cette rencontre du 1er décembre le docteur Mongeau lancera un volume écrit lors de son stage en prison: "— Kidnapé par la police —".
- Parmi ceux qui ont pris la parole lors de la conférence de presse on remarquait: Me Jacques-Yvan Morin, professeur à l'université et président des États Généraux; Me Pierre Cloutier, associé de Me Lemieux et nouvel avocat-conseil de M. Chartrand; le docteur Mongeau, président du mouvement de défense des

prisonniers politiques du Québec; Mlle Marie-Claire Pomais, du comité québécois pour la défense des libertés civiles; Mme Charlotte Boisjoli, représentante du monde artistique; et MM. Michel Bourdon et Fernand Foisy, vice-président et secrétaire du CCSNM.

Message de Chartrand

Mme Chartrand, qui a vu son mari pour la dernière fois vendredi dernier et qui ne peut le visiter qu'une fois par semaine, a certifié de l'authenticité de l'enregistrement magnétophonique d'une

déclaration de MM. Chartrand et Lemieux. M. Fernand Foisy, secrétaire du CCSNM, a confié aux journalistes que le document sonore avait été fait en prison mais s'est refusé à révéler quand et comment il l'avait obtenu.

La déclaration de Me Lemieux n'ajoute rien au document de 32 pages qu'il a fait parvenir au Barreau du Québec la semaine dernière (voir Devoir 14/11/70); voici au texte celle de M. Chartrand: "Aujourd'hui comme au temps de Duplessis c'est quand on attaque le régime qu'on est des traités au pays et à l'État."

Suite à la page 6

Au lieu de se déclarer solidaire des objectifs du FLQ

Le FRAP aurait dû faire valoir ses propres objectifs (Marchand)

par André Charbonneau

M. Jean Marchand a déclaré hier que le FRAP, en disant être d'accord avec les objectifs du manifeste felquist, avait maladroitemment mis en vedette ses propres objectifs et les moyens démocratiques par lesquels il dit vouloir les atteindre pour mettre en lumière des objectifs et des méthodes qu'il ne partageait vraisemblablement pas; ceux du FLQ. A son insu peut-être, le FRAP servait alors de "caution morale" au FLQ, a-t-il précisé.

Le ministre de l'expansion économique régionale a apporté cette précision à la suite de la conférence de presse qu'il donnait à Montréal en compagnie de M. Don Jamieson, ministre fédéral des transports, lors de la signature de trois contrats d'aménagement du nouvel aéroport international de Montréal, à Sainte-Scholastique. Il répétait ainsi devant les journalistes les propos qu'il disait avoir tenus la veille à Saint-Jérôme "en leur absence", a-t-il noté.

Dénonçant en partie la façon avec laquelle on avait rapporté les déclarations qu'il avait faites devant les électeurs du comté de Labelle — "on a rapproché des bouts de phrases sortis de leur contexte" — M. Marchand a affirmé ne pas comprendre l'attitude de ceux qui, à l'instar du FRAP, des curés gaspésiens, de certains journalistes et syndicalistes, disaient appuyer les objectifs du manifeste felquist tout en se désolidarisant de la violence.

"Le renversement du gouvernement par la violence est précisément le seul objectif propre au FLQ, a-t-il expliqué. C'est le seul que l'on retrouve dans le manifeste. Le reste n'étant qu'une description de la situation qui n'a rien d'original puisqu'elle a été faite depuis bien des années notamment par les syndicats.

"Ceux qui désirent dénoncer la situation économique, sociale et politique des Québécois feraient mieux, a-t-il poursuivi, de parler pour eux-mêmes ou d'appuyer les organismes qui travaillent à changer les conditions de vie des travailleurs, comme les syndicats et qui

entendent le faire, comme le FRAP et le PQ, par des moyens démocratiques.

Il ne faut pas avoir lu le manifeste du FLQ, conclut M. Marchand, pour prétendre en appuyer les objectifs qui ne se confondent en rien avec la description de la situation qui prévaut au Québec, ni avec les buts des groupes qui respectent la démocratie."

Selon The Montreal Star, M. Marchand, dans le feu de son exposé, avait à un certain moment utilisé à Saint-Jérôme le terme FRAP alors qu'il entendait viser le FLQ. Le quotidien cite alors les phrases suivantes: "Quels sont au juste ces objectifs du FRAP que des personnes, comme ces prêtres de Gaspé, disent appuyer. Les objectifs du FRAP sont de renverser le gouvernement provincial et de faire éclater la révolution par des moyens violents. Voilà quels sont les objectifs du FRAP."

Le ministre de l'expansion a également pris la défense des autorités gouvernementales qui ont refusé de négocier la libération de MM. James Cross et Pierre Laporte. Aux électeurs de Labelle, il a en effet déclaré que cette attitude, ainsi que la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, étaient essentielles pour sauver la vie des victimes éventuelles d'enlèvements ultérieurs, ce qui représente "peut-être 50 ou 100 personnes".

"Cela aurait pu être un autre ministre, a-t-il ajouté. Cela aurait pu être le président de la CSN (Marcel Pélipin), car Chartrand ne l'aime guère et pourrait vouloir son enlèvement.

Toujours selon The Montreal Star, M. Marchand a fustigé à Saint-Jérôme la CSN pour avoir publié un numéro spécial "qui ne respecte pas les faits". "Ils prétendent que j'ai parlé de 3,000 membres du FLQ. Ce que j'ai dit, c'était que je ne savais pas combien il y en avait mais que certains craignaient qu'ils fussent aussi nombreux que 3,000 et peut-être plus. J'ai ajouté par la suite que tous n'étaient pas nécessairement des terroristes. La CSN n'a pas le droit de faire une chose semblable, spécialement à son ancien président."

"Il suffit qu'ils soient 10 ou vingt avec des armes, a-t-il ajouté, mais ces gens étendent en outre leur influence à Radio-Canada et il est bien connu qu'ils tiennent la majorité des journalistes dans leur main."

Le ministre de l'expansion s'en est pris également au Quartier Latin, à Québec Presse et à Point de mire qui sont, dit-il, "infects" et pleins de "violence verbale". Il a accusé M. René Lévesque de "préparer la voie à la violence" par ses attaques intempestives contre le premier ministre Trudeau et les autres politiciens fédéraux.

"Si les enfants grandissent en entendant dire que Trudeau est un vendu et un personnage ignoble ils peuvent en venir à penser que la seule solution serait de les assassiner," a-t-il expliqué.

Enfin, le ministre de l'aménagement a déclaré: "Claude Ryan peut bien pleurer au sujet de prétendues violations des libertés civiles et le président de la CSN se plaindre de l'armée, mais nous sommes déterminés quant à nous à laisser ouverte la voie du système politique à tous ceux qui désirent l'emprunter."

aujourd'hui

A 10h00, le ministre Claude Simard inaugure l'exposition "Pièces composantes" à l'hôtel Windsor. — A 12h30, le ministre Raymond Garneau participe à un débat-midi au Séminaire de Québec.

A 11h00, dans les laboratoires de la Northern, à Ottawa, MM. Robert C. Scrivener, président de Bell Canada, et Vernon O. Marquez, président de la Northern Electric, donneront une conférence d'information.

A 12h30, à la salle dorée du Mont-Royal, déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal. Mme Thérèse Roux, présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, prononcera la conférence.

A son déjeuner au Reine Elizabeth, le Rotary Club de Montréal recevra le Dr Arnold J. Lee, gouverneur de district du Rotary.

A 12h30, à la salle Bonaventure du Reine Elizabeth, déjeuner du Kiwanis Club of St. George. Le maire J. P. Dawson de Ville Mont-Royal parlera de la communauté urbaine de Montréal un an après.

A 14h00, au 3661 de la rue Saint-Hubert, l'Association des parents catholiques du Québec et des représentants des commissions scolaires tiendront une conférence de presse sur le regroupement des commissions scolaires et les problèmes qu'il soulève.

De 16h00 à 19h00, au 96 ouest de la rue Sherbrooke, inauguration des locaux de la librairie "Nouvelles frontières". Yves Thériault sera l'invité d'honneur.

A 18h00, au Reine Elizabeth, dîner-causerie de la section Montréal de l'Association nationale des secrétaires (internationale).

A 18h30, au Sheraton Mont-Royal, dîner de l'Association canadienne de gestion des achats. M. E.L. Howe prononcera une conférence sur "le contrôle de l'environnement et son impact sur la gestion de l'industrie."

A 18h30, à la Maison du commerce, dîner de l'Association des rédacteurs de devis du Canada, section de Montréal. M. M.C. Baker, du Conseil national des recherches, fera un exposé sur "Une nouvelle technique dans la conception des toitures."

A 20h00, au salon du 3ème étage du centre social de l'U. de M., réunion de l'Association léostomie-calostomie de Montréal (groupant les personnes porteuses d'un anus artificiel) à la suite de l'ablation de l'intestin ou de la vessie). Renseignements: 674-7918.

A 15h30, le ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey, recevra un doctorat honorifique en droit de l'université Sir George Williams et prononcera une allocution.

A 22h00, sur les ondes de Radio-Canada, à Format 80, un reportage sur l'enseignement donné aux Esquimaux de Fort Chimo et un reportage sur Drogue-Secours, organisme qui s'occupe du traitement et de la réhabilitation des jeunes drogués.

Un colloque organisé par le service de l'enfance inadapte de la direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire du ministère de l'éducation aura lieu aujourd'hui, demain et jeudi, à Québec.



- par ses ● PERFORMANCES
- SA SÉCURITÉ
- SON ÉLÉGANCE
- SON CONFORT
- SA ROBUSTESSE
- SA TECHNIQUE
- SON PRIX (\$2,595.00)*

LA PEUGEOT 304 RÉPOND AU BESOIN D'UNE ÉPOQUE

EN DÉMONSTRATION AUX

GRANDS GARAGES DU QUÉBEC

306 EST. RUE SAINT-ZOTIQUE

TEL: 273-9105

* ÉQUIPEMENT COMPLET ET ACCESSOIRES INCLUS SAUF RADIO.



La Chambre de commerce de Montréal

déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 17 NOVEMBRE

Hôtel Mont-Royal - 12 h 30

la conférencière



Madame THÉRÈSE ROUX

présidente

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal

LE SUJET:

La multiplication des millions le public est admis

Renseignements: 866-2861

Protéger sa maison est une économie

LES GOUTIÈRES HO-DO

sans joint

installée exclusivement par

PRIMEAU MÉTAL

sont la meilleure protection.

Émaillé, galvanisé, cuivre.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue 322-4160

Québec et Banlieue 872-9244

Hull et Banlieue 776-2549

Ottawa et Banlieue 822-2549

Cornwall et Banlieue 933-2549

VIENT DE PARAITRE

EDITIONS DU JOUR

DR SERGE MONGEAU, M.D.
Comment garder VOTRE SANTÉ

COMMENT GARDER VOTRE SANTÉ

par Dr SERGE MONGEAU, M.D.

- Trop souvent, on se préoccupe de sa santé quand on l'a perdue. Un médecin vous explique comment agir avant la maladie.

En vente partout à \$2.50 - Distribue par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tel.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)



ÉDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

L'évolution du litige sur l'admission de Pékin aux Nations unies

Le débat sur l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, qui se répète à chaque session de l'Assemblée générale, a pris cette année une tournure nouvelle. Il est à prévoir que le nombre des pays qui se prononceront pour l'admission de Pékin marquera une augmentation; mais le fait nouveau c'est l'évolution de l'attitude des Etats-Unis sur cette question. Le débat de cette année intéresse aussi le Canada d'une façon particulière puisque il y a un mois Ottawa et Pékin ont convenu d'établir des relations diplomatiques.

Jusqu'à cette année, les Etats-Unis s'opposaient à l'entrée de la Chine communiste à l'ONU en invoquant la politique extérieure, le bellicisme et les agressions du régime de Pékin. C'était une attitude inacceptable parce que l'admission d'un pays dans l'organisation internationale ne doit pas dépendre de la bonne conduite de son gouvernement, mais uniquement du fait que ce gouvernement exerce son autorité sur le pays en question.

La semaine dernière, le représentant de Washington, M. Philips, a invoqué d'autres arguments. Il a dit que les Etats-Unis ont cherché à détendre les relations sino-américaines, qu'ils admettent que la République populaire de Chine devrait jouer un rôle constructif dans la famille des nations; mais il a ajouté qu'aucun pays n'a le droit d'imposer ses conditions pour entrer aux Nations unies, que la charte ne permet pas à un pays de dire: nous allons adhérer seulement si vous expulsez tel ou tel membre.

Les Etats-Unis continuent de s'opposer à l'entrée de la Chine communiste à l'ONU, afin d'empêcher l'expulsion de Formose. Le délégué américain s'est montré plus conciliant à l'égard de Pékin, mais a demandé une fois de plus que le vote sur ce débat soit considéré comme une question importante, en invoquant l'argument qu'il s'agit de l'expulsion d'un membre de l'ONU.

Cette façon de présenter le problème est contestable. L'Assemblée générale n'est pas appelée à choisir entre deux pays, à en accepter un en excluant l'autre. La Chine est membre de l'ONU depuis le début, et il s'agit seulement de décider quelle délégation représentera ce pays, celle de Pékin ou celle de Taïpeh. Normalement, cette décision serait une question de procédure qui n'exigerait

que le vote à la majorité simple. Mais à cause de l'importance du litige, et du fait qu'un siège permanent du Conseil de sécurité est en jeu, Washington a toujours réussi à faire prévaloir la thèse qu'il s'agit d'une question importante, et que le changement de délégation exige donc un vote affirmatif des deux tiers des membres.

M. Philips n'a pas contesté les titres de Pékin à siéger aux Nations unies, mais il a dit que les Etats-Unis s'opposent à l'admission de la Chine communiste par l'expulsion de la Chine nationaliste, alors que celle-ci s'est toujours scrupuleusement acquittée de ses obligations comme membre de l'ONU. On peut donc dire que les Etats-Unis se rapprochent de la thèse des deux Chines.

La situation est d'autant plus difficile pour Washington que les régimes de Pékin et de Taïpeh ne veulent accepter aucun compromis. Les pays qui ont établi des relations diplomatiques avec Pékin, dont le Canada, n'ont pas eu le choix de maintenir ou non leurs relations avec le gouvernement de Formose. C'est ce dernier qui a rompu immédiatement les relations.

Les négociations entre Ottawa et Pékin ont été longues parce qu'il a fallu trouver une formule de compromis. Le Canada refusait de reconnaître la souveraineté de Pékin sur Formose. Ce qui a été finalement convenu, c'est qu'Ottawa a pris note de la revendication de Pékin sur Formose, sans se prononcer sur ce sujet. L'Italie a adopté la même méthode et d'autres pays vont reconnaître Pékin en suivant une voie semblable.

Un accord du genre ne semble pas possible entre Washington et Pékin, parce que c'est l'appui militaire des Etats-Unis à Formose qui a jusqu'ici empêché la Chine communiste d'imposer sa domination à Formose. Cette situation dure depuis vingt ans et il paraît inacceptable, non seulement pour les Etats-Unis, mais du point de vue d'autres pays occidentaux, de livrer Formose à la domination communiste.

Quant à la présence de la Chine nationaliste aux Nations unies, c'est un autre problème. Si Pékin, d'ici quelques années, occupe le siège de la Chine, ce sera apparemment difficile de faire admettre Formose comme un Etat distinct, car en vertu de l'article 4 de la Charte, l'admission d'un Etat "se fait par décision de l'Assemblée

générale sur recommandation du Conseil de sécurité". Or Pékin, comme membre permanent du Conseil, aurait droit de veto sur l'entrée de Formose.

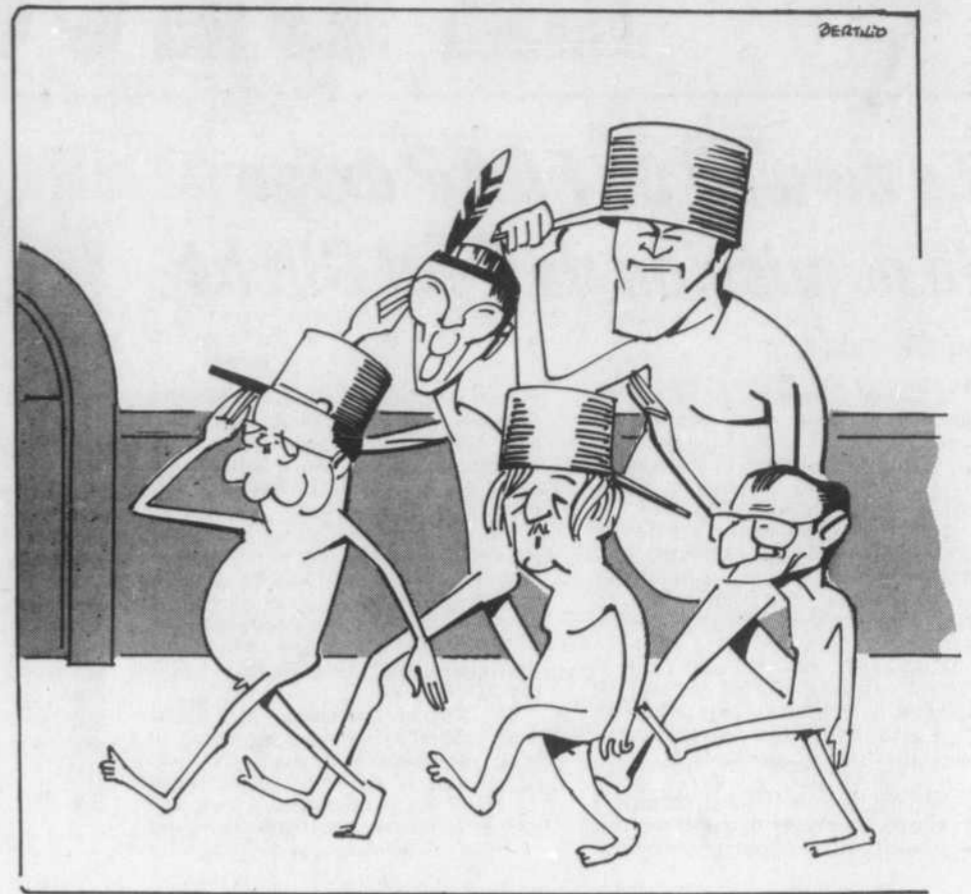
Pour résoudre ce dilemme, le délégué de la Tunisie a suggéré hier que la résolution présentée par dix-huit pays en faveur de Pékin, soit modifiée de telle sorte que tout en accordant le siège de la Chine à Pékin, on maintienne provisoirement la représentation du gouvernement de Formose aux différents organes des Nations unies en attendant que son nouveau statut soit défini. C'est une formule intéressante, mais qui a peu de chance d'être acceptée par Pékin, du moins pour le moment.

Du côté communiste, on oppose à cela l'argument que les conférences alliées du Caire en 1943, et de Potsdam en 1945, ont proclamé que Formose fait partie de la Chine, et que la Chine ne peut pas renoncer à une partie de son territoire pour entrer aux Nations unies. Par contre, ces déclarations remontent à un quart de siècle, et il y a vingt ans que Pékin n'exerce pas d'autorité sur Formose.

Lors des débats des quatre dernières années, le Canada s'est abstenu de voter sur cette question litigieuse; nous avons des relations diplomatiques avec Taïpeh et il eut été illogique de voter pour Pékin. Cette année, ce sera différent. Notre délégué a toutefois annoncé que le Canada votera en faveur de la résolution exigeant le vote des deux tiers. C'est une concession aux Etats-Unis, mais étant donné les enjeux et l'ampleur de ce problème on peut admettre qu'il ne s'agit plus d'une simple formalité de "procédure" mais d'une "question importante".

Toutefois, sur la proposition principale, le Canada votera en faveur de l'admission de Pékin. Il est vrai que ce vote sera affaibli d'avance si la majorité des deux tiers est exigée. L'évolution de l'attitude des Etats-Unis marque une étape dans la solution de ce litige. La Chine communiste entrera probablement à l'ONU d'ici peu d'années, ce qui serait normal, et la grande puissance américaine ne pourra pas indéfiniment empêcher que le pays le plus peuplé de la terre soit représenté à l'ONU par son vrai gouvernement.

Paul SAURIOL



Quiet Days in Clinic

CHILI

Les chrétiens face au socialisme

par MARCIO MOREIRA ALVES, du BIP

L'Eglise du Chili fut la première en Amérique latine à se dégager des partis conservateurs qui pendant tout le XIX^{ème} siècle et jusqu'à la moitié du XX^{ème} ont reçu l'appui des hiérarchies du continent. Elle fut aussi la première à donner ses terres pour une réforme agraire, à transformer les petits séminaires en écoles modèles, à admettre la participation des laïcs dans les assemblées d'évêques, à essayer d'établir la consultation des fidèles pour une meilleure administration des diocèses. Pourtant l'option "progressiste" des évêques chiliens a pris, en matière politique, le visage du parti démocrate-chrétien. La révolution qu'un groupe de chrétiens conscients promettait au peuple séduisait la hiérarchie, beaucoup de prêtres et de laïcs. Mais cette "révolution" est entrée en crise d'abord par la timidité de ses réformes, ensuite par la défaite électorale, et cette crise a affecté aussi l'Eglise.

Le 11 août 1968, un groupe de 200 laïcs et six prêtres a occupé la cathédrale de Santiago. Ils protestaient non seulement contre le voyage du pape en Colombie, entouré, à leur avis, de trop d'honneurs et de fastes, mais aussi contre la structure de l'Eglise au Chili qu'ils trouvaient éloignée du peuple. Le groupe contestataire proposait une "jeune Eglise du peuple". L'occupation de la cathédrale ne s'est pas terminée par une rupture. Dans le style du pays, elle se termina par un rapprochement ou un armistice. Les prêtres qui y ont participé ont été rétablis dans leurs fonctions sacerdotales, suspendus pendant douze heures par mesure disciplinaire. Le cardinal Silva Henríquez reconnaissait que son administration et toute l'Eglise du Chili devaient se mettre en cause en permanence et réviser leurs positions.

L'attitude du cardinal n'était pas nouvelle. Déjà, en 1967, les étudiants de l'université catholique de Santiago occupèrent l'université pour protester contre l'attitude du recteur et du vice-recteur qui essayaient de garder un pouvoir qu'ils enseignaient et élèves voulaient partager démocratiquement. La crise s'est terminée par l'intervention du cardinal, le liageage des deux prêtres et l'approbation de la réforme de l'université.

Les catholiques divisés

Aujourd'hui, c'est sur le champ politique, à l'issue de la victoire socialiste de Salvador Allende aux élections de 1970, que la division se présente, encore une fois, aux chrétiens. Pour la première fois dans le monde, un mouvement socialiste prend le pouvoir par la voie électorale. Ce phénomène risque de changer la face de l'Amérique latine et risque aussi de diviser profondément les catholiques du Chili.

Face à l'expérience nouvelle de l'Unité Populaire, les forces catholiques se divisent en trois parties principales. D'abord, les traditionalistes: au Chili, comme au Brésil, en Argentine et au Venezuela, il existe un groupe de jeunes, toujours vêtus de noir, qui se promènent dans les rues portant de grands drapeaux féodaux, bannières rouges au lion

rampan d'or et ont pour devise le maintien de la tradition, de la famille et de la propriété. Ces jeunes gens, dirigés par les survivants d'une aristocratie agraire en décadence, refusent non seulement tout changement dans la société, mais aussi la transformation de la liturgie, le Concile Vatican II et l'évolution des traditions. Rattachés à l'intégrisme français, ils sont toujours prêts à dénoncer l'influence marxiste sur le clergé, la pénétration des idées subversives dans la structure de l'Eglise. Face à la victoire socialiste aux élections, ils prennent la route de l'Argentine, ou le chemin du terrorisme. Partisans du passé, ils sont aussi peu nombreux et aussi peu efficaces que les partisans de l'avenir, les étudiants de gauche qui cherchent l'action directe en désespérant de mobiliser les masses pour la lutte armée.

Beaucoup plus importants politiquement sont les catholiques militants du Parti national et de l'aile droite du parti démocrate-chrétien. Ils ont les atouts du pouvoir financier, les positions dans les banques, dans l'industrie et l'agriculture. Ils ont été partiellement responsables de la panique financière qui a suivi l'annonce des résultats électoraux.

Le chemin de l'exil est celui que quelques chrétiens qui se disaient auparavant préoccupés des changements sociaux ont pris, face à une possibilité socialiste. C'est le cas, notamment de l'organisation Desal, foyer le plus connu des études sur la marginalité des populations d'Amérique latine. Le 5 septembre, le P. Weckermanns, son fondateur, a annoncé qu'il transférerait l'organisation à Caracas.

Un appel à la coopération

De l'autre côté de l'éventail politique, la gauche chrétienne voit avec beaucoup d'espoir l'expérience nouvelle. Elle est au Chili plus nombreuse que la droite, mais comme dans tous les autres pays d'Amérique latine son poids n'est pas considérable. Le 8 septembre, trois jours après les élections, la JAC et la plupart des mouvements catholiques spécialisés ont publié un manifeste dans lequel ils disaient: "Nous refusons de considérer qu'il existe une gauche chrétienne et une gauche marxiste. Nous ne pouvons pas admettre qu'on essaye ainsi de diviser les travailleurs. Pour nous, il existe les dominants et les opprimés et nous sommes aux côtés des opprimés, le peuple."

La plus importante revue catholique du Chili, Mensaje, fondée par le P. Alberto Hurtado, le premier à se préoccuper des questions sociales du pays, et éditée par les Jésuites, lançait dans son éditorial du mois d'octobre un appel à la coopération avec le gouvernement. Elle déclarait: "Il y a un fait qui doit nous faire réfléchir. La grande majorité de notre jeunesse a reçu avec joie le triomphe de l'Unité Populaire et se dispose à travailler pour que ses buts se réalisent. Est-ce que tous les Chiliens ne devraient pas l'imiter? Il nous semble légitime que la collaboration s'exprime de manières diverses. Pendant que certains adoptent pleinement le programme de l'Unité Populaire, d'autres pourront avoir des divergences sur certains détails, mais même ceux qui ne sont pas d'accord sur tout doivent avoir l'esprit constructif et chercher la promotion des valeurs humaines fondamentales. Tout nouveau progrès dans la liberté, toute recherche de dialogue, toute plénitude de l'homme est la croissance du Christ total. Même si son règne nous arrive par des chemins qui peuvent paraître déconcertants, nous espérons son progrès incessant parmi nous".

Le cardinal Silva Henríquez a éclairé, avant les élections, les fidèles sur leur liberté d'option électorale. Tout en se refusant à prendre position, il laissait la liberté aux catholiques de choisir entre les candidats, même de voter pour celui qui, marxiste, est en plus membre d'une loge maçonnique. Depuis, la hiérarchie chilienne ne s'est pas prononcée. Il est probable que la majorité des prêtres et des laïcs, déçus par la défaite du parti démocrate-chrétien, regardent avec une certaine appréhension l'ascension au pouvoir de l'Unité Populaire. Mais fidèles à la tradition conciliante de l'Eglise chilienne, ils ne prennent pas une position d'hostilité évidente.

Le gouvernement qui est entré en fonction le 4 novembre aura parmi ses membres quelques anciens militants de l'Action catholique qui composent la fraction de gauche du parti démocrate-chrétien, le MAPU, dont le leader le plus important est M. Jacques Chonchol, initiateur de la réforme agraire sous le gouvernement Frei. Ils feront probablement le pont entre ceux qui attendent les premiers mouvements du gouvernement dans l'anxiété tout en gardant leur fidélité aux transformations sociales demandées par la doctrine de l'Eglise et par les besoins du Chili.

lettres au Devoir

Appui à la décision gouvernementale

M. Robert Bourassa. Les événements tragiques des deux dernières semaines au Québec, ainsi que l'assassinat de M. Laporte nous ont porté un coup terrible.

Permettez-nous, au nom des quelque trente mille Canadiens français de la péninsule du Niagara, de vous témoigner nos plus sincères sentiments de sympathie à la suite de la mort insensée de M. Laporte.

Nous prions Dieu d'assurer le plus tôt, le sain et sauf retour de M. Cross.

Nous approuvons très fortement votre décision d'avoir recours aux forces armées, afin de sauvegarder la justice et de maintenir en ordre l'état des affaires civiles.

Les associations canadiennes-françaises de Port Colborne, Ont., 22-10-70.

bloc-notes

La découverte de M. Benson

Edgar Benson, le ministre fédéral des finances, vient de faire une grande découverte: c'est le chômage, plutôt que l'inflation, qui est "l'ennemi" numéro un d'Ottawa en matière économique, déclarait-il en fin de semaine. Cette découverte vient un peu tard; car l'ennemi est depuis longtemps dans la place et il faudra plusieurs mois de ratissage pour l'en déloger. Des éclairages avaient pourtant signalé régulièrement à l'état-major de la rue Wellington l'infiltration insidieuse qui grossissait de mois en mois les cohortes de l'ennemi; mais les stratégies gouvernementales croyaient toujours le gros de la troupe derrière l'écran de la fumée inflationniste.

Mais nous avons tout de même réussi à dissiper cette fumée, répliquera-t-on en haut lieu! Voyez l'indice des prix: il stagne depuis plusieurs mois! Certes, mais c'est bien davantage le vent de la déflation américaine que les pompes as-

pirantes des mesures anti-inflationnistes d'Ottawa qui l'auront dissipée, cette fumée; et de toute façon, ce n'était pas le véritable ennemi qu'elle dissimulait.

En effet, depuis les élections qui ont porté le gouvernement Trudeau au pouvoir jusqu'à la fin de 1969, le taux de chômage a été en moyenne de 4,8 pour cent au pays. C'est 1,8 pour cent de plus que le taux de 3 pour cent qui, au dire des économistes, équivaut au plein emploi et que le Conseil économique du Canada a prescrit comme objectif macro-économique. De janvier à octobre de l'année en cours, le taux de chômage a augmenté sans répit; depuis six mois, il a été en moyenne de 6,6 pour cent. C'est deux fois le taux de plein emploi.

Les fruits de la déflation

Dès l'arrivée au pouvoir du gouvernement Trudeau, donc, une modeste relance de l'économie s'imposait — ou tout au moins le maintien du caractère expansionniste de la politique conjoncturelle alors en vigueur. Le cabinet en décida autrement: les budgets déposés par M. Benson en octobre 1968 et en juin 1969 ont purgé l'économie du pouvoir d'achat qu'il aurait fallu pour réduire le chômage. De 1967 à 1968, la position budgétaire du gouverne-

ment central est passée d'un déficit de \$26 millions à un excédent de \$276 millions; et en 1969, l'excédent a grimpé jusqu'au milliard. Simultanément, les exhortations d'Ottawa et la politique d'argent rare pratiquée par la Banque du Canada ont obligé les provinces et les municipalités à encaisser des surpluses.

Car la Banque du Canada, pendant la même période, a ralenti de manière draconienne l'expansion de la masse monétaire et du crédit. En 1967, la monnaie hors banque et les dépôts bancaires ont augmenté de 8,5 pour cent, en 1968 de 14,2 pour cent. Mais en 1969, l'expansion n'était plus que de 4,6 pour cent; et depuis le début de 1970, l'expansion monétaire s'est faite à un taux annuel de 6,8 pour cent — une accélération qui, à elle seule, est tout à fait insuffisante pour relancer l'économie. On attend pourtant encore — et peut-être en vain — le complément budgétaire qui déclencherait l'expansion.

A la rigueur, on pourrait arguer que le programme d'assainissement financier administré par M. Benson en 1968-69 était inévitable après les erreurs de gestion macro-économique de l'ancien ministre des finances, M. Mitchell Sharp, et après l'expansion monétaire tout à fait excessive décrétée par la Banque du Canada en 1968. Mais alors, il aurait fallu renverser la vapeur dès le printemps de 1970. Hélas! Les mandarins de l'économie jugeaient que les hurscupies n'étaient pas favorables; et la majorité des membres du cabinet, ne voulant pas contrarier les divinités maléfiques, ont sacrifié aux dieux de la réaction. Le budget déposé en mars par M. Benson a confirmé ce que l'on soupçonnait déjà: le gouvernement Trudeau ne croit pas au plein emploi. La déclaration faite pendant le week-end par le ministre des finances nous donne la mesure de son ambition en ce domaine: le chômage est jugé tolérable aussi longtemps qu'il ne touche pas plus de 6,5 pour cent des travailleurs.

Saint-Georges et le dragon

Mais serait-ce là prêter trop de logique au cabinet fédéral? Car si l'on en croit leurs prononcés officiels, les ministres de M. Trudeau évoluent dans un monde d'où la causalité économique est absente. Les choses "arrivent"; les puissances du mal se manifestent; l'économie "ralentit"; le chômage "augmente"; les prix "montent". Pour vaincre ces maléfiques, les preux chevaliers des finances, de la trésorerie ou de la banque centrale brandissent alors le glaive de la déflation.

Une fois terrassé par un temps — le dragon inflationniste, on compte les victimes: un demi-million de chômeurs! Les chevaliers rengainent leur glaive, l'économie redémarre, le chômage se résorbe (en partie). Ce combat épique a épuisé les vainqueurs: la Banque du Canada tombe en léthargie et "oublie" qu'un gonflement excessif de la masse monétaire attise l'inflation; le ministre des finances réduit les im-

pôts ou augmente les dépenses publiques plus qu'il ne le devrait — car nos sommes déjà en période pré-électorale. Le dragon inflationniste ressuscite, les puissances du mal ressurgissent des ténébres. Les élections passées, branle-bas de combat: le glaive de la déflation tranche dans la chair vive de l'économie. Jusqu'à ce que l'on découvre que l'ennemi numéro un... etc...

Claude LEMELIN

Un code du travail annoté

Même si c'est avec quelque retard, nous nous en voudrions de ne pas signaler ici la parution, il y a déjà quelques semaines, d'un nouvel ouvrage de Me Philip Cutler. Cette fois, c'est un "Code du travail du Québec" annoté (1) que nous devons à ce spécialiste des questions ouvrières doublé d'un bureau de travail.

Le livre de Me Cutler est d'une lecture facile, même pour les non-initiés. Tout y est méthodiquement présenté. L'auteur suit l'ordre des articles du Code du travail, qu'il dissèque même, au besoin, en paragraphes. Pour chacun de ces articles ou paragraphes, il donne ensuite successivement la source, les modifications qu'il apporte par rapport aux textes antérieurs, puis il procède aux comparaisons avec les dispositions correspondantes de la législation fédérale ou des législations des autres provinces, et, finalement fait état de la jurisprudence.

Notre législation du travail a beaucoup évolué en ces dernières années. Il ne s'est guère passé de session sans qu'on y apporte des amendements importants. Les plus marquants furent ceux de 1964 et de 1969, mais il y en eut plusieurs autres. Le livre de M. Cutler permet de suivre cette évolution et de mieux comprendre ainsi l'état actuel de notre droit.

Dans les circonstances, on peut dire que ce code annoté constitue un ouvrage de référence à peu près indispensable pour tous ceux qui oeuvrent dans le domaine des relations patronales-ouvrières, que ce soit à titre de conseillers juridiques, de conseillers techniques, d'agents d'affaires, de militants syndicaux ou, simplement, de chroniqueurs ouvriers et d'éditorialistes.

Ceux qui sont plus engagés dans le quotidien de l'action, ceux qui ont à observer les dispositions mêmes du code dans la préparation de leurs avis et procédures, trouveront particulièrement utiles les modèles de rédaction que leur suggère l'auteur. Ces formulaires n'ont peut-être rien de sacré mais on aura intérêt à s'en inspirer pour être bien sûr de répondre aux exigences de la loi.

Vincent PRINCE

(1) Philip Cutler, Code du travail du Québec, annoté/comparé, Formulaires. Édité par "Les Livres Toundra", 465, rue Saint-François-Xavier, Montréal 125.

propos d'actualité

"Les prix de la plupart des produits agricoles sur les marchés internationaux ont été généralement plus élevés en 1969, ce qui contraste fortement avec la baisse générale enregistrée en 1968. Cette augmentation s'explique par des déficits temporaires de production dus aux conditions météorologiques défavorables et, en partie, par l'insuffisance de certains approvisionnements, elle-même imputable à un renforcement temporaire de la demande à l'importation. Les plus fortes augmentations de prix sont celles qui concernent le sucre, le caoutchouc, le cacao et l'huile d'arachide. Des augmentations de 9 ou 10 pour cent ont également été constatées pour plusieurs produits, y compris le café, le maïs, et la viande de bœuf. Toutefois, les prix de certains autres produits, y compris le blé, le riz, l'huile de coco, le thé, le coton et la laine, ont été légèrement plus faibles, principalement parce que la demande à l'importation a légèrement baissé et, dans certains cas, parce que des excédents se sont accumulés dans les grands pays exportateurs. L'indice Nations Unies des prix à l'exportation de l'ensemble des produits primaires d'origine agricole a été en moyenne de 104 en 1968 contre 99 l'année précédente. Toutefois, ce niveau a été encore inférieur à celui de 1966. Le redressement des prix des produits agricoles non alimentaires a été légèrement supérieur à celui des produits alimentaires, les marchés des principales céréales (blé et riz) et du lait et produits laitiers ayant été relativement surapprovisionnés en 1969. Les prix du caoutchouc naturel ont augmenté, car pendant l'année la demande à l'importation s'est accrue plus fortement que la production, alors que les prix du jute ont en moyenne augmenté, la production ne s'étant pas accrue aussi fortement qu'on l'avait prévu précédemment."

FAO: Rapport et perspectives sur les produits 1969-1970

"Il y a eu de fortes variations dans les recettes d'exportation de plusieurs produits, davantage en raison de facteurs particuliers comme de mauvaises conditions atmosphériques par exemple, que d'un changement significatif dans les tendances fondamentales. Ainsi, les recettes d'exportation de matières premières d'origine agricole ont augmenté de 5 pour cent en 1969, alors qu'elles avaient constamment diminué pendant la majeure partie de la décennie. Cette augmentation a été due principalement à l'exportation d'un compensé largement. L'évolution inverse enregistrée dans le cas du coton et du jute."

FAO: Rapport et perspectives sur les produits, 1969-1970.

"S'agissant des produits alimentaires et fourragers, les recettes d'exportation de blé et de viande ont fortement augmenté et il y a eu un renversement de la tendance à la baisse en ce qui concerne le sucre. Les valeurs à l'exportation des tourteaux d'oléagineux ont monté plus lentement et celles des céréales secondaires, du riz et du beurre, qui avaient progressé ces dernières années, ont baissé. Les taux de croissance des recettes d'exportation de produits tropicaux ont progressé à un rythme accéléré, sauf en ce qui concerne le café dont les recettes, qui étaient en augmentation ces dernières années, ont diminué."

FAO: Rapport et perspectives sur les produits, 1969-1970.

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

La décision de l'homme d'État est d'abord politique

par GUY BROUILLET

Dans son éditorial du vendredi 6 novembre M. Jean-Claude Leclerc reprochait à juste titre au ministre William Tetley l'indécence de sa vantardise. Celui-ci se félicitait en effet de faire partie d'un gouvernement capable de fournir un précédent, un modèle aux autres nations pour la solution des problèmes du terrorisme ou de la guérilla urbaine. Quand on prend des décisions aussi pénibles que celles de sacrifier un de ses collègues à la raison d'État, il convient de faire preuve d'une très grande modestie, d'une très grande humilité.

Cependant, dans la suite de son éditorial M. Leclerc aborde une série de problèmes excessivement complexes. Les lignes de solution qu'il semble préconiser me paraissent discutables. Essayons d'abord de résumer l'argumentation de M. Leclerc. Le refus de négocier n'éliminera pas les phénomènes de dissidence. Donc mieux vaut négocier. D'autant plus qu'un refus peut encourager la surenchère du terrorisme. D'ailleurs d'autres gouvernements dans les mêmes circonstances se sont résignés à la négociation. Puisque ce phénomène de la dissidence violente devient universel et "puisque toutes les polices du monde n'y pourront rien", "pourquoi ne pas forger un droit à la mesure de ces problèmes. Pourquoi faudrait-il qu'aucune forme de droit ne soit acceptable dans la guerre de guérilla ou ses manifestations mineures comme le terrorisme"? Si l'on ajoute à ceci l'exhortation finale aux ravisseurs de poser un geste humanitaire en faveur de M. Cross, exhortation qui se situe dans la ligne générale de la position du Devoir sur cette question, l'on s'aperçoit que le problème posé est celui des rapports entre droit, morale et politique.

En regard de cette question, je crois qu'il n'y a que deux solutions possibles: ou l'une des essences domine les autres ou les trois dimensions s'influencent réciproquement, chacune restant souveraine dans son domaine. Personnellement seule cette dernière hypothèse me semble acceptable.

Morale et politique

Examinons d'abord la première solution. La morale doit chapeauter la politique. Machiavel a fait justice de cette position et l'on dira tout ce que l'on voudra contre Machiavel, il est vrai que l'on ne peut point régner innocemment. "Je dis que tout prince doit grandement souhaiter d'être estimé pitoyable et non pas cruel; néanmoins il doit bien prendre garde de n'appliquer mal cette miséricorde. César Borgia fut estimé cruel; toutefois sa cruauté a réformé toute la Romagne, l'a unie et réduite à la paix et fidélité. Ce que bien considéré, il se trouvera avoir été beaucoup plus pitoyable que le peuple florentin qui, pour éviter le nom de cruauté laissa détruire Pistoia" (Le Prince, chap XVII). Également au chapitre III: "On ne doit jamais laisser subsister un désordre pour éviter une guerre; vous ne l'éviterez pas, vous ne faites que la tourner à votre désavantage".

Ainsi l'homme politique se voit-il parfois dans l'obligation d'être immoral, d'être cruel, cela au nom de ses responsabilités politiques, mais au bout du compte il arrive que cette attitude puisse jouer en faveur de la morale elle-même. Vaut-il mieux être cruel au bon moment ou vaut-il mieux être pitoyable qu'à devoir par la suite être plus cruel sur une période beaucoup plus longue? D'autres gouvernements dans des circonstances à peu près semblables à celles que nous connaissons ont choisi la négociation: on peut invoquer leurs précédents. Dans l'ensemble on ne peut pas dire qu'ils se soient montrés moins cruels par la suite.

Réalisme politique ou idéalisme moral

On s'objectera avec passion contre ce brutal réalisme politique. Avec une lucidité presque effrayante, Max Weber a eu le courage de répondre en montrant que l'éthique peut parfois jouer un rôle extrêmement fâcheux. Par exemple à propos d'un pacifisme trop facile qui risque de faire le jeu de l'adversaire, par exemple aussi à l'égard du devoir de vérité alors que dans certains cas l'étalage des documents loin de faire la lumière ne fait qu'obscurcir les questions par l'abus et le déchaînement des passions. "Il n'existe aucune éthique au monde qui puisse négliger ceci: pour atteindre des fins "bonnes", nous sommes la plupart du temps obligés de compter d'une part avec des moyens moralement malhonnêtes ou pour le moins dangereux, et d'autre part avec la possibilité ou encore l'éventualité de conséquences fâcheuses. Aucune éthique au monde ne peut non plus nous dire à quel moment et dans quelle mesure une fin moralement bonne justifie les moyens et les conséquences moralement dangereuses." (Le Savant et le Politique)

Le révolutionnaire invoque la noblesse de son éthique pour justifier sa violence. Il se fait fort d'accabler ses ad-

versaire d'une malice presque absolue et incorrigible. Le manifeste du F.L.Q. est un exemple de ces simplifications. A ce compte on n'est pas loin des guerres de religion. Or les guerres de religion ne se font pas avec des prières ou des sermons; ce sont peut-être les plus sanglantes parce que l'autre n'est pas seulement un adversaire ou un ennemi mais un coupable à tuer ou à convertir. Les guerres idéologiques sont en fait des guerres de religion. Elles ne laissent pas d'autres choix à celui qui est attaqué par des moyens violents que de se défendre par des moyens violents.

Deux conclusions donc: la morale ne saurait dominer la politique parce qu'une position morale pourrait conduire à des impasses politiques; parce qu'en plus la position morale qui se sent assez sûre d'elle-même pour prendre les armes introduit l'absolu dans le relatif et conduit au totalitarisme.

Que la politique ne puisse à son tour régenter la morale, cela va de soi, me semble-t-il. Imaginez-t-on l'homme politique investi de la mission de dire à ses semblables ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est vrai et ce qui est faux? Pensons aux horreurs du régime nazi où les universitaires rebelles devaient se convertir ou fuir leur pays. Une des plus grandes conquêtes du régime démocratique, c'est le pluralisme des opinions. Il faut tout faire pour que l'intransigeance de quelques-uns ne fasse perdre cette richesse et n'autorise toutes les censures.

Droit et politique

Reste le droit. Bien des juristes aimeraient que le droit puisse régler entièrement les conflits entre les nations et les dissidences à l'intérieur des sociétés. M. Leclerc est de ceux-là lorsqu'il demande de forger "un droit à la mesure de ces problèmes". Mais la guerre et la guérilla ou la révolution sont les témoins de l'impuissance du droit à orienter toute la vie politique. Les États n'hésitent pas à violer certaines conventions lorsqu'ils estiment que leurs intérêts sont lésés; de même le révolutionnaire ou l'anarchiste est convaincu que le droit en vigueur joue contre ses intérêts ou contre le bien véritable du peuple et qu'il n'y a pas d'autres moyens que la force, moyen politique, pour faire changer la situation.

Si la guerre et la guérilla sont la négation même du droit, on ne voit pas bien comment on pourrait forger un "droit à la mesure de ces problèmes". On ne met pas de conditions à la déclaration de guerre ou si l'on en met, elles sont impuissantes. De cela l'O.N.U. peut témoigner. "Un peuple ne peut pas déclarer la guerre à ses voisins, s'il n'a quelque sujet de s'en plaindre; mais s'il leur fait une guerre inique, qui peut l'en empêcher." (Saint-Just.) La paix est une convention; pour signer cette convention, l'accord

de tous est nécessaire. Pour faire la guerre il suffit de la décision d'un seul des partenaires. "Toutes les polices du monde n'y feront rien", mais non plus tous les juristes du monde. Quand un groupe dans une collectivité s'arroge des pouvoirs spéciaux au nom de la validité de son éthique, il ne peut demander à ses adversaires de fonctionner dans la légalité ordinaire.

La dialectique des essences

Venons-en à la seconde hypothèse. Ni le droit, ni la morale, ni la politique ne doivent tout régenter, mais chacune de ces dimensions essaie de fonctionner dans son ordre, en tâchant d'influencer les autres.

■ lettres au DEVOIR

La "belle" ou la "misérable" province

Une photo récente (?) fait voir M. Cross assis stoïquement sur une caisse de dynamite, s'appliquant au jeu de patience, dans le lieu encore inconnu où il est retenu en otage.

Cela donne à réfléchir sur une situation assez confuse et fluide qui ne cesse de préoccuper tous les gens qui gardent encore un jugement sain au milieu d'une société atteinte d'hystérie collective, aussi bien que les hommes actuellement au pouvoir qui ont la lourde responsabilité de diriger les affaires du Québec et du Canada tout entier. On dirait que l'opinion publique est soumise à un jeu savant et subtil, destiné à émouvoir les masses "silencieuses", paisibles et laborieuses (dorsqu'elles ne sont pas forcément atteintes par la plaie du chômage, faute d'investissements adéquats), à les entraîner dans toutes les directions à la fois,

même lorsque celles-ci sont contradictoires.

Cette triste et sombre affaire Cross piétine dans l'incertitude depuis bien longtemps. Mais, alors qu'on se posait toujours la même question: le diplomate britannique est-il encore en vie ou ses audacieux ravisseurs l'ont-ils exécuté? voilà, enfin, qu'on apprend avec soulagement qu'il est en train de résoudre sur cartes son "solitaire de Napoléon", sans nullement craindre que son peu confortable fauteuil n'explode... Il faut souhaiter que cette ténébreuse histoire ait bientôt fini d'occuper les esprits pour le plus grand bien du Québec. Il ne faudrait pas que la "Belle Province" devienne la "Misérable Province", déchirée par tous les courants à la fois et par toutes les contestations, même si certaines de ces dernières peuvent

être au moins partiellement admissibles.

Il y a, en effet, au Québec, des gens qui veulent réaliser trop de choses à la fois et trop vite, plutôt que de se borner à demander démocratiquement le peu qui est dans les limites du possible à un moment donné. Il faut ici un peu de patience. C'est progressivement qu'il faut marquer de nouveaux jalons la route qui mène au triomphe d'une juste cause dont le déroulement, vieux désormais de deux siècles, ne nécessite guère l'emploi de la nitroglycérine pour sa défense. Le labeur de l'intelligence et la transformation des lois constitutionnelles doivent primer sur l'impatience et la brutalité.

Ant. Cénédese
Montréal-Nord 6-11-70

L'ÉGLISE canadienne

Documents et informations

Dans le numéro de novembre

La déclaration de l'épiscopat canadien sur

L'avortement

Un texte de Mgr J.-A. Plourde sur

le patron de l'Église

Des études sur

- Les priorités pastorales de Montréal
- La Commission œcuménique des Satellites
- Le Centre national des vocations
- Les marches Rallye tiers-monde

Une analyse des livres canadiens récents

Un reportage de premier choix sur le Congrès international de théologie

245, est, boul. Dorchester, Montréal 129


Métro Champ-de-Mars

un sherry à son meilleur

La Ina

Pedro Domecq

JEREZ ESPAGNE



LE VÉRITABLE SHERRY TRÈS SEC

DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q. Code 501-H

1745 av. Cedar, Montréal, Tél: 932-7831

Représenté au Québec par LES AGENCES DESAULTS INC.

Aux hommes de bonne volonté

Nous vivons une période tragique, d'autant plus que nous ignorons tout jusqu'ici des situations de force qu'ont connues d'autres pays.

Notre désarroi doit faire hocher la tête à tous ces immigrants que des changements de régime ont chassés de leurs pays et qui croient trouver chez nous la paix.

Les exagérations, les faussetés, les stupidités que d'aucuns colportent ne sont pas pour restaurer l'équilibre indispensable. Les rencontres, les conversations avec les bien-nantis, les bien-pensants dont la dérobade et la fuite semblent la seule préoccupation donnent une piètre idée de leur courage ou de leur maturité.

Le silence presque complet de nos gouvernants immédiats, leurs déclarations erratiques donnent l'impression d'un navire laissé à lui-même. Le seul qui, jusqu'ici ait montré les qualités d'un chef

est M. René Lévesque. Je n'ai pas voté pour lui parce que certaines de ses déclarations me faisaient craindre le pire et que celles de son entourage, hélas, incitaient presque à la révolte.

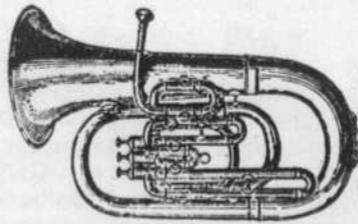
Dans ce bouleversement et comme membre désemparé de la grande famille québécoise, je ne veux pas désespérer puisque douter de soi-même et des siens est la fin de tout.

Le seul moyen de nous justifier est que nos gouvernants d'abord et tous les hommes de bonne volonté, surtout ceux d'origine étrangère dont l'expérience peut servir, nous nous groupions pour rétablir ce climat de confiance sans lequel la vie en société est un enfer.

Je réaffirme, pour finir, mon vouloir de servir dans le rang de ma fidélité, malgré tout, au Québec. Léo LADOUCEUR, m.d. Montréal, 28-10-70

Garnissez de rondelles d'oignons du foie de morue de Terre-Neuve et goûtez le résultat!

Un autre mets rare servi au restaurant THE BLUEOSE réputé pour ses fruits de mer. Attendant au Carrefour, Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511



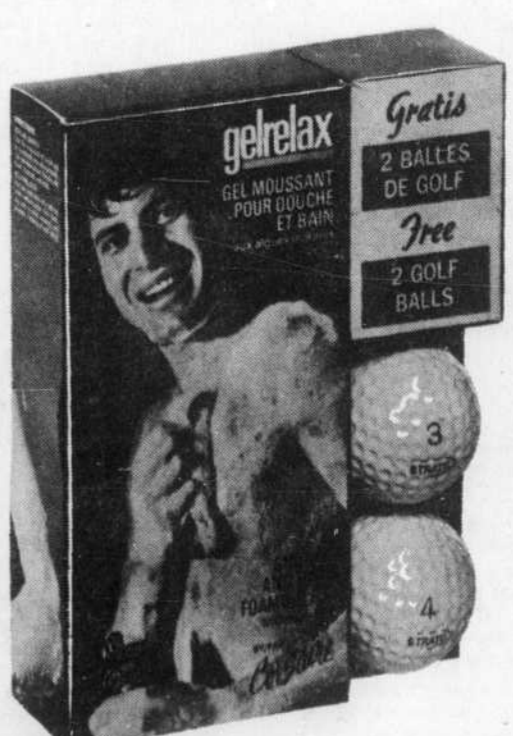
Administré par le Reine Elizabeth

POUR TOUTE LA FAMILLE



GEL MOUSSANT POUR DOUCHE BAIN ET SHAMPOING

UN AUTRE PRODUIT DE LA FAMEUSE GAMME CORSAIRE



OFFRE SPÉCIALE "GELRELAX" POUR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE

A base d'algues marines, "Gelrelax" vous procure une sensation de bien-être et de détente. Sa mousse nettoie à fond l'épiderme et laisse une sensation de fraîcheur. Faites profiter votre famille de cette offre spéciale "Gelrelax". "GELRELAX" 8 onces dans un emballage spécial avec 2 balles de golf gratuites. 395

EN VENTE DANS LES 5 ÉTABLISSEMENTS DUPUIS SUIVANTS:
DUPUIS centre-ville, 805 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, P. Q.
BOUTIQUE-MODE DUPUIS POUR ELLE, Galeries d'Anjou et 6500, Plaza St-Hubert
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE ANNE MARIE, de la station de métro Berri-Demontigny
BOUTIQUE D'ESTHÉTIQUE ANNE MARIE, de la station de métro Longueuil

suites de la première page

MALADE MENTAL

rapidement des services adéquats de psychiatrie dans les prisons. Il recommande que l'hospitalisation en cure fermée n'entraîne plus nécessairement la suspension de tous les droits et privilèges de l'individu. Une fois reconnu le droit du malade mental à la communication dans une éventuelle loi-cadre en matière de maladie mentale, les règlements qui en découlent doivent confier au psychiatre le privilège de limiter au besoin ce droit, à la condition de porter au dossier la justification de sa décision. Il signale aussi qu'il faudra rejeter la règle voulant que l'hospitalisation non volontaire entraîne obligatoirement le retrait du droit de vote. Le document signale également la nécessité que soient constitués un nombre adéquat de comités de révision afin de satisfaire au grand principe de justice sociale. Le Dr Panaccio insiste enfin sur la nécessité d'un Institut québécois de recherches en sciences humaines réunissant des universitaires versés dans des spécialités diverses, et sur la nécessité de former et de recruter des spécialistes en recherche dans les disciplines des sciences de l'homme.

LA POLICE

mais 395 d'entre elles ont été relâchées. La police garde toujours derrière les barreaux 54 personnes, dont 44 à Montréal, 4 à Québec, 4 à Sherbrooke et 2 à Senneterre-Amos. D'autre part, la Sûreté du Québec nie que des armes ont été abandonnées par des policiers en faction sur les lieux de l'arrestation de Bernard Lortie. Toutefois, la SQ laisse entendre que Paul et Jacques Rose, ainsi que Francis Simard, ont bel et bien berné les limiers en se dissimulant dans un placard secret de l'appartement du chemin de la Reine-Marie. Comme on sait, Lortie a été arrêté vendredi dernier au 3720, chemin de la Reine-Marie. Après cette arrestation, des policiers sont demeurés sur les lieux. En fin de semaine, un communiqué signé par la cellule Viger racontait que les frères Rose et Francis Simard ont échappé aux policiers en se cachant dans un placard secret de l'appartement et qu'ils se sont enfuis. 24 heures après, en emportant les armes que les policiers, partis souper, avaient abandonnées derrière eux. Une enquête a été faite sur les circonstances de l'arrestation de Lortie et la SQ a publié, hier, un communiqué qui précise ce qui suit:

"Aucune arme ne fut laissée sur les lieux, soit par les policiers du service de la police de Montréal, qui arrivèrent les premiers sur les lieux, soit par les techniciens de la Sûreté du Québec, qui se rendirent après à l'appartement pour effectuer les prélèvements d'empreintes digitales et autres expertises d'usage. "Lors de cette enquête de routine aucune porte ne fut enfoncée lorsque les policiers se présentèrent à l'appartement en question. "Un placard secret fut découvert à l'intérieur de l'appartement, lequel aurait été occupé par les individus recherchés dans l'affaire Pierre Laporte. Cette cache était construite de telle manière qu'il était impossible de la détecter, à moins d'en avoir été informé. "Le directeur général de la SQ, qui s'est rendu sur les lieux en compagnie de son homologue de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin, a déclaré qu'il est très satisfait de la manière dont les policiers ont exécuté leur travail. "Il était impossible de prévoir une telle cachette", a-t-il dit.

Pour sa part, le premier ministre Bourassa a dit, en fin de semaine, que cette cachette démontre que "nous n'avons pas affaire à des amateurs". La Fédération des policiers municipaux du Québec soutient, dans les lettres adressées à deux ministres ainsi qu'au président de la Commission de police du Québec, qu'il n'y avait aucun policier en faction à l'heure où le ministre Pierre Laporte a été enlevé, à 6h18, le soir du 10 octobre, en face de sa demeure à Saint-Lambert. "C'est ce que révèle le quotidien "La Presse" dans son édition d'hier. Les lettres sont adressées aux ministres des affaires municipales et de la justice, MM. Maurice Tessier et Jérôme Choquette, ainsi qu'au juge Roger Gosselin. La Fédération des policiers déclare en substance: Nous avons appris, il y a quelques jours, de source sérieuse, que lors de l'enlèvement de M. Pierre Laporte, il n'y avait aucun policier en faction à Saint-Lambert. Les quelques policiers de service étaient en train de prendre leur repas.

Le directeur de la police de Saint-Lambert, M. J.G.G. Reilly, a démenti cette information tout en précisant qu'il y avait des policiers sur la route, dans trois véhicules. Il a déclaré à "La Presse" qu'il avait vérifié qu'il n'y avait aucun policier à son repas.

Le directeur de la police de Saint-Lambert, M. J.G.G. Reilly, a démenti cette information tout en précisant qu'il y avait des policiers sur la route, dans trois véhicules. Il a déclaré à "La Presse" qu'il avait vérifié qu'il n'y avait aucun policier à son repas.

OTTAWA DIRA

longueur de 12,000 pieds et d'une largeur de 200 pieds chacune, une aéro-gare capable d'accueillir annuellement 7,000,000 de passagers, ainsi que les autres installations essentielles à son fonctionnement. Cette première phase de l'aménagement du nouvel aéroport international aura nécessité un investissement de quelque \$212 millions.

AUDITEUR

recevoir des deniers appartenant au Canada. b) que des deniers publics n'ont pas été dûment comptabilisés et versés au Fonds du revenu consolidé. c) qu'un crédit budgétaire a été dépassé ou a été affecté à une fin

ou d'une manière non autorisée par le Parlement; d) qu'une dépense n'a pas été autorisée ou qu'elle n'a pas été dûment certifiée ou appuyée de pièces justificatives nécessaires; e) qu'il y a eu déficit ou perte par la fraude, la faute ou l'erreur de quelqu'un; f) qu'un mandat spécial a autorisé le paiement d'une somme d'argent. On s'attendait généralement à ce que certains de ses pouvoirs soient restreints ou que l'on légifère de telle façon que l'auditeur général ne puisse pas critiquer certaines "erreurs" financières du gouvernement.

L'an dernier, l'actuel auditeur général, M. Maxwell Henderson, qui sera confirmé dans ses fonctions en vertu de la nouvelle législation, avait critiqué certaines dépenses gouvernementales. Il s'était d'ailleurs attiré plusieurs reproches de la part de certains membres du cabinet du premier ministre Trudeau.

Ceux-ci, y compris M. Trudeau, déclaraient alors que ce n'était pas le rôle de l'auditeur de critiquer les décisions du gouvernement mais qu'il devait s'en tenir à faire rapport sur l'emploi des deniers publics.

Un comité des Communes avait d'ailleurs suggéré au gouvernement que les ministères aient le droit de répliquer aux critiques de l'auditeur général et que l'on précise davantage ses responsabilités. Ce comité, en l'occurrence celui des comptes publics, présidé par M. Alfred Hales (PC-Wellington), avait été chargé d'enquêter sur le différend entre certains membres du gouvernement et l'auditeur général. Le bill prévoit toutefois que les fonctionnaires et employés qui sont nécessaires pour permettre à l'auditeur général d'accomplir ses fonctions sont nommés en conformité des dispositions de la loi sur l'emploi dans la fonction publique.

Interrogé sur le contenu de la législation, M. Hales a souligné qu'elle "tend à restreindre" certains des pouvoirs dont se prévalait l'actuel auditeur général, tel celui de porter à l'attention de la Chambre des communes "tout cas" qui, bien que n'étant pas précisé dans son mandat, méritait d'être.

STANFIELD

la promulgation de la loi des mesures de guerre, a expliqué M. Stanfield, c'est parce que nous croyons du devoir et des responsabilités de l'Opposition d'aider le gouvernement à faire face à une telle crise. Mais nous avons, depuis, posé de nombreuses questions et attendons toujours des éclaircissements. Pour l'instant, la situation demeure confuse. Quant aux causes des malaises sociaux au Québec, le leader des conservateurs place au premier plan le problème du chômage, suivi de près par les inégalités sociales par rapport au reste du pays et des aspirations culturelles non satisfaites. C'est la politique anti-inflationniste du gouvernement Trudeau qui rend responsable du taux élevé du chômage. Aussi, propose-t-il que les dirigeants des deux gouvernements, Ottawa et Québec, entreprennent immédiatement des négociations afin d'élaborer un plan d'urgence pour contrer l'augmentation du chômage, prévue pour la saison d'hiver.

Amené à commenter les récentes déclarations du député conservateur de Charlevoix, M. Martial Asselin, sur l'opportunité d'un statut particulier pour le

Québec, M. Robert Stanfield a fait remarquer qu'il s'agit d'une prise de position personnelle qui ne saurait engager, influencer ou modifier la position officielle du parti conservateur.

Pour ce qui est de l'idée mise de l'avant par M. Fernand Allie, président de l'aile québécoise, qui préconise la division du Canada en cinq grandes régions, encore là, M. Stanfield se montre sceptique, soulignant qu'il s'agit là de suggestions factices qui ne sauraient résoudre les problèmes graves du Canada. Il n'en pense pas mieux de ses militants qui voudraient changer le nom actuel du parti pour qu'il devienne le "Parti canadien". Néanmoins, M. Stanfield croit qu'il faut tolérer et même encourager la discussion autour de nouvelles idées dans un parti politique et entend que tous les militants aient l'opportunité de les faire valoir d'ici le prochain congrès qui a été reporté à octobre 1971.

ELECTIONS

ment allusion à l'appui que M. Caouette a donné à l'application des mesures de guerre, le 16 octobre dernier.

Aux élections de 1968, les résultats avaient été les suivants: Frontenac: C' red. 12,298, (45.7%); L. 9,863, (36.8%); P.C. 3,510, (13%); NPD, 1,231, (4.7%); Labelle: L. 15,801, (52.9%); P.C. 10,152, (33.9%); Grd. 2,215, (7.5%); NPD, 1,699, (5.7%); Lisgar: PC. 11,785, (51.6%); L. 7,748, (33.9%); Crédi. 1,350, (6%); NPD, 1,305, (5.7%); Ind. 614, (2.2%).

Les néo-démocrates qui n'ont pas encore réussi à faire élire un seul candidat au Québec ne se sont présentés que dans la circonscription de Lisgar pour les élections d'hier; les trois autres partis avaient des candidats en lice dans chacune des trois circonscriptions.

Pour la troisième fois dans une élection canadienne, les citoyens de 18 ans et plus pouvaient hier se prévaloir du droit de vote, ce qui augmenta de 15% le nombre des votants éligibles. Le facteur jeunesse se retrouvait également chez les candidats dont six (sur dix) n'avaient pas encore 35 ans.

TURNER

Le député, après avoir fait remarquer que des suspects mis aux arrêts après la proclamation de la loi sur les mesures de guerre, 383 avaient été relâchés sans qu'on porte d'accusation contre eux et que 41 étaient encore détenus sans qu'on les aient accusés, a insisté sur l'importance de modifier les sévères restrictions sur les cautionnements détaillées dans le projet de loi.

Le projet à l'étude interdit tout cautionnement à quiconque est accusé d'appartenance au FLQ si le procureur général du Québec en fait la demande expresse au tribunal.

"Plutôt que de laisser cette décision entre les mains du procureur général, a dit M. Gilbert, je la laisserais à la discrétion d'un juge".

L'aspect fondamental du projet de loi, lui a répondu le ministre de la justice, est que le procureur général, en exerçant ses pouvoirs spéciaux, rendrait compte de ses actes à l'assemblée législative et aux électeurs de sa province.

Le néo-démocrate David Lewis, pour sa part, ne s'est pas opposé à ce que la police ait des pouvoirs d'arrestation et de détention plus puissants. "Mais ces pouvoirs, a-t-il dit, ne doivent pas aller au-delà de l'essentiel". M. Lewis s'inquiète aussi du fait qu'un agent politique en l'occurrence le procureur général d'une province, ait le pouvoir d'interdire une libération sous cautionnement. La police trouvera toujours une bonne

Le FLQ profère de nouvelles menaces

La police annonce que le poste CKAC a reçu hier soir un message qui émanait du FLQ. Un porte-parole a précisé que la note, signée "Cellule Louis Riel", est en voie d'examen par les techniciens qui devront en déterminer l'authenticité. Le contenu du message n'a pas été rendu public et CKAC ne l'a pas diffusé hier soir.

Un journaliste de la salle des nouvelles de cette station a cependant indiqué que cette cellule du FLQ profère des menaces à l'encontre des autorités et exige la libération des "prisonniers politiques".

S'agit-il d'une tactique des terroristes qui, pour créer l'illusion du nombre, signent leurs communiqués de différents noms, ou sommes-nous en présence d'un nouveau groupe du FLQ qui n'aurait aucun

rapport avec les ravisseurs de M. Cross et les meurtriers de M. Laporte?

En fin de soirée, CKAC a diffusé un résumé du communiqué. Les auteurs affirment notamment qu'ils "frapperont avec force" si les gouvernements ne relâchent pas les "prisonniers politiques" et qu'ils appuient les deux autres cellules: "Libération" et "Chénier".

Dans un précédent communiqué, également reçu à CKAC, la cellule "Louis Riel" revendiquait la responsabilité d'un attentat à la bombe qui a échoué dimanche matin à l'hôtel de ville de Laval. Un "cocktail Molotov" qui n'a pas explosé a été lancé dans la fenêtre du bureau de l'ingénieur de la Ville. Mais il semble que l'engin était destiné au bureau du maire Jean Tétreault, toujours selon CKAC.

raison pour justifier l'interdiction d'un cautionnement, a-t-il ajouté.

M. Turner l'a rassuré en rappelant que le procureur général rendait des comptes à son assemblée législative et aux électeurs.

Un autre amendement proposé par M. Gilbert, et demandant de réduire de 90 à 30 jours la période de détention avant que la date du procès ne soit fixée a été fait.

A ce sujet, M. Turner a fait valoir que la réduction de cette limite de temps placerait les membres du FLQ en meilleure position que les citoyens ordinaires. Cet argument a vivement été rejeté par le député conservateur de Calgary nord, M. Eldon Woolliams.

PAUL CLICHE

Suite de la page 3 du FLQ; cette conférence de presse, convoquée sans l'assentiment des autres dirigeants du FRAP, a été interprétée comme une tentative pour forcer le FRAP à prendre plus clairement position sur la question du terrorisme. Hier, M. Cliche a déclaré au Devoir qu'il ne s'était pas conformé à la consigne du silence parce que le Conseil permanent avait baïllonné les comités de quartier en excluant de l'évaluation de la campagne électorale toute référence au terrorisme; un amendement en ce sens avait, en effet, été voté à la réunion du 8 novembre.

LE CONSEIL

Suite de la page 3 M. Bourassa l'a dit à la télévision: ce que les jeunes cherchent, c'est de vouloir changer le régime du Québec et ne pas garder le régime qui existe partout en Amérique du Nord. "Le crime de ceux qui sont en prison c'est de vouloir se débarrasser du capitalisme qui fait mourir des centaines et des millions de personnes grâce aux bandits internationaux qui sont à Washington et dont MM. Trudeau et Bou-

rasa et leurs amis sont les serviteurs, les valets.

"Le fond du problème, c'est que toutes ces accusations sont aussi folles que celles que Duplessis avait faites contre tous les officiers de la fédération des syndicats au cours des grèves d'Asbestos. La conspiration qui existe, c'est une conspiration contre la dictature économique. L'infime minorité qui gouverne notre vie économique et qui décide de laisser chômer des centaines et des milliers de personnes. C'est ça le fond du problème, il n'est pas question de nouveaux pouvoirs, il est question de changer ce gouvernement-là, de se débarrasser de la dictature économique. C'est une vieille histoire qui va se régler un jour ou l'autre, et plus tôt qu'on veut le croire."

Me Robert Burns

Me Robert Burns, député péquiste de Maisonneuve, a nié se laver les mains du sort de Chartrand et des autres prisonniers, et a affirmé que seul son travail à la session de l'Assemblée nationale l'empêchait de continuer son rôle d'avocat-conseil du leader syndical. Il a profité de l'occasion pour offrir sa collaboration à Me Cloutier, nouvel avocat conseil de M. Chartrand. Le député de Maisonneuve a finalement déclaré: "Les gens qui vendent du bois continuent à vendre du bois quand ils deviennent députés et ce, à de meilleures places. Je ne vois pas pourquoi je ne continuerais pas à exercer mon métier, d'autant plus que les avocats prêts à défendre des cas avec une couleur politique sont très rares".

Mme Charlotte Boisjoli, représentant le monde des artistes, s'inquiète de ce que la population accepte avec autant de bonne grâce la présence de l'armée qui est en train de devenir une partie normale de notre décor social. Selon la comédienne, nous sommes tous responsables des enlèvements, de l'assassinat de Pierre Laporte et du climat de répression actuel; nous avons laissé pourrir la situation et il est temps de prendre nos responsabilités.

Les Antipropos de Jean Lévesque



LA QUESTION DU JOUR

L'Union nationale est à la croisée des chemins et, avec elle, non seulement plusieurs de ses membres éminents, mais bien des Québécois. Le chef unioniste, faisant l'autopsie de la défaite de son parti le 29 avril, a trouvé au moins huit raisons valables tant que plausibles comme étant à l'origine de la perte de pouvoir de son parti. M. Bertrand a invité tous les nationalistes à se regrouper sous une même bannière, la sienne, pour faire sortir notre collectivité de l'ornière présente. Les pragmatistes pressés et qui ne pensent qu'à leur intérêt personnel ont tenté d'imposer au parti en question un homme de calibre, qui leur donnerait, à leur avis, une victoire rapide et certaine au prochain scrutin. Ces politiciens démodés et inutiles, ceux qui veulent une victoire personnelle rapide et profitable, nous en avons assez de tous bords, ils ne leurreront pas grand monde. M. Claude Wagner, le premier. Ces pragmatistes pressés, pourtant, auraient pu tirer quelque leçon de leur défaite d'avril, en découvrant que leur courte vue et leurs calculs mesquins étaient davantage à la source de la chute de l'Union nationale que tout autre explication fournie par M. Bertrand.

Le chef unioniste invite la population en général, les membres de son parti en particulier, à se regrouper derrière une même bannière, la sienne. Au sortir de la psychose que nous venons de subir collectivement, l'appel de M. Bertrand à l'union derrière une bannière québécoise tombe à point, surtout depuis que le Gouvernement de M. Bourassa s'est placé dans une fâcheuse situation de dépendance morale vis-à-vis Ottawa. Mais pourquoi les nationalistes canadiens-français se réuniraient-ils derrière la bannière de M. Bertrand plutôt que derrière celle de M. René Lévesque ou d'un autre parti ou d'un autre homme? C'est sans doute ce que les uns et les autres se retournent par les temps qui courent.

Arrive soudainement un Jean-Guy Cardinal, qui préconise à sa façon une "union vraiment nationale", mais en attend des précisions à ce chapitre. Cet homme d'envergure a-t-il des plans concrets, des idées précises, des appuis dans et surtout hors son parti politique actuel?

Arrive maintenant Mario Beaulieu, ancien organisateur de l'Union nationale. Homme habile, aux appuis tant discrets que puissants, et qui nous parle maintenant sur un ton qui s'accorde assez bien avec son passé. "Le Canada est un non-sens économique et géographique, une seule province en profite, l'Ontario", estime M. Beaulieu. Que faire alors? Entendre pour le Québec un statut d'état associé avec les États-Unis, détruire le mur tarifaire pan-canadien qui nous tient, particulièrement nous de l'Est du Canada, dans la pauvreté relative?

L'idée n'est pas nouvelle, elle est alléchante, elle s'appuie sur bien des veilles passées, sur des enquêtes récentes, sur des études actuelles. En 1964, le Groupe de Recherches sociales faisait une enquête auprès de la population du Canada pour connaître le sentiment des Canadiens vis-à-vis les États-Unis. Trente-trois pour cent des Québécois étaient en 1964 favorables à l'annexion pure et simple aux États-Unis, 78 pour cent, à l'Union économique avec notre puissant voisin du Sud.

Plus récemment, un économiste, M. Rodrigue Tremblay, publiait un livre intitulé "Indépendance et marché commun Québec-USA". Selon cet économiste, le mur tarifaire canadien fait perdre deux milliards de dollars par année au Québec. Qu'en est-il de ces chiffres? Le même auteur nous prouve avec plus de facilité que le salaire du Québécois francophone est inférieur de plus de cinquante pour cent à celui de l'Américain moyen. Ce sont évidemment toutes là, matières à réflexion.

Quoi qu'il en soit, qu'on utilise les mots que l'on voudra, il demeure une urgence pressante: que le Gouvernement du Québec obtienne plus de pouvoirs pour la collectivité canadienne-française qui habite ici. Un nouveau fédéralisme, un vrai, dans une nouvelle constitution? L'indépendance politique? L'indépendance politique assortie d'une union avec le reste du Canada? L'indépendance politique assortie d'un marché commun avec les États-Unis? L'annexion pure et simple du Québec aux États-Unis? Que voilà d'options. Il n'en demeure pas moins une urgence pressante: le regroupement des forces francophones québécoises. Faudra-t-il que ce regroupement se fasse derrière une bannière déjà connue, ou derrière une nouvelle? Voilà, à notre humble avis, la question pertinente du jour.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

Le Conseil presbytéral précise sa déclaration

Le Conseil presbytéral de Québec a émis le 10 novembre un communiqué qui n'engageait que les 76 membres présents, précise Mgr Ernest Lemieux qui a fait parvenir des "précisions et rectifications" aux différents organes de presse.

Mgr Lemieux tient à souligner qu'à ses yeux, les cinq recommandations-clés du conseil presbytéral ont été mises dans l'ombre du fait que la presse a retenu la dénonciation de l'aspect rétroactif de la loi des mesures d'urgence provisoire; à ce sujet, il ne s'agissait pas de "diminuer l'autorité du gouvernement canadien mais de l'aider, au contraire, à voir mieux, si possible, les abus auxquels pourrait donner lieu l'application d'une telle mesure" (résolution adoptée par un vote de 37 à 35).

Le clergé du diocèse de Québec compte 1600 membres environ. Mgr Lemieux rappelle qu'il n'y a eu aucune consultation générale entreprise au sujet de la portée de la loi et que, d'ailleurs, "les laïcs n'ont pas été consultés et qu'ils sont, tous le savent, l'élément de beaucoup le plus nombreux du diocèse de Québec".

"Le fait de s'inquiéter des injustices sociales et de vouloir y remédier à la lumière de l'Évangile ne rend aucunement solidaire du FLQ, de ses objectifs révolutionnaires et de ses moyens de violence. Il manifeste que le clergé du Québec, pour sa part, doit s'engager publiquement dans la lutte contre les injustices sociales, avec tous les hommes droits qui veulent secourir leurs frères dans leurs souffrances et leurs misères de toutes sortes, en tenant compte des moyens démocratiques à leur usage", mentionne le paragraphe-clé de ces précisions apportées par suite des réactions notées dans ce diocèse depuis la prise de position du conseil presbytéral rendue publique le 10 novembre.

DÉCÈS

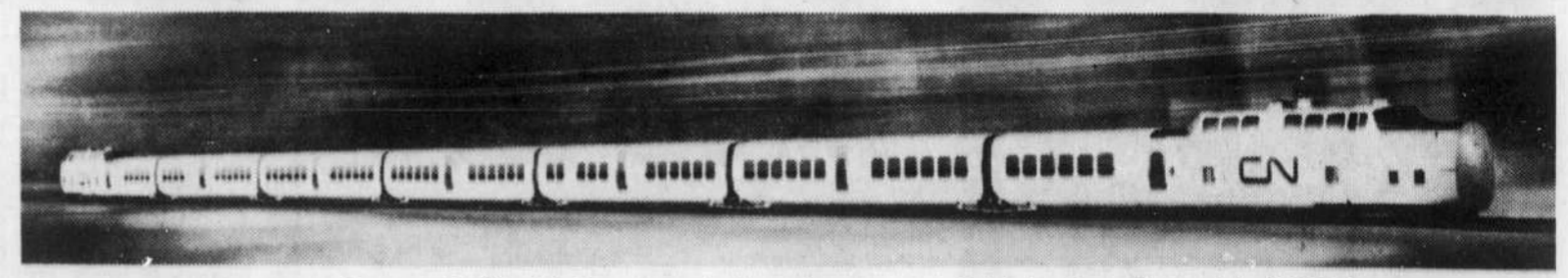
CHAMBERLAND Josette. Accidentellement à Marseille, France, le 14 novembre 1970, à l'âge de 25 ans, est décédée Mlle Josette Chamberland, employée d'Air Canada des Industries Dornier. Fille de Pierre Chamberland et de Marcelle Descarries, sœur de Hubert, demeurant à 175 rue Lafontaine, Beaufort. La dépouille mortelle sera exposée à partir de jeudi soir à 7 heures au Salon funéraire Maurice Demers, 231 Boul. Laurier, à Beaufort. Les funérailles auront lieu samedi le 21 novembre, départ à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Ste Marie Goretti, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Beaufort, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KRAVITZ Felice. Lundi le 16 novembre 1970, est décédée Mme Felice Kravitz, épouse bien-aimée du Dr. Henry Kravitz et mère de Susan. Fille de Dame Eva Ship et de feu Samuel E. Manolson. Sœur de Lewis et de William Manolson. Les funérailles auront lieu du Paperman & Sons Inc., Côte des Neiges Chapel, 5605 chemin Côte des Neiges, mardi, 17 novembre à 2 heures p.m. Inhumation au cimetière Shaar Hashomayim. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Advertisement for wine featuring bottles and the text "IN VINO VERITAS".

Advertisement for "Maintenant" magazine, including subscription rates and contact information.

l'accroche-coeurs



Du cœur de Montréal au cœur de Toronto, en quelque quatre heures seulement, c'est ce que vous permet le Turbo du CN. Le Turbo est le transport qui vous assure une continuité de vos activités pendant que vous voyagez entre Montréal et Toronto. Confortablement installé, vous pouvez travailler, manger ou vous détendre, dans une ambiance calme et luxueuse. Billet simple en Turbuluxe: \$12.90 (tarif Rouge)

Billet simple en Turboclub: \$22.90 (repas compris) Tous les jours sauf le dimanche, départ de la gare Centrale à 9h 10 et de Dorval à 9h 27 (stationnement gratuit dans le parc du CN à Dorval). Tous les jours, départ de la gare Centrale à 16h 30.

Le Turbo du CN

Informations

Internationales

Hommage du Sénat américain à de Gaulle

WASHINGTON (AFP) — Avant de s'ajourner "en signe de respect à l'égard de l'ancien président" de la République française, le Sénat américain a voté hier à l'unanimité une résolution de condoléances et de sympathie envers la France éprouvée par la perte du général de Gaulle.

"Le Sénat des Etats-Unis a appris avec une peine profonde la mort du général Charles de Gaulle, ancien président de la République française".

"Le Sénat exprime sa sympathie la plus vive à la famille du général ainsi qu'au peuple français à l'occasion de la grande perte qui leur est infligée".

"Le président des Etats-Unis est prié de transmettre cette expression de nos sentiments à la veuve du général de Gaulle, et aux membres de sa famille en les assurant des condoléances du peuple de notre nation, à l'occasion de leur deuil irréparable", ajoute la résolution votée à l'unanimité par le Sénat.

Elle demande enfin que "le Sénat s'ajourne aujourd'hui comme nouvelle marque de respect à l'égard de l'ancien président" de la République française.



Le vice-président sud-vietnamien, le général Nguyen Cao Ky, dont la visite avait été jugée indésirable pendant la campagne électorale, a enfin droit, en territoire américain, aux honneurs que se rendent les représentants de pays souverains et égaux. Le général Ky, qui s'est comparé récemment au vice-président Agnew, est arrivé dimanche soir à l'aéroport de New York pour une visite de 17 jours. Sybillin, il a déclaré aux journalistes que "très bientôt", les Américains n'auraient plus rien à faire au Vietnam. On le voit ici passant en revue, hier, les troupes de l'académie militaire de West Point.

(Téléphoto AP)

Khrouchtchev affirme que ses "mémoires" sont faux

MOSCOU (AFP) — M. Nikita Khrouchtchev, ancien chef du parti communiste soviétique et président du conseil des ministres de l'URSS, a affirmé hier, dans une déclaration à l'agence Tass, que "les textes dont on prépare la publication aux Etats-Unis et d'autres pays capitalistes" et qui sont ses "prétendus mémoires ou souvenirs", sont "un faux".

C'est la première fois, depuis que M. Khrouchtchev a quitté le pouvoir, en octobre 1964 que les organes d'information officiels soviétiques publient, en citant son nom, une déclaration de l'ancien numéro un de l'URSS.

Plus que le contenu même de cette déclaration la réapparition d'un homme considéré comme "mort politique" a frappé les observateurs dans la capitale soviétique. La règle à ce jour était en effet qu'un dirigeant limogé n'ait plus ni mémoire ni même droit de parole. Quant au contenu de la déclaration, on estime à Moscou que la "hardiesse politique" dont on fait preuve

à cette occasion les autorisés laisse à penser que les "mémoires" de l'ancien dirigeant soviétique sont effectivement un faux.

Interrogé hier au sujet de ce démenti, M. Donald Wilson, vice-président chargé des relations publiques du groupe Time-Life qui doit publier sous peu les "mémoires de Khrouchtchev", a confirmé une fois de plus l'authenticité du manuscrit en sa possession "Nous ne sommes pas surpris du tout de ce démenti. Il ne fallait pas s'attendre à ce que Moscou confirme le fait

que ces souvenirs sont authentiques. Malgré tout, il est tout à fait évident que

le "Times" de Londres, quant à lui, estime que le manuscrit des "mémoires" de Khrouchtchev qu'il s'approprie à publier ne constitue pas en effet des mémoires à proprement parler, mais seulement des extraits de notes en vue de la rédaction de mémoires, ce qui ne les empêche toutefois pas d'être authentiques.

Dans une mise au point publiée dans son édition d'hier, le grand journal indépendant met l'accent sur le caractère disparate, les contradictions, les erreurs, les répétitions, et les absences que l'on trouve dans le document parvenu à l'Ouest, et souligne qu'il a été présenté dans un ordre "cohérent et plus ou moins chronologique" par son traducteur américain, M. Strobe Talbott.

"M. Khrouchtchev pense-t-on, poursuit le journal, a écrit plus de quatre cent mille mots sur sa vie. Il y a de bonnes raisons de croire que le manuscrit complet est entre les mains du KGB, la police secrète soviétique, qui a décidé d'en vendre des extraits à l'Ouest".

La dernière livraison du magazine Life rapporte néanmoins certaines affirmations tirées de ces prétendus mémoires. Staline y est décrit comme un lâche à l'esprit dérangé par M. Khrouchtchev qui rappelle notamment son attitude sur le front ukrainien

L'opposition, au Brésil, s'exprime par des bulletins blancs ou nuls

RIO DE JANEIRO (AFP) — Les premiers résultats des élections de dimanche au Brésil, les premières depuis quatre ans, font apparaître un faible pourcentage d'abstentions — moins de dix pour cent — mais une très forte proportion de bulletins blancs ou nuls. Au Brésil le vote est obligatoire sous peine d'amendes et sanctions.

A Rio de Janeiro, centre traditionnel d'opposition, le pourcentage des bulletins blancs ou nuls représenterait cinquante pour cent environ des votants, suivant les premiers décomptes officiels. Dans cette ville les candidats dits "d'opposition" présentés par le parti M.D.B. (Mouvement démocratique brésilien) viennent en tête et semblent assurés, comme prévu, de l'élection. C'est le seul parti d'opposition permis par le gouvernement militaire.

Selon un décompte officieux, réalisé par le M.D.B. il y aurait eu à Rio de Janeiro 387.000 bulletins blancs et 333.000 bulletins nuls soit environ 50 pour cent des votants. Lors des dernières élections, en 1966, le pourcentage des bulletins blancs et nuls était de 23 pour cent environ.

A Sao Paulo, les tout premiers résultats indiquent la victoire des deux candidats de l'ARENA parti gouvernemen-

tal, mais là encore le pourcentage des bulletins nuls et blancs est très élevé.

Ce fort pourcentage, s'il est confirmé par l'ensemble des résultats, signifierait une manifestation d'opposition indéniable au gouvernement et l'inefficacité des deux candidats présentés soit par le parti gouvernemental de l'ARENA soit par celui dit "d'opposition" du M.D.B.

Les 2 partis avaient des programmes pratiquement semblables et tous devaient approuver l'oeuvre du gouvernement Medici issu de la révolution de 1964. Le vote était

obligatoire sous peine de sanctions, la seule forme d'opposition réelle était le vote blanc ou nul et c'est ce que l'opposition clandestine avait demandé à la population.

"Le pourcentage de votes nuls dans l'Etat de Guanabara et à Rio de Janeiro est épouvantable" a déclaré le député Lopo Coelho, de l'ARENA, qui a reconnu après l'examen de certains bulletins que la majorité étaient "intentionnellement annulés". Le candidat du parti gouvernemental a déclaré que de nombreuxcriptions "absurdes que mon éducation civique m'empêche de répéter."

Malgré les démentis officiels, Hussein et Allon se sont rencontrés

TEL-AVIV (AFP) — La récente rencontre entre le roi Hussein et M. Yigal Allon, vice-président du conseil israélien, telle qu'elle est décrite par le magazine "Time", est exagérée et dramatisée à l'extrême, indique-t-on à Tel-Aviv de source bien informée. Mais, ajoute-t-on, il y a bien eu une entrevue dans le désert de l'Arava (au nord d'Eilat) après les combats qui ont opposé les

commandos palestiniens aux unités jordaniennes.

Le démenti opposé hier soir par M. Allon aux déclarations du "Time" n'est pas pris très au sérieux par les Israéliens qui n'ignorent plus que des rencontres de ce genre ont déjà été organisées dans le passé, bien que tous les détails en aient été considérés comme secrets d'Etat. D'ailleurs, Mme Golda Meir elle-même avait confirmé, il y a quelques mois, à propos de l'affaire Goldmann, que des contacts fréquents avaient été établis avec des dirigeants arabes, mais sans résultat.

A Amman, les révélations du Time ont causé mécontentement et embarras dans les milieux officiels jordaniens. La radio jordanaise a diffusé un bref démenti. De hauts fonctionnaires affirment que cette information fait partie d'une campagne orchestrée par Israël afin de créer de nouveaux embarras aux dirigeants jordaniens occupés à restaurer l'ordre. Selon ces fonctionnaires, cette information ferait suite aux offres de paix séparée proposées récemment à la Jordanie par Israël et refusées par Amman.

Les observateurs israéliens soulignent, pour leur part, que l'affaire a son origine dans une interpellation à la Knesseth du député Uri Avneri, farouchement opposé à l'idéologie sioniste, et adversaire acharné du général Moshe Dayan, ministre de la Défense. La censure avait interdit la publication de l'intervention de M. Avneri qui faisait état de la rencontre Hussein-Allon, et le secrétariat du parlement a effacé toutes les mentions sur cette affaire dans les protocoles des débats.

Syrie

Le coup d'Etat est consommé

BEYROUTH (AFP) — Le général Hafez El Assad a poussé jusqu'au bout sa démonstration de force et a accompli maintenant son coup d'Etat. Cette première conclusion s'impose aux observateurs après l'annonce hier soir de la formation d'un commandement régional provisoire et d'un "conseil du peuple" dans un délai de trois mois.

C'est certainement après l'échec de ses tentatives de compromis avec Salah Jedid, secrétaire général adjoint du Baas, et le Dr Noureddine Atassi, le président renversé, et le groupe des "civils" que le ministre de la défense a décidé d'aller jusqu'au bout en dissolvant le "commandement régional" (16 membres), la plus haute instance du parti en Syrie, pour le remplacer par un autre.

Le processus qui est maintenant engagé est le suivant:

- 1 - Nomination d'un "commandement régional provisoire".
- 2 - Constitution probable d'un gouvernement de "front progressiste" dans lequel entreraient sans doute des baassistes de la tendance Assad-Tlass, des "Nasséristes", des communistes et des "progressistes".
- 3 - Convocation d'un congrès régional d'environ 150 délégués représentant les diverses sections du parti en Syrie afin d'élire un nouveau "commandement régional".
- 4 - Ce commandement régional élira

à son tour le chef de l'Etat et le premier ministre.

5 - Enfin le "commandement interarabe" de 80 membres environ, dont la plupart résident à l'étranger, élira le secrétaire général et le secrétaire général adjoint du parti Baas, postes détenus jusqu'à présent respectivement par M. Atassi et M. Jedid. Parallèlement un "conseil du peuple" sera nommé (ou élu) dans un délai de trois mois, conformément aux décisions du congrès de 1969, décisions jamais appliquées du fait de l'opposition de M. Salah Jedid.

Aucun nom n'était prononcé hier soir pour composer "le commandement régional" de 16 membres dont le communiqué a annoncé la formation. La plupart des membres du précédent "commandement" étaient des partisans de M. Jedid, aussi verra-t-on arriver sans doute des hommes nouveaux. On ne possède pas non

plus d'indication sur le gouvernement qui devra être formé afin tout au moins d'expédier les affaires courantes d'ici à l'élection du premier ministre par le "commandement régional" définitif.

Il est probable, pensent aussi les observateurs, que la Syrie rapprochera sa politique arabe et étrangère de celle de la RAU c'est-à-dire de la politique de solution pacifique au Proche-Orient. C'est l'interprétation qu'ils donnent au passage du communiqué des initiatives "en faveur de l'unité avec les pays arabes progressistes en particulier la RAU". Le "commandement provisoire" salue aussi l'union de la RAU avec la Libye et le Soudan et affirme sa volonté de développer ses relations avec l'URSS, toutes choses dont le récent congrès à majorité pro-Jedid s'était abstenu. On observe aussi que tout en s'élevant contre le plan Rogers, "tentative de liquider la cause palestinienne", le commandement provisoire s'abstient de toute attaque contre les Etats-Unis.

Les observateurs notent enfin l'assurance donnée aux organisations professionnelles qu'elles joueront un rôle effectif dans la direction de la "transformation socialiste" et qu'un "contrôle populaire" s'exercera sur les organismes de l'Etat, ce qui peut laisser présager un pas en avant dans la direction d'une "démocratie socialiste" qui remplacera le régime autoritaire et monolithique au pouvoir jusqu'à présent.

BEYROUTH (AFP) — Le colonel Mouammar El-Kadhafi, président du conseil de la révolution de Libye, est arrivé inopinément à Damas vers 21h hier soir, apprend-on de source diplomatique arabe à Beyrouth. Le président Mouammar El-Radhafi s'est aussitôt entretenu avec le général Hafez Assad, ajoute-t-on de même source.

aux 4 coins du monde

Une affaire d'intérêt

LONDRES (CP) — Le premier ministre Edward Heath a éclairé hier soir que liée par une obligation, la Grande-Bretagne doit mettre en oeuvre sa politique controversée de vente d'armes à l'Afrique du Sud. Il a demandé poliment aux pays du Commonwealth de se mêler de leurs affaires et de laisser Londres faire de même.

Le gouvernement conservateur continue pourtant de consulter les membres du Commonwealth et n'a pas pris de décision définitive.

Le temps est venu de montrer clairement et sans erreur possible que les politiques britanniques sont déterminées en fonction des intérêts britanniques, a dit le premier ministre, qui parlait à un dîner au coeur de la "City".

Combattre de l'intérieur

SAIGON (AFP) — Le comité central du Front national de libération sud-vietnamien a adressé à l'organisation des "panthères noires" ses remerciements pour l'offre récemment faite par ce mouvement d'envoyer ses membres combattre au Sud-Vietnam aux côtés des forces du front.

"Nous avons pris bonne note de votre offre et le jour où l'occasion s'en présentera nous vous inviterons à venir combattre avec nous", déclare notamment le comité central, dans une lettre lu hier matin au micro de "Radio Giai Phong" (libération), organe du F.N.L., dans une émission captée à Saïgon.

Cependant, ajoute cette lettre, nous estimons qu'à l'heure actuelle, en luttant dans votre pays comme vous lutteriez au Sud-Vietnam, vous apportez votre contribution à notre lutte de libération nationale et à l'instauration de la paix dans le monde. La lutte que vous avez engagée a déjà été un soutien actif dans notre lutte pour le salut national."

Offre des Tupamaros

MONTEVIDEO (AFP) — Les "Tupamaros" ont proposé de rendre un certain nombre des bijoux qu'ils ont volés jeudi dernier dans une succursale de la Banque nationale à Montevideo, à condition que cette dernière publie le nom et l'adresse des propriétaires des bijoux. Dans leur communiqué, les guérilleros précisent qu'ils vérifieraient eux-mêmes les listes données par la banque et qu'ils restitueraient à "leurs propriétaires respectifs les objets dont la valeur n'excéderait pas deux cents dollars". Les dirigeants

de la Banque nationale ont fait savoir qu'ils refusaient les propositions des "Tupamaros".

Le Népal, un client

KATMANDOU (AFP) — Le Népal et le Canada ont signé hier un accord aux termes duquel le Canada consent un prêt de 1,2 million de dollars au Népal pour lui permettre d'acheter deux avions "Otter" fabriqués au Canada. L'accord, le premier de cette nature entre les deux pays, a été signé à Katmandou par M. James George, ambassadeur du Canada au Népal, et B.B. Thapa, secrétaire au ministère des Finances népalais. Le prêt est remboursable en 50 ans.

Devant la Knesseth

JERUSALEM (AFP) — Mme Golda Meir, premier ministre israélien, a réaffirmé hier devant la Knesseth qu'Israël ne participera pas aux négociations Jarring dans les conditions actuelles.

"Israël ne reviendra pas aux négociations sous les auspices du Dr Jarring à moins que ne soient créées les conditions qui rendent possible ce retour", a souligné au parlement Madame Golda Meir. Elle a ajouté: "Malgré le désir intense d'Israël d'aboutir à la paix et d'assurer le succès de la mission Jarring, les violations du statu quo militaire commises par l'Egypte rendent impossibles dans les circonstances présentes notre retour à ces négociations." Mme Meir n'a pas précisé quelles seraient les conditions qui permettraient à Israël de négocier sous les auspices du Dr Jarring.

6,000 enfants nus

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Environ 6.000 enfants nus, sales et sous-alimentés ont manifesté, samedi matin, près de la résidence du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, pour réclamer le minimum vital: nourriture, vêtement et logement. Les enfants, qui vivent dans des cabanes, dans divers secteurs de La Nouvelle Delhi ou de ses faubourgs, avaient été amenés sur place par 60 autocars.

Accrochages à Irbid

AMMAN (AFP) — Des accrochages qui auraient fait 43 morts et blessés ont éclaté dimanche soir et hier entre Jordaniens et Palestiniens à Irbid (50 milles au nord d'Amman) et à Jerash (vingt milles au nord de la capitale), ont indiqué hier des représentants du Comité supérieur arabe et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).



3 amours: la pêche, grand-père, Express Film. Economisez jusqu'à 30% sur le développement. Demandez vos enveloppes à 849-5231 (Montréal) ou à case postale 9500, Montréal 101, P.Q. Qualité, rapidité, économie: Express Film Service Inc.

CRUSTACÉS COQUILLAGES FRUITS DE MER

BÂBUAUD

BLANC DE MER

GRAND VIN BLANC DE BLANCS

RAQ 497 H \$ 2.20

OFFICE GENERAL DES GRANDES MARGUES

L'ANGLAIS chez L.P.S.

COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

* Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures

LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Restauran Italia

5412 Côte-des-Neiges, Montréal (entre Lacombe et Édouard-Montpetit)

Tél.: 735-3623

Paul Gérin-Lajoie

L'aide à l'étranger ne doit pas accentuer les disparités dans les pays secourus

par Jean-Luc Duguay

Le nouveau président de l'Agence canadienne de développement international veut faire en sorte que l'aide apportée aux pays en voie de développement serve à effacer les disparités économiques dans ces contrées défavorisées.

Dans cette perspective, M. Paul Gérin-Lajoie, qui entre en fonction aujourd'hui même à la tête de l'ACDI, souhaite que les pays aidés par le Canada élaborent des programmes de développement

d'ensemble et définissent ainsi clairement leurs priorités.

Il faut tout mettre en oeuvre pour que l'aide à l'étranger non seulement grossisse mais aussi s'adresse aux populations les plus défavorisées à l'intérieur des pays en voie de développement', a dit M. Gérin-Lajoie qui rencontrait hier à Montréal les journalistes.

La nomination de M. Gérin-Lajoie a été annoncée le 5 novembre par le pre-

mier ministre Trudeau. Mais c'est à partir d'aujourd'hui que l'ancien ministre de l'éducation du Québec dans le cabinet Lesage prend les guides de l'agence gouvernementale au budget très important de quelque \$400 millions.

M. Gérin-Lajoie était depuis plus d'un an vice-président de la Commission des prix et des revenus, organisme mis sur pied par le gouvernement Trudeau pour combattre l'inflation.

L'Agence canadienne de développement international a été créée en 1967. L'organisme tire la totalité de son budget du trésor fédéral et aide plus de 70 pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Antilles.

L'ACDI emploie à Ottawa même plus de 600 fonctionnaires et compte des représentants dans les ambassades canadiennes à l'étranger ainsi qu'un bureau "régional" dans les Antilles. Avant sa création, le service d'aide à l'étranger relevait directement du ministère des affaires extérieures.

M. Gérin-Lajoie a déclaré hier qu'il tenterait de donner à l'Agence un élan vers l'aide de plus en plus grande aux pays francophones, particulièrement d'Afrique. Il a dit que l'ACDI ne collaborait pas encore avec l'Agence de coopération technique et culturelle des pays francophones, dirigée par M. Jean-Marc Léger.

L'ACDI, en plus de l'aide financière, fournit également des services de recrutement pour les experts canadiens qui veulent travailler dans les pays défavorisés. Plus de 800 éducateurs et techniciens oeuvrent actuellement à l'étranger.

De ces 800 personnes, la moitié environ est constituée d'éducateurs du Québec dont les services sont requis par les pays francophones d'Afrique. Le Canada accueille de son côté quelque 2.500 étrangers en stage de perfectionnement dans les universités du pays.

M. Gérin-Lajoie qualifie de "défi de première taille" les fonctions nouvelles qu'il assume et situe sa nouvelle activité "dans le prolongement de ses activités comme ministre de l'éducation" où il s'agissait, explique-t-il, d'établir un nouveau cadre, un nouvel esprit.

Il estime que l'une de ses principales tâches sera d'étendre les activités de l'ACDI, de lui donner "un élan administratif". M. Gérin-Lajoie fait en effet remarquer qu'une partie importante des sommes qui ont été affectées à l'Agence n'a pas été dépensée.

L'ACDI est l'un des rares secteurs qui n'ont pas été touchés par la politique d'austérité du gouvernement fédéral. Le budget actuel est de \$370 millions et devrait être de \$425 millions pour le prochain exercice financier.



Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, et le chef Linchwe II Molefhi Kgafela, haut-commissaire du Botswana au Canada, ont apposé hier leurs signatures à un accord en vertu duquel le Canada prête au Botswana un montant de \$20 millions pour l'expansion de son industrie métallurgique. C'est le plus gros prêt consenti par le Canada pour l'aide au développement d'un pays africain.

(Téléphoto CP)

Il n'y aura pas d'enquête sur l'efficacité de la police

OTTAWA (CP) — Le premier ministre Trudeau et le solliciteur général George McIlraith ont rejeté le projet de l'Opposition de mettre sur pied une commission d'enquête en vue d'évaluer l'efficacité de la police dans l'affaire des enlèvements.

En réponse à M. David Macdonald, député conservateur, qui faisait état de l'inquiétude née de la prétendue inefficacité policière, M. Trudeau a déclaré que le gouvernement examine la situation avec la collaboration de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal.

Mais, a-t-il ajouté, cela ne signifie pas que les actes passés de la police sont blâmés. Cet examen a pour but de préparer des tâches futures.

M. McIlraith, pour sa part, a précisé qu'il serait inapproprié pour le gouvernement fédéral d'enquêter sur l'administration de la justice, qui relève exclusivement des provinces en vertu de la constitution.

Le solliciteur général a également dit que l'arrestation de Bernard Lortie, le 6 novembre, a été effectuée par la Sûreté du Québec et la police de Montréal et non par la RCMP.

Carrières et Professions

TECHNOLOGISTE MÉDICAL

Poste offert dans le laboratoire d'histopathologie. Les candidats doivent posséder le R.T. et quelques années d'expérience en milieu hospitalier ou un R.T. avec spécialisation en histologie.

Pour rendez-vous, prière de communiquer avec:

Bureau d'emploi,
Hôpital Maisonneuve,
5415, boul. L'Assomption,
Montréal, Qué.
Tél.: 254-8341 local 443

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

requis par
l'Association des Enseignants franco-ontariens
\$8,000 à \$12,000

FONCTIONS:

1. Rédacteur d'un journal et d'une revue
2. Agent de presse auprès de la radio, la télévision, le journal
3. Au besoin, secrétaire de comités
4. Organisation de journées d'étude

COMPÉTENCE:

1. Maîtrise du français
2. Bonne connaissance de l'anglais
3. Expérience dans un travail connexe
4. Intérêt particulier au domaine pédagogique

DEMANDES

Les demandes écrites à la main doivent inclure le curriculum vitae, fournir des renseignements détaillés sur l'expérience et les postes antérieurs détenus, mentionner le numéro de téléphone et parvenir avant le 24 novembre à M. Georges Gauthier, Président du comité du personnel, 60, rue Boteler, suite 209, OTTAWA 2, ONTARIO.

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TILLY
recherche un
AGENT DE PERSONNEL

La tâche:

Assister le Directeur du Service dans l'administration d'un personnel de 1000 employés. Cet agent sera plus spécifiquement attaché au secteur de l'embauche, la définition et l'évaluation de tâches, l'analyse des structures administratives etc. . . .

Exigences:

Formation universitaire en Relations Industrielles de préférence. Un minimum de 3 ans d'expérience pertinente. Aptitudes à établir et entretenir de bonnes relations avec le personnel.

Conditions de travail:

Salaires à discuter selon la compétence et l'expérience. Possibilités de promotion. Bénéfices marginaux intéressants.

LES PERSONNES INTERESSÉES sont priées de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant le 25 novembre 1970 à 16 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL
Concours 70-12b
1100 Lavigerie, C.P. 244
Sainte-Foy (Québec 10)

DIRECTEUR DE LA DIVISION DE L'ASSURANCE-MALADIE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
FREDERICTON

Le candidat choisi relèvera directement du sous-ministre et devra posséder une vaste expérience en administration à l'échelon supérieur, de préférence en matière de régimes d'assurance-maladie. Nous invitons les médecins et autres diplômés universitaires à soumettre leur candidature.

Traitement négociable
Numéro du concours: NB 70-409
Dernier jour du concours: le 27 novembre 1970

Les réponses doivent donner un résumé du niveau d'ins-truction, et le curriculum vitae et les réalisations du candidat et indiquer également son traitement actuel et celui attendu.

ADRESSER LES DEMANDES À LA:

Commission de la Fonction publique
du Nouveau-Brunswick
Case Postale 1055
Frédéricton, Nouveau-Brunswick

CEGEP D'AHUNTSIC

Offre d'emploi

DIRECTEUR - SERVICE DU PERSONNEL

LE POSTE:

- Assumer la direction du service du personnel dans une institution d'enseignement public de niveau collégial.
- Participer à la formation et à l'administration des politiques de personnel: recrutement, sélection, administration des salaires, formation du personnel, mutations, promotions, etc. . . .
- Participer à l'interprétation et à l'administration des conventions collectives de travail.

LE CANDIDAT:

Le candidat choisi aura acquis à l'Université, ou par la pratique, une solide formation technique. Il possédera un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine des relations du travail ou de la gestion du personnel de même que les aptitudes et les qualités requises pour transiger avec un personnel enseignant, professionnel, technique et administratif.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaires à déterminer selon la compétence.

"Le personnel du Collège Ahuntsic est au courant de la création de ce poste".

LE CANDIDAT INTERESSÉ DEVRA FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE D'ICI LE 23 NOVEMBRE 1970 À:

Secrétaire général,
CEGEP d'Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal 353.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

demandé par le

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

pour le

Service d'information scientifique et technologique

pour diriger le Secrétariat de la Commission consultative ayant un diplôme au niveau supérieur, en sciences et/ou en bibliothéconomie ou en informatique qui peuvent se servir des deux langues officielles. Les candidats devront avoir un minimum de dix ans d'expérience dans le domaine du traitement et de la diffusion de l'information scientifique et technologique.

La préférence sera donnée aux diplômés d'université ayant un diplôme au niveau supérieur, en sciences et/ou en bibliothéconomie ou en informatique qui peuvent se servir des deux langues officielles. Les candidats devront avoir un minimum de dix ans d'expérience dans le domaine du traitement et de la diffusion de l'information scientifique et technologique.

Le traitement annuel de début qui pourrait atteindre 23 000 dollars sera fonction des qualifications du candidat retenu.

Prière d'adresser les candidatures accompagnées d'un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches, Ottawa 7, en rappelant la référence STI-70-1.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

« Elle crée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28 la ligne ogate (14 lignes ogates ou pouces). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et de retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est. rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

AVOCAT

Importante institution financière requiert les services d'un avocat récemment admis au Barreau du Québec.

Le travail est varié et requiert un esprit ouvert à toutes les disciplines du Droit.

Discrétion totale assurée.

S.v.p. inclure curriculum vitae et adresser toute communication à B.P. 1407, Le Devoir.

CONTRÔLEUR

Un fabricant de produits chimiques est à la recherche d'une personne capable de prendre en charge la comptabilité, la gestion des finances et l'administration générale de ses bureaux de Montréal.

Appointements: \$13,000 environ.

Le candidat choisi aura l'entière responsabilité de tout ce qui touche à la comptabilité pour la région et il sera appelé à fournir à la direction et aux services d'exploitation des renseignements sur les résultats financiers ainsi que sur les conséquences qu'entraîneront, des points de vue fiscal et financier, l'adoption de programmes d'exploitation nouveaux et la modification des programmes existants. Il pourra, en cas de besoin, faire appel à l'aide et aux conseils techniques du contrôleur de la compagnie-mère.

La personne recherchée pour ce

5, place ville-marie, montréal 113

poste est titulaire d'un baccalauréat en commerce (option comptabilité) ou elle possède une compétence attestée par un organisme de comptabilité reconnu. Elle jouit d'une solide expérience en comptabilité générale et en comptabilité industrielle, particulièrement en ce qui a trait à la méthode des prix de revient standards. Elle est bilingue.

Ce poste offre à son titulaire la possibilité de promotions éventuelles au sein de la compagnie-mère, une entreprise américaine dont l'activité s'étend dans de nombreux pays étrangers.

Les personnes intéressées voudront bien écrire à l'adresse ci-dessous. L'enveloppe devra porter l'inscription "Dossier no 151". Discrétion rigoureuse assurée.

Price
Waterhouse
et Associés
conseillers en administration

université
du québec
institut national
de la recherche scientifique

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Agit comme secrétaire des organismes législatifs de l'INRS: conseil d'administration, comité exécutif, commission des études et commission scientifique; Responsable des dossiers académiques des étudiants inscrits à l'INRS; Responsable de l'information interne et externe de l'INRS; Responsable de la gestion des archives et des données statistiques de l'INRS.

EXIGENCES:

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en administration, en droit, en génie ou en science. Aptitudes pour coordonner et faire exécuter le travail; Avoir quelques années d'expérience dans l'administration.

LIEU DE TRAVAIL:

Québec

SALAIRE:

Selon l'expérience; D'après l'échelle de salaire de l'Université du Québec.

Faire parvenir curriculum vitae et toutes informations pertinentes au:

Directeur général,
Institut national de la recherche scientifique,
Université du Québec,
2050 ouest, St-Cyrille,
Québec 10, Qué.

Office des recherches sur les pêcheries du Canada Ministère des Pêches et des Forêts HALIFAX - OTTAWA - VANCOUVER

Les laboratoires d'Halifax et de Vancouver de l'Office de recherches sur les pêcheries, recherchent deux directeurs en chef (traitement jusqu'à \$27,500). L'objectif principal de ces laboratoires consiste à découvrir de nouveaux produits, ou à améliorer des produits existants, dérivés des ressources aquatiques renouvelables. Les investigations courantes du Laboratoire d'Halifax portent sur les lipides marins, les stéroïdes, les protéines, les techniques de conservation et de traitement; les investigations courantes du Laboratoire de Vancouver portent sur les farines de poisson, les odeurs et saveurs, les enzymes de poisson, les algues marines et la conservation des ressources aquatiques.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire - Doctorat de préférence - vaste expérience dans une discipline concernant les domaines de recherche de l'Office; démontrer une aptitude aux fonctions de direction et à élaborer des programmes coopératifs.

Référence à rappeler 70-1158

Un coordonnateur de programmes sur la qualité de l'environnement (traitement jusqu'à \$24,425) est demandé à Ottawa pour participer à la planification, à l'élaboration et à la coordination d'un programme national de recherche sur les problèmes relatifs à la qualité de l'environnement et à la pollution, en ce qu'ils ont de commun avec les études sur les pêches, la flore et la faune maritimes et d'eau douce, poursuivies dans les laboratoires de l'Office au Canada.

Conditions de candidature: Diplôme universitaire - Doctorat de préférence; plusieurs années d'expérience dans la recherche en cause; bonne connaissance des problèmes concernant la qualité de l'environnement et la pollution.

Référence à rappeler 70-1157.

Pour de plus amples détails et pour obtenir les formules de candidature, écrire à l'attention du:



Fonction
publique
du
Canada

DIRECTEUR DES CADRES
CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
OTTAWA 4 (ONTARIO).

Dans toute correspondance, rappeler le ou les postes demandés ainsi que le numéro de référence du concours.



Paul VI a rappelé hier devant la FAO, à Rome, que l'Eglise n'accepte pas les moyens artificiels de contrôle des naissances. Il a, à cette même occasion, invité les pays riches à limiter la course aux armements pour mieux travailler au progrès des humains moins bien nantis. (Téléphoto AP)

Paul VI à la FAO

Il y a d'autres remèdes à la misère que le contrôle des naissances

ROME (AFP) — Seul un changement radical d'une mentalité encore primitive pourra sauver l'humanité de la catastrophe dans laquelle sa propre technique risque de l'entraîner. Cet argument a été longuement développé par Paul VI lors de la première visite qu'il vient d'effectuer hier à la FAO, pour le 25ème anniversaire de cette organisation.

Se fondant sur les enquêtes internationales, le pape trace un tableau assez sombre de la situation actuelle, met en garde contre un contrôle des naissances illimité et fustige la course effrénée aux armements. Paul VI constate le déséquilibre scandaleux entre le prix d'achat minime des produits des pays pauvres et

celui très élevé des produits des Etats riches. Une minorité s'enrichit tandis qu'augmente la misère de la majorité. La FAO accroît ses efforts pour nourrir les hommes, mais le nombre de ceux-ci se multiplie.

Le pape aborde alors un point délicat. Le salut de l'humanité est-il au prix d'un contrôle des naissances — que soutient ouvertement le propre directeur général de la FAO, M. Addeke Boerma? Le pontife ne le pense pas. L'Eglise, quant à elle, "revendique toujours le respect des droits inviolables de la personne humaine, dont les pouvoirs publics sont au premier chef les garants."

L'Eglise s'oppose "fermement" au

contrôle des naissances et favorise "une maîtrise raisonnée de la natalité par des couples devenus capables d'assumer librement leur destin..." Comment pourriez-vous jamais agir contre l'homme, s'écrie Paul VI en s'adressant à M. Boerma et à ses collaborateurs, puisque vous n'existez que par lui et pour lui et pouvez réussir qu'avec lui?"

Mais il y a d'autres remèdes: "Quand tant de peuples ont faim (...) toute dépense d'ostentation nationale ou personnelle, toute course épuisante aux armements devient un scandale intolérable".

En outre, il existe encore beaucoup de terres en friche, beaucoup de jeunes désœuvrés, beaucoup d'énergies gaspil-

lées. L'Eglise offre sans réserves son appui à la FAO et aux organisations internationales. Mais tout cela sera vain tant que l'homme restera un loup pour l'homme. "La prodigieuse maîtrise progressive de la vie végétale, animale et humaine, la découverte des secrets mêmes de la matière aboutiraient-elles à l'anti-matière et à l'explosion de la mort?"

Il faut changer la mentalité humaine, admettre la nécessité urgente de la justice sociale et surtout voir en l'homme un frère par la loi suprême de l'amour qui, à son niveau le plus élevé, reconnaît les hommes comme tous fils d'un même père, déclare Paul VI.

Message du Prix Nobel de la paix

ROME (AFP) — Le pr. Norman Borlaug, père de la "Révolution verte" et prix Nobel de la Paix 1970, a adressé hier un message à la FAO, à l'occasion du 25ème anniversaire de cette organisation, dans lequel il met en garde contre le "monstre" que constitue la croissance démographique de la population mondiale.

Le pr. Borlaug souligne la nécessité pour tous les gouvernements de poursuivre leur assistance technique et financière, spécialement dans le domaine agricole, à tous les pays en voie de développement. Il faut, affirme-t-il, offrir "une meilleure image de l'agriculture comme débouché professionnel, afin d'attirer plus de jeunes de talent.

Réunis à l'OCDE

Les experts se sentent désarmés devant le monstre de l'inflation

PARIS (AFP) — Les hauts fonctionnaires des 22 pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) sont réunis depuis hier matin à Paris pour tenter de trouver un moyen de lutter contre l'inflation qui submerge le monde occidental.

Pour tous ces pays, l'inflation est, en effet, devenue la préoccupation majeure. Nombre d'entre eux mènent depuis l'année dernière des politiques monétaires et fiscales draconniennes dans l'espoir de réta-

blir une stabilité indispensable à l'expansion économique. Mais alors que les mesures prises ont été plus dures et appliquées plus longtemps que par le passé, elles ont eu beaucoup moins d'effet que prévu sur les hausses de prix dans le même temps qu'elles ont très nettement ralenti l'expansion.

Le développement sera quasiment nul cette année pour l'ensemble des 22 pays de l'O.C.D.E. et le rythme de la hausse de prix a continué de croître:

Pour la période 1960-65, la hausse annuelle des prix (indice des prix dérivé du produit national brut) a été pour ces pays de 2,6-0/0. Elle est passée à 3,4-0/0 pour la période 65-68, à 4,7-0/0 en 1969 et à 5,5-0/0 cette année.

C'est que maintenant, les garde-fous ont été renversés. D'une part, il n'y a plus aucun îlot de stabilité dans le monde alors que les Etats-Unis et l'Allemagne ont longtemps joué ce rôle avec des hausses de prix très faibles et, d'autre part, les prix internationaux

montent maintenant aussi vite sinon plus que les prix intérieurs, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

Dans ces conditions, chaque gouvernement, qui a tendance à prendre ses voisins en exemple, ne cherche plus la stabilité, mais seulement un taux d'inflation comparable aux autres.

Devant une telle situation, les ministres des finances avaient demandé, au printemps dernier, un rapport au secrétaire de l'O.C.D.E.

C'est ce rapport qui n'a pas été publié officiellement qui a été examiné hier. En fait, pour ce qui en est connu, les experts n'apportent pas d'idées nouvelles. Ils se bornent à faire l'inventaire des moyens habituels jusque et y compris, comme tout dernier recours, "une marge inemployée des ressources, c'est-à-dire en désespoir de cause certaine dose de chômage."

Is citent les politiques de revenus, la libéralisation du commerce international, mais se prononcent contre l'indexation des prix, etc.

Beaucoup de ces mesures sont difficiles techniquement (politique des revenus) ou quasi impossibles politiquement (recours ultime à des "ressources inemployées") à appliquer. D'autres encore vont exactement à l'encontre de l'évolution mondiale: le congrès américain a commencé hier même la discussion d'un projet de loi protectionniste alors que les experts de l'O.C.D.E. recommandent la libéralisation des échanges mondiaux.

Pourtant, ces experts comptent beaucoup sur la concertation plus étroite qu'ils proposent aux pays membres pour les amener à utiliser toutes les armes possibles contre ce qu'ils considèrent — avec la majorité des gouvernements d'ailleurs — comme le premier de tous les maux.

Contre le divorce

ROME (AFP) — La conférence épiscopale italienne dénonce "le divorce comme une vraie plaie sociale, en raison de ses douloureuses conséquences sur le mariage, la famille et la société". Dans une déclaration publiée à l'issue de la septième assemblée générale de la conférence, qui s'est achevée samedi à Rome, les évêques italiens, se fondant sur les enseignements du concile Vatican II et sur l'expérience des évêques des pays à "régime divorciste", estiment de leur devoir de rappeler "l'extrême gravité de l'institution du divorce".

"Tout en entendant respecter la distinction entre les deux sphères, temporelle et spirituelle", les évêques déclarent que la proposition de loi, qui doit être soumise à l'approbation finale de la Chambre, "présente des éléments de gravité singulière", notamment en ce qui concerne "les droits inviolables des enfants".

AVIS AU PUBLIC
GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
 SANS PRÉCÉDENT
 DE PEINTURES À L'HUILE
 présentement à
La Galerie Royale
 1420 ouest, rue Sherbrooke 845-4383

vous parlerez!

La seule assurance de Berlitz.

Votre professeur d'anglais ne vous a laissé aucun espoir? Alors reprenez confiance.

BERLITZ vous fera parler anglais en quelques semaines. Sans peine, sans devoirs, sans livres.

BERLITZ vous fera parler anglais en vous le faisant parler sans cesse jusqu'à ce que vous vous surpreniez "suddenly" à le parler couramment, tout comme votre professeur BERLITZ.

Cette facilité et cette efficacité vous étonnent?

Alors, pour vous en convaincre, venez prendre une leçon d'essai gratuite chez BERLITZ.

Prenez rendez-vous "immediately" en appelant:

Berlitz

Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél.: 288-3111

Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 387-2566

St-Jean, 207, Richelieu, Tél.: 346-6100



En Italie, comme ici, et partout ailleurs, tout le monde dit "oui" au vermouth rouge Martini & Rossi. Sa fraîcheur et son velouté sont parfaitement équilibrés: c'est pourquoi on le boit en soirée avec autant de plaisir qu'à l'apéritif. La prochaine fois qu'on vous suggérera Martini & Rossi, n'hésitez pas, dites: "Si, si, si!"

MARTINI & ROSSI



...sur glace!

Produit et embouteillé en Italie par Martini & Rossi. No de la Régie: 559-I.

arts et spectacles

Pop-Pénélope

Bienvenue, chers Youngblood

On a dit de Ravel que sa musique faisait un petit bruit mais un vilain petit bruit. On pourrait dire des YOUNGBLOOD que leur musique fait un petit bruit mais un merveilleux petit bruit.

En disque, ce son lourd, ce beat répétitif et insistant, n'apportent vraiment rien de nouveau.

Je ne sais pas pourquoi, mais on oublie facilement les YOUNGBLOOD. Parce qu'ils sont discrets, parce qu'ils n'ont jamais atteint la statut envié de supervedettes.

Il ne faudrait pas croire que le rock n'a pas ses compagnons de la chanson. Tout le monde, partout, a quelque chose qui ressemble aux compagnons de la chanson.

On retrouve Jesse Colin Young, Joe Bauer et, bien entendu, Banana. Ici, pas d'effets électroniques, pas de chœur d'enfants, ni de chœur de vierges, pas de violons, pas de flûte, pas de mélotron.

MOTHER EARTH est un peu le corollaire texan des compagnons de la chanson, avec l'accent charmant et folklorique, avec l'éternelle bonne volonté de voir les choses en rose, etc., etc.

Que ce soit un prélude de une minute, mais un peu fou, une chanson d'amour comme "Josiane" tout est délicieux.

Mais j'ai horreur de ce genre de groupe et j'ai, personnellement, horreur de Tracy Nelson.

SAVOY BROWN: "Looking In", PARRROT PAS 71042. Le tout sans Chris Youlden qui s'est volatilisé dans l'éther.

Alors, personnellement, horreur de Tracy Nelson. Mais j'avoue que ce disque est fort bien fait. Il inclut, en particulier, un alliage blanc-noir qui est réussi au plus haut point.

Je ne pense, d'autre part, que le départ de Youlden soit un bien. Il avait une douceur et un rythme bien à lui qui ne remplace pas, au lead vocal, Kim Simmonds.

Alors, personnellement, horreur de Tracy Nelson. Mais j'avoue que ce disque est fort bien fait. Il inclut, en particulier, un alliage blanc-noir qui est réussi au plus haut point.

Le dynamisme que l'on avait remarqué dans le premier disque, est ici reconstruit dans son entier, bien mené par le lead vocal, Kelly Green, peu doué vocalement, mais qui utilise au mieux ses ressources moyennes.

Alors, personnellement, horreur de Tracy Nelson. Mais j'avoue que ce disque est fort bien fait. Il inclut, en particulier, un alliage blanc-noir qui est réussi au plus haut point.

Leur destin les dirige vers la virtuosité (en ce sens quel dommage que le lead vocal ne soit pas un peu touché). En concert, ils doivent être de mieux en mieux.

Alors, personnellement, horreur de Tracy Nelson. Mais j'avoue que ce disque est fort bien fait. Il inclut, en particulier, un alliage blanc-noir qui est réussi au plus haut point.

La vie des Lettres

Jean-Jules Richard: Prix Jean Béraud

par Jean Basile

S'il n'y a pas eu de Prix du Cercle du livre de France, il y aura un Prix Jean Béraud. Les jurés ont été moins difficiles, semble-t-il... ou plus tolérants.

sur la poésie, ainsi que des contes et des poèmes. En somme, une sorte d'écrivain maudit. Ce qui n'empêche pas que "Neuf jours de haine", roman d'une certaine guerre, soit un grand livre et que "Le Journal d'un hobo" soit significatif d'un certain Québec.

tionnantes que l'activité normale. Les concurrents Tout comme le prix du Cercle du livre de France, le prix Jean Béraud mettait en lice sept romans. Rappelons qu'il s'agit de "Une simple affaire de femmes" de Gilles-Louis Beaulieu, "Le Mal de Terre" de Gilbert Brévat, "Encore faim" de Jean-F. Sombinsky, "Eurydice" de Jacques Lamarche, "L'Emmanuel de la mer morte", "Pour l'amour du ciel"

d'Emmanuel Cocke, enfin "Il était une fois" de Jean-Claude Clary. Bien qu'il n'y ait guère encore de précisions sur ce sujet, on peut dire que ces romans seront les piliers de la saison romanesque chez Pierre Tisseyre, cette année.

te propension à la fantaisie (cinq manuscrits sur huit); quoiqu'il trouve ça bien, il regrette toutefois que cette fantaisie ne soit étayée par un équilibre intérieur véritable.

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

Table with 2 columns: CBFT 2 and CBMT 3. Lists TV programs and their start times.

Des films et des prix

L'Office national du film a annoncé vendredi que deux de ses productions ont mérité des prix. Cette semaine, lors de festival de films internationaux.

Des films et des prix

L'Office national du film a annoncé vendredi que deux de ses productions ont mérité des prix. Cette semaine, lors de festival de films internationaux.

Horaires des cinémas

Table with 2 columns: EN LANGUE FRANÇAISE and EN LANGUE ANGLAISE. Lists cinema programs and showtimes.

Advertisement for 'Les sensationnels "Steiner Brothers"'. Includes text about the film and showtimes.

Advertisement for 'L'OURS ET LA POUPEE' by Jean-Pierre Cassel. Includes showtimes and location.

Advertisement for 'L'AMOUR HUMAIN' by Louise Jacques Marleau and Jacques Riberoles. Includes showtimes and location.

Horaires des théâtres

Advertisement for 'les choses de la vie' by Claude Sautet. Includes showtimes and location.

Advertisement for 'Pauline Julien' by Guy L'Arverne. Includes showtimes and location.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Crossword puzzle grid with clues in French. Includes horizontal and vertical clues.

famille et société

Seize Québécoises ont étudié en France le rôle de la femme en milieu urbain

par Solange Chavlin

On parle beaucoup d'éducation permanente ou d'éducation des adultes en France, mais il y a peu de choses qui se font dans ce domaine. Par contre, la sécurité sociale est si bien organisée et incarnée dans la vie quotidienne des familles qu'on oublie d'en vanter les mérites à l'étranger.

De retour d'un stage de trois semaines organisé par l'Office Franco-québécois, seize femmes de Montréal et de la province, ont fait l'expérience des relations franco-québécoises en étudiant sur place le rôle de la femme en milieu urbain. "Expérience passionnante que je souhaite à toute femme de vivre", nous dit Denise Sanche, responsable du groupe.

Composé de femmes dont l'âge moyen était de 30 à 35 ans, le groupe comprenait des mères de famille des syndicalistes, des enseignantes, une avocate, des travailleuses sociales, une psychologue scolaire, etc. Denise Sanche qui nous livre ses impressions personnelles sur cette expérience, est pour sa part, mère de sept enfants de huit à vingt ans, et enseignante à temps partiel, aux cours pour adultes de la Commission scolaire de Montréal.

Pour participer à ce stage, il suffisait de remplir certaines conditions dont la première était sans doute l'intérêt pour les questions familiales et sociales. Il fallait ensuite, au moment de l'inscription,

rédigé un texte expliquant sa motivation. C'est ainsi que l'Office franco-québécois choisit ses seize candidates qui devaient accepter de verser une somme de \$178 qui représentait à peu près 40 p.c. du coût réel total du séjour; le reste étant assumé par l'Office.

Cette première étape franchie, nous dit Denise, il fallait également pour les mères de famille, accepter et dans certains cas, "faire accepter du mari et des enfants", une absence de trois semaines. Dans le cas de Denise, la chose fut assez simple puisque sa fille de vingt ans prit en charge la maison alors que son mari assumait la responsabilité totale des sept enfants.

"C'est ce qui étonnait le plus les Françaises. Pour elles, il était impensable de quitter le foyer trois semaines pour participer à un stage de formation personnelle. Sur le plan de l'émancipation, les Françaises ressentent la même culpabilité que nos mères auraient eue à quitter le foyer pour travailler ou voyager. Pour un Latin, nous a dit un guide fort aimable, pour remplir sa véritable vocation de femme, la mère doit rester au foyer; celle qui travaille provoque presque toujours une rupture conjugale. En fait, les femmes qui travaillent n'ont qu'un seul désir: cesser de travailler, elles ont assez d'argent pour subvenir aux besoins de la famille".

Ce jugement bien masculin sur le travail des femmes n'est sans doute pas partagé par la sociologue Evelyn Sulle-rot que le groupe a rencontrée pendant son séjour à Paris. En fait, il semble que plus les femmes ont atteint un degré d'éducation supérieure, plus elles demeurent au travail, après le mariage. C'est ainsi que 82 p.c. des femmes ayant un degré universitaire continuent à travailler au moment de la maternité alors que seulement 27 p.c. des femmes de niveau secondaire demeurent au travail. On sait pourtant que ces dernières sont moins rémunérées que les premières. D'autre part, la sociologue a mis les femmes en garde contre leur traitement trop facile de domaines en pleine évolution, comme celui du travail social et des loisirs. Les femmes qui, depuis plusieurs générations, ont assumé à peu près bénévolement tout le domaine social, se laissent actuellement damer le pion par l'homme qui vient tout juste de découvrir que le travail social — la sécurité et le bien-être — sont des situations d'avenir dans une société post-industrielle. Il en sera de même du domaine des loisirs, si les femmes n'y sollicitent pas à temps les places qui leur reviennent.

Non aux associations féminines
Les associations féminines ont toujours fait peur aux femmes françaises. Individua-

listes, soumises à l'homme et très soucieuses de plaire, tout mouvement féminin leur semble un croc-en-jambe porcher: l'homme. Malgré cela, l'Union féminine civique et sociale (UFCV) qui est la plus active avec l'Union départementale des associations familiales (UDAF) réussit à regrouper les femmes de plus de 40 ans en faisant l'étude systématique de sujets qui les intéressent comme l'insuffisance de places dans les crèches (garderies), les problèmes des veuves, la demande de cours de recyclage pour les femmes qui désirent retourner au travail, des loisirs mieux organisés dans chaque région, etc. Mais pour obtenir cela, les Françaises se contentent de signer des pétitions, de présenter des mémoires. Jamais l'idée ne leur viendrait de descendre dans la rue, comme l'ont fait les femmes américaines, en août 1970.

Notons toutefois qu'un nouveau groupe dont l'âge des membres est d'environ 30 ans, commence à prendre de l'ampleur et à intéresser des femmes plus jeunes. Il s'agit de l'Association des groupes de jeunes femmes qui publie régulièrement un bulletin et travaille en collaboration avec des associations mixtes ou masculines à la solution de problèmes communautaires.

Quant à l'image reflétée par la presse féminine française, ainsi que la radio et la télévision, il faut bien dire qu'elle est des plus tradition-

nelles, très orientée sur la mode et la beauté. Signalons toutefois l'effort consenti par certains grands magazines qui accordent depuis un an une place plus importante aux véritables problèmes des femmes comme le retour aux études, la contraception, le fossé de générations parents-jeunes, les équipements sociaux et familiaux, etc.

Sécurité sociale enviable

Il est vrai que le Québec vient de franchir, sur le plan de la sécurité sociale, deux étapes importantes en instaurant le régime d'assurance-maladie et une loi d'aide sociale basée sur les besoins réels des familles. Toutefois, la sécurité sociale dont jouissent les familles françaises fait toujours envie aux visiteurs nord-américains.

Les Québécoises qui ont participé au stage de l'Office franco-québécois, ont eu l'occasion, aussi bien à Paris qu'à Nantes où elles ont demeuré dans des familles françaises, de constater les avantages et les inconvénients d'un tel régime. Les allocations familiales, nous dit Denise Sanche, sont environ trois fois supérieures à celles du Québec et progressives selon le nombre d'enfant. La période de maternité est respectée et les femmes ont droit à un congé de 20 semaines sans perdre leur emploi; en plus, les travailleuses jouissent de congés dits "familiaux" à certaines époques de l'année correspondant à la rentrée

scolaire, au début des vacances scolaires, et au moment de la maladie d'un enfant.

Les pré-maternelles, maternelles et pré-scolaires reçoivent les enfants à partir de 2½ ans, selon la loi, mais en fait la pénurie de places ne permet d'accepter que les enfants de quatre ans et plus, dans la majorité des grands centres. Ce service est offert à toutes les femmes qu'elles travaillent ou non, moyennant une rémunération d'environ \$2 par jour pour celles dont le budget le permet.

Ce ne sont que quelques-unes des mesures de sécurité sociale qui ont intéressé ces Québécoises en visite en France. Quant aux problèmes des femmes françaises, elles se sont aperçues que l'égalité de salaires, la formation professionnelle des femmes, le contrôle de la contraception, et les équipements sociaux étaient pour elles tout autant que pour les Québécoises, des batailles à livrer.

Notons en terminant que ces stages se font dans des conditions matérielles très simples, les voyageuses logent cinq par chambre dans une maison équipée d'une cafétéria ou dans des familles. Il faut souscrire d'avance à un certain esprit de recyclage personnel et d'études, nous dit Mme Sanche, qui souhaite que ces stages soient, à l'avenir, mixtes étant donné qu'il y a autant d'hommes que de femmes qui s'intéressent aux questions familiales et sociales.



Le huitième salon d'exposition d'objets d'art et d'antiquités, organisé par le Montreal Women Ort's aura lieu du 25 au 29 novembre, à la Place Bonaventure. Une grande variété d'objets dont des porcelaines chinoises, verreries, argenterie, cuivres, tableaux, bijoux, lustres, seront exposés par plus de 30 antiquaires et artistes des plus réputés venant de tous les coins du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis. Une avant-première aura lieu le mercredi 25 novembre à 19hrs et on y servira des vins et fromages. On peut obtenir des billets pour cette soirée en téléphonant au 739-3601 ou au 488-4691.

Méfiez-vous des maris ou épouses sur ordinateur

NEW YORK (AFP) — Vous qui cherchez un mari, une épouse ou simplement une amie, méfiez-vous des ordinateurs. Cette mise en garde a été lancée par Mme Bess Myerson-Grant qui dirige une commission municipale chargée de contrôler la consommation. La Commission a reçu de nombreuses plaintes de clients des agences matrimoniales qui utilisent l'ordinateur pour former le couple idéal.

Une jeune fille s'est plainte d'avoir été mise en relation avec un homme qui est entré chez elle nu sous son pardessus. Une autre d'avoir rencontré un déséquilibré. Mme Bess Myerson a déclaré que "les

agences matrimoniales qui utilisent des ordinateurs exploitent l'insécurité des solitaires" en leur demandant de \$7 à \$525, en échange d'une liste de noms. Plusieurs femmes ont signé des contrats de plus de \$500 sans avoir au bout de six mois été mises en présence d'un seul homme et aucune clause d'annulation n'est prévue à ces contrats.

Des clients se sont également plaints d'une agence astrologique qui ne connaissait rien aux signes astrologiques et d'une autre firme de ce genre qui annonçait à tort, dans sa publicité, qu'elle était dirigée par un ecclésiastique.

Hommes et femmes au travail seront traités sur le même pied en Ontario

TORONTO (PC) — Chargée d'appliquer la loi de l'égalité de l'emploi pour les femmes, la Dr Lita-Rose Betcherman, directrice du bureau féminin du ministère du Travail ontarien, n'accordera d'exemptions que dans des cas particuliers.

"Toutes les demandes basées sur le fait que seuls les hommes ont jusqu'à occupé l'emploi en question seront très froidement étudiées, a-t-elle expliqué devant l'Association des éditeurs industriels du Canada. Entrant en vigueur le 1er décembre, la loi interdit toute discrimination basée sur le sexe ou le statut marital et prévoit également un

congé de maternité pouvant aller jusqu'à 12 semaines. Les seules exemptions réelles admises par le bureau concerneront les emplois qui requièrent une force physique trop grande, bien que dans la plupart des cas, les femmes peuvent parfaitement faire des travaux lourds; elles l'ont notamment prouvé pendant la guerre quand elles remplaçaient les hommes mobilisés.

Le Dr Betcherman a d'autre part démenti certaines allégations voulant que les femmes cessent de travailler après leur mariage en Ontario: 40 pour cent d'entre elles subviennent à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Éducation à la consommation chez les écoliers américains

WASHINGTON (PA) — Des brochures portant sur l'éducation du consommateur seront distribuées aux Etats-Unis dans les écoles primaires et secondaires.

La conseillère et adjointe spéciale aux affaires du consommateur dans le gouvernement Nixon, Virginia Knauer, s'occupe de la distribution de ces brochures contenant 58 pages. Les enseignants y trouveront des conseils permettant aux enfants, depuis la classe maternelle à la 12ème année, de devenir des acheteurs avisés.

On suggère d'intégrer dans une large mesure l'éducation aux consommateurs dans le cadre du programme scolaire existant, entre autres en posant les problèmes de l'achat à crédit dans la classe de mathématiques, ou encore en discutant de la signification des contrats au cours d'anglais.

Invasion d'escargots géants...

KORAT, Thaïlande (AFP) — La province de Ratchasima, à l'est de la Thaïlande, doit faire face à une invasion peu commune: celle de milliers d'escargots géants.

Depuis 48 heures, de véritables régiments de "monstres" — dont certains ont la taille d'un ballon de football — déferlent lentement mais sûrement à travers les champs et les plantations, détruisant systématiquement tout ce qui peut être détruit par un escargot.

La fécondité des escargots géants est aussi impressionnante que leur taille: une femelle produit de 62 à 75 oeufs pour sa première "portée" et jusqu'à 600 oeufs pour sa seconde.

Une équipe de spécialistes a été envoyée sur place pour tenter d'enrayer cette invasion.

LA COUTURE CHEZ-VOI



Exposition de fleurs de la Thaïlande au Jardin botanique

L'exposition d'automne au Jardin Botanique de Montréal est ouverte au public tous les jours de 9 heures à 18h.

Cette année, l'exposition a pour thème "JARDIN DE LA THAÏLANDE", et présente dans un décor exotique une grande variété de fleurs, d'arbres et d'arbustes.

L'exposition sera en cours jusqu'au 13 décembre. L'entrée est libre.

Carnet social

La vente-échange annuelle de l'Union de Familles de Cartier ville-Bordeaux aura lieu le samedi 21 novembre de 13h à 15h. Elle se déroulera au sous-sol de l'Eglise Sainte-Odile, 4545, rue de Salaberry (entrée à l'arrière). On pourra y échanger, vendre et acheter toutes sortes d'articles usagés: patins, skis, autres accessoires de sport, vêtements, etc. Entrée libre.

Comment résoudre les 3 principaux ennuis DES DENTISTES

En saupoudrant simplement un peu de FASTEETH sur votre dentier, vous pourrez en même temps: (1) maintenir les prothèses supérieures et inférieures mieux et plus longtemps; (2) les maintenir plus confortablement; (3) manger plus naturellement. Attention: la poudre adhésive pour dentiers FASTEETH n'agit pas sous les appareils. Nul effet gonfleur, strupéus ou pâteux. La santé exigeant un dentier bien ajusté, voyez donc votre dentiste régulièrement. Demandez votre FASTEETH, si facile à utiliser, à tous les rayons de pharmacie.

Patron no: 9049

Faites cet ensemble tunique et pantalon que vous porterez en maintes occasions. Le patron imprimé no 9049 est offert pour les tailles 34 - 46. (Nouvelle classification des tailles). Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 st. rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

Comment peut-on l'utiliser?



Comme porte-clefs en argent sterling

Conçu dans une forme de clef de très belle reproduction, en argent sterling. L'anneau se fixe au moyen d'un ressort pour faciliter l'entrée et la sortie des clefs \$10.

BIRKS JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Fairview, Rockland, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie et les Galeries d'Anjou.

SPECIAL CHEMISES 19¢
AVEC CHAQUE \$1.00 DE NETTOYAGE A SEC. 932-5121
NETTOYAGE DE CHEMISES GARANTI DE PREMIERE QUALITE
MADAME BLANCHE
443, St-Vincent, Montréal — Tél.: 861-0581

Nous présentons les nouvelles...
MONTRES-BRACELETS BULOVA
Goddess of Time

Bien plus qu'une montre... chacune d'elles est un éloquent gage d'amour.

Le bracelet, qui forme une seule pièce avec l'élégant boîtier, confère au poignet une beauté qui en dit long.

Sous ces dehors enchanteurs, le mouvement de précision à 23 rubis donne l'heure avec une précision incroyable.

A. GODDESS OF TIME "A"
Montre à cadran à chiffres romains et bracelet genre vanierie.
En jaune, modèle No 53944y
En blanc, modèle No 53945w
prix \$80.00

B. GODDESS OF TIME
Jolie montre à cadran argent avec motif à mailles partout.
En jaune, modèle No 53940y
En blanc, modèle No 53941w
prix \$75.00

C. GODDESS OF TIME
Le bracelet et le boîtier ont un ravissant motif de petit point.
En jaune, modèle No 53942y
En blanc, modèle No 53943w
prix \$85.00

EN VENTE CHEZ LES BIJOUTIERS GRANDS MAGASINS DE LA QUALITÉ ET DANS LES GRANDS MAGASINS, DANS TOUT LE CANADA.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.
AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

A VENDRE Ensemble complet de cinéma amateur "Boley Flex", projecteur super 8, écran, ensemble prise de vue avec Zoom, coupeuse, et autres accessoires. Complètement neuf. Laisserais pour bon prix. Cause départ. Tél. soir-semaine 271-4466 Richard. 21-11-70	HOMME DEMANDE Une personne ou couple discret et sérieux désirant revenu plein temps ou partiel, possibilité \$2,000 par mois. Tél.: 721-9915 pour rendez-vous seulement. 19-11-70
AUTO A VENDRE CADILLAC: bonne condition, très propre. Meilleure offre. Tél.: 737-2818 19-11-70	LOGEMENTS A LOUER Bas de duplex, 5 pièces, endroit très attrayant, 5833 Clanranald. Pour adultes \$155. Tél. 489-6096. 15-12-70
CHALET A VENDRE Autoroute région Ste-Adele. "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$15,900., terrain compris: \$95.50 par mois. Tél. 731-3501. J.N.O.	PERSONNEL Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 21-11-70
CHALET A LOUER Luxeux Bavaois, Ste-Agathe, près pentes, 5½, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meuble colonial, saison. Tél.: 256-6825 (samedi 254-6728). 15-12-70	PROPRIETE A VENDRE VILLE ST-LAURENT: 9 pièces, 2 cheminées, 2 salles de bains, grande salle de jeux au sous-sol. Tél.: après 14 heures 747-4152. 18-11-70
FEMMES DEMANDEES SECRETAIRES BILINGUES Nous avons un poste vacant dans le département des ventes pour une secrétaire qualifiée complètement bilingue. Travail varié et intéressant dans une ambiance agréable. Nous offrons un excellent programme de bénéfices marginaux et un bon salaire de début. Communiquer avec: Mlle Desrosiers, Gillette of Canada Ltd., 5450, Côte de Liesse, Montréal. Tél.: 735-2551 18-11-70	TAILLEUR Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
OCCASIONS D'AFFAIRES IMPORTANT MANUFACTURIER CANADIEN DE CARROSSERIE D'AUTOBUS SCOLAIRE Une compagnie canadienne en pleine expansion, recherche un concessionnaire déterminé, pour la Ville de Québec et la Région Est du Québec. La compagnie choisie devra être financièrement solide et disposée à s'occuper activement de la vente de la marchandise dans un territoire exclusif et assujéti. Expérience, avec des concessionnaires de camions, dans la vente d'autobus ou d'équipement de camions s'y rapportant, serait désirable. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter: THOMAS BUILT BUSES Woodstock, Ontario (519) 539-1226 ou écrire à: Case postale 380. 18-11-70	DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE - Habits et costumes sur mesure 351 st. rue GUIZOT Tél.: 388-2532 18-11-70

Les marchés boursiers

Malgré une baisse, Montréal donne des signes de progrès

La Bourse de Montréal a donné des signes de progrès, hier à la fermeture, alors que les prix étaient irréguliers après avoir baissé dans tous les secteurs. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 142 à 74, avec 64 titres inchangés.

Au total, 1.40 million d'actions ont changé de mains, au regard de 1.79 vendredi.

Dans les mines et pétroles, Texaco Canada a reculé de \$1 à \$25 102, Shell Canada de 3-8 à \$32 1-8 et Noranda de 1-8 à \$26 3-8. TransCanada Pipelines a gagné 1-4 à \$32 et Falconbridge 1-4 à \$133 1-2.

Parmi les industrielles, Southern Press a régressé de 1-2 à \$50 1-2, QSP Ltd. de 5-8 à \$18, Walker-Gooderham de 1-2 à \$38 3-8, Placer de 1-2 à \$29 1-2, Union Carbide de 1-2 à \$12 3-4 et Consolidated Bathurst de 1-4 à \$8 3-4.

Dofasco a monté de 3-8 à \$20 3-8 et Simpsons Sears de 1-4 à \$22.

Dans les Banques, Montréal a avancé de 1-4 à \$14 5-8 et Canadienne Nationale a perdu 3-8 à \$12 3-8. Toronto-Dominion a reculé de 1-4 à \$18 3-4.

A la Bourse canadienne, Dumont a avancé de huit cents à 68 cents. Eagle Mines a progressé de 10 cents à \$2.40. Patino Mining Corp. a reculé de \$1 à \$27 1-2. Gibraltar Mines Ltd. de 1-2 à \$33.50, Visa Bella Inc. de 30 cents à \$2.60, Van Der Hout Associa-

tes de 1-4 à \$6 et Triton Exploration de 20 cents à \$3.70.

Toronto

Une reprise de dernière heure, hier, avait réussi à permettre le recouvrement de nombreuses pertes accusées au cours de la deuxième séance consécutive à la baisse, à la Bourse de Toronto.

Le volume des transactions se chiffrait par 1.93 million d'actions, une légère hausse par rapport aux 1.92 million d'actions négociées vendredi. Le nombre des pertes surclassait celui des gains, soit 245 contre 163, tandis que 252 valeurs étaient demeurées inchangées.

Parmi les valeurs à la baisse, on notait Tone-Craft Paints, de 1-2 à \$12; Opemiska, de 7-8 à \$9 1-2; Jefferson Lake, de 3-8 à \$9; Crown Life, de 2 à \$25 1-2; Du Pont, de 1 à \$13 3-4; Westburne, de 1-2 à \$6 3-4; Union Carbide, de 1-2 à \$12 3-4; Patino, de 2 1-2 à \$26; International Mogul, de 25 cents à \$9.75, et Brunswick, de 25 cents à \$4.25.

En hausse, on notait Canadian Equity, de 3-4 à \$7 7-8; Inco, de 5-8 à \$47; OSF Industries, de 1-2 à \$5 3-4; Conwest, de 40 cents à \$9.90; Lake Dufault, de 3-8 à \$13 1-4; Bethlehem, de 1-4 à \$13 1-2; Madeline, de 12 cents à \$2.98; Simpsons, de 1-4 à \$16 1-2; Asamera, de 3-8 à \$14 3-4, et Morthland, de 7 cents à \$1.00.

New York

La tendance a été irrégulière, hier, à Wall Street. Les cours ont continué à s'effriter pendant la première partie de la séance, plus en raison de la faiblesse de la demande que à la suite d'une nette pression des ventes.

Un redressement s'est amorcé ensuite, notamment parmi les blue chips, permettant à l'indice des industrielles de regagner le terrain perdu, les affaires restant peu actives.

Sur l'ensemble du marché, les baisses restent toutefois près de deux fois plus nombreuses que les hausses.

Seules les automobiles, où General Motors s'est raffermi, et les pharmaceutiques ont progressé. Les électroniques, les mécaniques, les sidérurgiques et les tabacs se sont effrités.

Les papeteries et les pétrolières, où Standard Oil New Jersey s'est alourdi, se sont repliées par endroit.

Les aéropatiales, les matériaux de construction, les magasins, les caoutchoutières, les alimentaires, les cinémas et les radio-télévisions ont été étroitement irréguliers.

Aux produits chimiques, ordinateurs et cuprifères, également irréguliers, on note des avances de Du Pont de Nemours et Honeywell et un net recul de Copper Range.

La Bourse de New York a enregistré son plus faible volume de transactions en trois semaines: 9.17 millions d'actions, au regard des 11.8 millions d'actions transigées vendredi.

Parmi les valeurs canadiennes, Inco avait gagné 3-4 à \$46 1-4. Dome Mines était en baisse de 1 3-4 à \$62 3-4; Walker Gooderham, 3-4 à \$41 3-4; Genstar, 5-8 à \$7 5-8; et Distilleries Seagrams, 1-4 à \$46 1-2.

A la Bourse américaine, les pertes surclassaient les gains, soit 521 contre 266, sur les 1,052 valeurs négociées.

Canadian Javelin avait gagné 7-8 à \$10 5-8, Canadian Marconi, 1-8 à \$3.25, et Brascan, 1-4 à \$14 1-4.

Nomination au CN



Keith E. Hunt

M. Keith E. Hunt est nommé vice-président, transport et entretien, au siège social du Canadien National à Montréal. C'est ce qu'annonce le président et directeur général du CN, M. Normand J. MacMillan, c.r. M. Hunt était depuis 1967 directeur général du CN, région des Grands-Lacs. Il remplace M. J. H. Spicer, qui devient vice-président, région des Montagnes.

Les augmentations des prix du pain étaient conformes aux normes de la C.F.P.R.

OTTAWA (PC) — Les augmentations du prix du pain qui sont entrées en vigueur plus tôt cette année, en Ontario, étaient conformes aux normes imposées par la commission fédérale des prix et des revenus.

Dans un rapport publié hier, la commission soutient qu'il s'est avéré évident, dans chaque cas, que les boulangeries avaient assumé des hausses de coût de production beaucoup plus importantes que les revenus supplémentaires tirés de ces augmentations de prix.

Il s'agit de quatre compagnies qui ont annoncé, en juin dernier, une hausse du prix au grossiste de 1-8 de cent: Canada Bread, Corporate Foods Ltd., Christie's Bread Nabisco Ltd., General Bakeries Ltd. et Weston Bakeries Ltd.

On sait que la commission fédérale et les milieux d'affaires canadiens en étaient venus à une entente, en fé-

vrier, selon laquelle les hausses de prix seraient maintenues en bas des augmentations de frais de production.

Le rapport de la CPR souligne que ces quatre entreprises ont vu leurs profits baisser de façon notable, en 1970, au regard de l'année dernière, et encourront des pertes pour l'année financière en cours.

Ainsi, note le rapport, le profit moyen net par livre de pain, pour ces quatre boulangeries, a décliné d'environ 4-10 de cent, en 1970, au regard des profits de 1969.

D'autre part, les augmentations de coûts de production se sont surtout fait sentir dans les domaines de la distribution, des matériaux et de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, la commission fédérale signale que les boulangeries subissent un phénomène de compétition de plus en plus important: la concurrence des grandes chaînes de magasins d'alimentation.

Versafood Services Limited



Allan D. Baker



William E. Emerson

ERRATUM: Le lecteur est prié de noter que lors de la publication de ces nominations dans une livraison précédente, le rédacteur a cru qu'il s'agissait de nouveaux postes au sein de la Société VS Limitée alors qu'en fait ces nominations ne concernaient que Versafood Services Limited, les deux compagnies étant distinctes l'une de l'autre.

Le Conseil d'administration de Versafood Services Limited vient d'annoncer la nomination de Allan D. Baker au poste de président du Conseil et directeur général de l'Exécutif et de William E. Emerson au poste de président de la compagnie. Au moment de sa nomination M. Baker occupait la double fonction de président de la compagnie et du Conseil. M. Baker demeure toujours le responsable de l'établissement des politiques de la compagnie ainsi que du développement des opérations internationales de Versafood Services Limited.

Dès le début de 1969, M. Emerson devenait vice-président et gérant général des opérations de Pepsi-Cola International. De 1963 à 1969 il occupa les fonctions de président et directeur général de l'Exécutif de Pepsi-Cola Canada Ltd. M. Emerson assume maintenant toute la responsabilité des activités canadiennes de Versafood Services Limited. Ce service d'alimentation, le plus important au Canada, s'est acquis une réputation de chef de file dans l'approvisionnement des entreprises commerciales, industrielles et institutionnelles. La division "Heritage" de Versafood Services Limited dirige aussi un nombre grandissant de restaurants et hôtels.

les indices

MONTREAL		65	13	7	85	8
	Indust. Serv. publ.			Banq.	Comb.	Papiers
Changement	-0.48			+1.02	-0.32	+0.03
Fermeture	165.72	138.74	166.22	161.16	81.66	
Sem. dernière	167.15	138.99	160.18	162.51	82.72	
Hois dernier	170.28	137.99	175.17	165.09	87.42	
1970 haut	195.96	144.50	193.63	183.63	125.35	
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	81.00	
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47	
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98	

TORONTO		Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.12	-0.15	-1.01	-0.64	
Fermeture	162.54	183.29	88.73	177.38	
Semaine dernière	163.79	183.44	89.74	178.02	
Semaine dernière	163.79	178.19	92.63	183.03	
Mois dernier	67.08	180.40	95.99	180.46	
1970 haut	187.18	195.76	118.18	226.50	
1970 bas	141.43	138.77	81.66	108.14	
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73	
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54	

DOW JONES		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	758.56	764.99	752.46	760.13	0.34	
Transport	146.89	147.72	145.35	146.55	-0.96	
Services publics	110.72	111.39	110.14	110.75	-0.13	
Ensemble	243.48	245.27	241.50	243.65	-0.38	
Volume: Industrielles	775,400	;	Transport	248,200	;	
Services publics	189,400	;	Ensemble	1,213,000	;	

Les exportateurs canadiens s'inquiètent des conséquences d'un projet de loi du Congrès

par Boris Miskew de la CP

L'Association des exportateurs du Canada a adressé, hier, à Washington, un télégramme dans lequel elle se dit inquiète des mesures de protectionnisme contenues dans le projet de loi sur le commerce de 1970.

Le télégramme est adressé à M. Wilbur D. Mills, président du comité du budget et de la nouvelle législation qui doit être soumise au Congrès des Etats-Unis, au cours de sa session actuelle.

J. J. M. McAvity, président de l'Association des exportateurs du Canada, déclare que son organisme aimerait voir certaines modifications apportées à la législation avant qu'elle ne soit adoptée par le Congrès.

"Nous appréhendons sincèrement, dit le télégramme, la perspective d'un éventuel renversement de la philosophie commerciale des Etats-Unis et des mesures de représailles que cela pourrait entraîner de la part d'autres pays, ce qui porterait, à long terme, de sérieux préjudices à l'ensemble de l'économie mondiale."

L'association s'inquiète également des nouvelles règles prévues par le projet de loi, établissant une formule arbitraire à utiliser pour déterminer l'ampleur des préjudices occasionnés par les importations.

Cela, précise l'association, pourrait automatiquement entraîner de nouvelles restrictions aux importations, notamment des contingents.

fonds mutuels

Fonds	Off.	Dem.
Abbey Nth Am Fund	1.06	1.06
A.G.F. Special	2.16	—
Adams	1.81	—
All Cdn Com	6.54	7.15
All Cdn Div	7.57	8.27
All Cdn Ven	3.26	3.56
American Growth	4.46	4.82
Am. Gen. Growth	13.13	16.54
Andree Equity	3.70	4.04
Assoc. Invest	4.67	4.92
Beacon Growth	5.59	6.14
Beaubran	38.19	41.47
Canada Growth	5.03	5.53
Canagex	8.53	8.89
Cdn Gas Energy	12.47	13.70
Cdn Inv. Fund	4.13	4.44
Cdn Scudder Fund	17.19	17.19
Cdn Sec Growth	4.10	4.51
Cdn S.A. Gold Fund	5.23	5.72
Cdn Trusteed	4.56	5.01
Canafund	54.34	57.27
Capital Growth	8.11	8.01
Champion Mutual	6.80	7.43
xChase Fund	7.63	8.44
Collective Mutual	5.27	5.78
Commonwealth Int'l	11.23	12.31
xCompetitive Capital	5.87	6.43
Corporate Investors	4.83	5.28
Corporate Invest Stock Fd	4.33	4.74
Commonwealth Int'l Lev	2.80	3.07
Dominion Compound	4.42	4.81
xDreyfus	10.29	10.39
Enlarsa Investment	5.27	5.76
Exec Inv Int'l	5.79	6.35
xFidelity Trend	30.29	32.17
Fonds Desjardins A	3.67	—
Fonds Desjardins B	4.31	—
Fonds Collectif A	5.56	6.07
Fonds Collectif B	5.03	5.18
Fonds Collectif C	7.81	8.25
Fonds P.E.P.	2.97	3.22
Fraser Growth	2.41	2.63
Gis Compound	7.13	8.45
Gis Income	2.96	3.26
Growth Equity	5.45	5.98
Growth Oil and Gas	21.51	—
Guardian Growth	6.74	—
Harvard	5.94	6.51
IOS Int'l	4.85	5.22
IOS Venture	3.29	3.59
Industrial Growth	5.32	5.85
International Growth	5.43	5.93
Invest	13.01	14.21
Investors Growth	9.59	10.48
Investors Int'l Mutual	6.03	—
Investors Mutual	4.79	5.24
Keystone Cda	5.47	6.01
xKeystone Cust S-1	16.14	17.01
xKeystone Cust S-4	3.70	4.04
xKeystone Cust K02	4.37	4.7
xKeystone Polaris	2.98	3.26
xLexington Research	13.39	14.62
Magna Carta	1.79	1.83
Maritime Equity	2.69	2.94
Mariborough	3.79	4.14
Mutual Accumulating	4.59	5.05
Mutual Bond	8.73	9.17
Mutual Growth	3.97	4.37
Mutual Income	4.44	4.88
Natrusco	11.31	11.87
Natural Resources	6.63	7.25
N.W. Equity	4.64	5.10
N.W. Financial	3.47	3.81
N.W. Growth	4.21	4.63
One William Street	12.74	13.74
xOppenheimer Fund	6.83	7.46
Pension Mutual	6.63	7.27
xPerformance Plus	2.89	3.25
P.H. and N. Fund	10.01	10.21
Planned Resources	4.95	5.44
Principal Growth	3.53	3.88
Provident Mutual	6.04	—
Prov Stok Fd	4.72	5.16
Pulsam Growth	8.44	9.44
Radisson	2.59	—
Regent Fund	7.66	8.37
Reynolds	4.82	4.97
Sav Inv Pret et Rev	5.61	6.16
Sav Inv Am Pret	8.48	9.32
Spot	4.67	5.27
Taurus	4.34	4.77
Timed Investment Fund	6.08	6.68
United Accumulative	4.17	4.58
United Horizon	2.86	2.61
United American	1.38	2.04
United Ventures	4.80	5.43
Universal Savings Equity	6.46	7.10
Western Growth	3.35	3.67
Westfield Growth	3.21	3.53
Xanada	3.38	3.70
York Fd of Cda	4.15	4.51

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des Bourses de Montréal et Canadienne

Nom	Vente	Haut	Bas
Acadia Uran	4,500	05	05
Accord	1,000	13	14
Advance Red Lk	3,000	04	04
Aquacore	500	90	90
Bald Min	500	03	03
Belore	1,500	18	18
Chiboungi	1,150	145	100
Clearwater	3,500	34	36
Cos Durham	9,200	225	215
L.P. Div	8,800	230	215
D. Coo	2,000	18	18
Dr Lk Nick	2,500	450	425
Hobrook	100	750	750
Hughes Ind	4,900	450	350
Int Systems	2,800	104	100
Interprov Dred	3,000	045	045
Killarney	3,500	16	15
Lacaille Mng	2,000	20	19
Medpak	1,000	125	120
Mitsunishi Ur	500	44	44
Morono Copper	3,000	24	24
Nagata	5,000	20	20
Newbracka	4,000	19	10
N B Uran	500	440	440
New Miller	1,500	065	08
North Que Expl	3,500	90	80
Nouvelle Mng	11,125	65	39
N Q N Mns Id	1,000	435	435
Panacea	1,000	11	11
Progres Eng Pat	100	400	400
Que Antimony	4,000	27	25
Sklar	1,500	90	80
Spar Aero	200	125	110
Tara	4,500	280	225
Victoria Alg	2,000	07	07
Wright Bar	7,500	100	88

cours des changes

Cours des changes entre banques fournis par la Banque Canadienne Nationale

Pays	Monnaie	Cour.
Allemagne	Mark	1.4236
Argentine	Peso	2.4622
Australie	Dollar	1.1398
Autriche	Schilling	0.0395
Belgique	Cruzeiro Novo	2155
Bresil	Cruzeiro Novo	2155
Danemark	Couronne	1.862
Espagne	Peseta	0.168
France	Franc	1.852
Hollande	Florin	2.838
Italie	Lire	0.021541
Japon	Yen	0.002856
Mexique	Peso	0.0818
Etats-Unis	Dollar	1.02322
Norvège	Couronne	1.429
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1448
Suède	Couronne	1.074
Suisse	Franc	2.065

cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien a monté de 3

LES SPORTS À LA PIGE

ANGELA COUGHLAN, de Burlington, Ont., a été choisie athlète féminine de l'année au Canada lors de la réunion annuelle de l'Union athlétique amateur qui s'est tenue en fin de semaine, à Winnipeg. La jeune nageuse de 18 ans se mérite ainsi le trophée Springstead. RUSSEL PRIOR, de Hamilton, adepte des poids et haltères, a reçu pour sa part la médaille Norton Crow Memorial, à titre d'athlète masculin par excellence au pays. L'Association canadienne d'athlétisme a également annoncé les noms de ses meilleurs athlètes pour la dernière année. Thelma Fynn, de Vancouver, a été élue la meilleure athlète universitaire au pays, tandis que Jill Pelland, de Victoria, a été nommée le meilleur athlète dans la catégorie cadet. Debbie Brill, de Haney, C.B., un as des sauts en hauteur, a été choisie athlète masculin de l'année et le meilleur athlète de l'association. Jérôme Drayton, de Toronto, a également reçu la mention de meilleur athlète de l'année, en plus de décrocher le trophée Begley accordé au meilleur coureur de marathon. Comme on le voit, les athlètes du Québec brillent par leur absence.

JOE FRAZIER, avec la perspective d'affronter Muhammad Ali pour une recette record à multiples millions de dollars liée à son titre mondial des poids lourds, ne devrait pas permettre à Bob Foster de devenir le premier champion du monde des mi-lourds à se parer de la couronne toutes catégories, demain soir à Détroit. Les deux Noirs américains, tout aussi différents de style que de morphologie, se disputeront un combat à double enjeu du fait de la réapparition d'Ali, le champion déchu, en un quinqué ou double pugilistique dans l'arène de l'amphithéâtre Cobo où les ouvriers de l'automobile formeront la grande majorité des quelque 13.000 spectateurs attendus. Frazier, solide et efficace machine à frapper dans le style dévastateur du regretté Rocky Marciano, est le favori pour faire de Foster sa 26ème victime malgré le poing redoutable du cham-

pion des mi-lourds qui a fait le vide d'aspirants dans sa catégorie naturelle. Le combat sera télévisé dans 110 salles de spectacle aux États-Unis et au Canada, ainsi que dans 26 pays par satellite, ce qui devrait porter la recette à plus de deux millions de dollars. Frazier en touchera 40% et Foster 22,5%. Ils ont été assurés de respectivement \$150.000 et \$75.000.

LA FEDERATION JAPONAISE D'ATHLETISME a annoncé hier que huit des meilleurs coureurs au monde avaient été invités afin de participer au 5ème marathon international (virtuel championnat du monde de marathon) qui aura lieu à Fukuoka, le 6 décembre prochain. Ce sont: JEROME PETER DRAYTON (Canada), vainqueur de l'épreuve l'an dernier, Ron Hill (GB), gagnant du marathon de Boston 1970, Bill Adcocks (GB), Derek Clayton (Australie), détenteur du meilleur temps réalisé dans un marathon avec 2h.08'33"6, Jack Hoster (N-Z), Kenneth Moore (EU), Jury Volkov (URSS) et Yoshiaki Usami (Japon).

MUHAMMAD ALI, pour la première fois depuis sa rentrée victorieuse contre Jerry Quarry le 26 octobre dernier à Atlanta, a remis les gants hier pour préparer son combat du 7 décembre à New York contre l'Argentin Oscar Bonavena. Il s'entraînera à raison de cinq à six rondes par jour au gymnase d'Angelo Dundee, à Miami, avant de se rendre à New York quelque dix jours avant le match prévu en 15 reprises. Ali est donné en très net favori, de 3 à 2 contre 1, pour remporter sa 31ème victoire aux dépens du seul boxeur qui résista, et par deux fois, au punch de Joe Frazier.

YVAN COURNOYER, qui a subi il y a trois semaines une fracture d'un os du pied gauche, et JOHN FERGUSON, dont la courte retraite a pris fin vendredi, seront dans l'uniforme du Canadien, ce soir au Forum, contre les Golden Seals de la Californie. Cependant, Jacques Laperrière manquera encore à l'appel. Afin de permettre à Cournoyer et à Ferguson de s'aligner avec le Tricolore, le Canadien a dû céder les avants Fran Huck, Phil Roberto et Guy Charron aux Voyageurs de Montréal, de la ligue Américaine.

LES ADULTES pourront suivre des leçons de ski, dispensées par des moniteurs diplômés, dans les parcs de Montréal, au cours de l'hiver. Le premier stage aura lieu les lundi et mercredi 11-13-18-20-25 et 27 janvier, ou les mardi et jeudi 12-14-19-21-26 et 28 janvier. Le second stage aura lieu les lundi et mercredi 8-10-15-17-22 et 24 février, ou le mardi et jeudi 9-11-16-18-23 et 25 février, de 19h30 à 21h30. Les endroits où les leçons seront données sont les parcs Mont-Royal, Maisonneuve, Ahuntsic et Des Hironnelles. Les frais d'inscription sont de \$15.00 pour toute la série. Pour s'inscrire, on doit communiquer avec Roger Milette, en composant 872-4692 (le jour) et 872-2593 (le soir).

L'Australien JACK BRABHAM, pilote et constructeur d'automobile, a formellement démenti que des problèmes financiers soient à l'origine de sa décision d'abandonner la compétition, ainsi que l'avait récemment annoncé le Daily Mirror. Dans un communiqué publié à Londres, Brabham réaffirme que les raisons de sa retraite sont celles qu'il avait déjà données lors du dernier Grand Prix du Mexique. A savoir: consacrer davantage de temps à sa vie familiale et à ses affaires.

LINDY McDANIEL, lanceur de relève des Yankees de New York, recevra, le 10 janvier prochain et lors du 31ème dîner des rédacteurs sportifs de Chicago, le trophée Ken Hubbs. McDaniel, âgé de 34 ans, a égalé, la saison dernière, le record de 29 parties sauvées établi par Luis Arroyo en 1961. McDaniel était l'un des coéquipiers de Hubbs qui se tua lors de l'écrasement de l'avion dans lequel il avait pris place, près de Provo, Utah, en 1964.



OBJET CONTROVERSE! Tom Dempsey, botteur de précision des Saints de la Nouvelle-Orléans, nous montre la fameuse bottine spéciale dont il s'est servi pour réussir, lors d'un récent match de la NFL, un placement-record de 63 verges. Vic Schwenk (à dr.), directeur général de l'équipe, a dit qu'il n'y avait rien d'illégal dans cette chaussure, malgré les protestations d'équipes rivales. Dempsey, handicapé à la naissance par l'absence d'une main et un pied droit quasi inexistant, a fait preuve de grand courage en réussissant à percer au football professionnel. La bottine lui est toutefois indispensable. (Téléphoto PA)

5 parties à l'extérieur puis, les Expos seront au parc Jarry en avril

Les Expos de Montréal reprendront leur troisième saison au parc Jarry mardi, le 13 avril, contre les Mets de New York à compter de 21h5.

Le calendrier de 81 parties locales de la saison 1971 a été rendu public, hier, par le président John McHale et il fait voir que les Expos termineront la saison devant leurs partisans en étant les hôtes des Cubs de Chicago le 30 septembre, en soirée. Lors des deux premières saisons, les Expos avaient complété leur saison locale un dimanche après-midi, et avaient terminé le calendrier à l'extérieur.

Les Expos joueront cinq parties à l'étranger (New York et Philadelphie) avant le lever de rideau au parc Jarry.

Pour les amateurs qui ne peuvent se rendre souvent au parc Jarry, les Expos disputeront cette année cinq joutes lors de jours fériés. Ils joueront ainsi à domicile le 24 mai (fête de la reine Victoria); le 24 juin (fête de la Saint-

Jean); le 1er juillet (fête de la Confédération); le 6 septembre (fête du travail) et enfin le 4 juillet (fête de l'Indépendance des États-Unis).

Le calendrier comprend 59 parties en soirée dont deux inscrites dans le cadre d'un double vendredi, le 2 juillet contre Philadelphie.

Les autres 22 matches auront lieu dans le cadre d'un double dimanche, le 18 avril contre les champions Reds de Cincinnati; lors de 11 dimanches, en matinée; à l'occasion des fêtes du 24 mai et du 1er juillet et trois le samedi après-midi (en avril et deux en septembre). Les quatre autres parties seront disputées en matinée sur semaine, dont celle de l'ouverture.

Enfin, toutes les joutes en matinée, y compris celles du dimanche, commenceront à 21h5. Les parties en soirée débuteront à 8h05. Le double du dimanche aura lieu à 1h35 et celui en soirée à 6h05.

Les Blues ne veulent pas lâcher prise

MONTREAL (PC) — Après avoir remporté le championnat de la division Est de la LNH l'an dernier, les Black Hawks de Chicago devaient dominer facilement la division Ouest cette saison, mais les Blues de St-Louis leur livrent une chaude lutte avec un retard de trois points seulement avec deux parties de plus à disputer.

Une des raisons de la position des Blues est la brillante tenue de leurs gardiens Glenn Hall et Ernie Wakely, qui affichent une moyenne de 1.60 but alloué par match avec un total de 24 buts en 15 matches. Ainsi, l'échange de Jacques Plante au Toronto ne se fait guère sentir, car les Blues ont perdu moins de parties que les autres clubs du circuit.

Entre-temps, Phil Esposito, du Boston, continue de dominer les compteurs avec un total de 25 points, y compris le plus grand nombre d'aides, soit 16. Bobby Hull, du Chicago, et John McKenzie, du Boston partagent le 2ème rang avec 20 points, suivis de Wayne Maki, du Vancouver, Ken Hodge et Bobby Orr, du Boston, avec 19 et Alex Delvecchio, du Détroit.

ainsi que Jean Béliveau, des Canadiens, avec 18.

Yvan Cournoyer, des Canadiens, et Johnny Bucyk, du Boston, demeurent les meilleurs francs tireurs avec 10 buts chacun tandis que les gardiens Tony Esposito, du Chicago, et Ed Giacomin, du New York, ont enregistré deux blanchissages chacun.

Enfin, Reg Fleming, du Buffalo, est le vilain du circuit avec 75 minutes passées au cachot.

LES MENEURS	PJ	B	A	Pts	Pun.
Esposito, Bos	15	9	16	25	11
B. Hull, Chi	17	8	12	20	4
McKenzie, Bos	15	7	13	20	27
W. Maki, Van	18	9	10	19	42
Hodge, Bos	15	5	14	19	16
Orr, Bos	15	5	14	19	23
Delvecchio, Dét	16	7	11	18	2
Béliveau, Mtl	16	3	15	18	10
Bucyk, Boston	15	10	6	16	0
Ratelle, NY	15	7	9	16	2
Kurtenback, V.	18	6	10	16	46
Hall, Van	18	5	11	16	2
Howe, Detroit	16	8	7	15	12
Redmond, Mtl	16	8	7	15	12
Campbell, Chi	17	7	8	15	4
Boudrias, Chi	17	6	9	15	0
Martin, Chi	17	4	11	15	11
Labossiere, LA	14	8	6	14	8
Perreault, Buf	16	8	6	14	0
Keon, Tor	15	6	8	14	0
D. Hextall, Cal	16	6	8	14	35

Le duo Hall-Wakely domine les gardiens

	MJ	BA	Bl.	Moy.
Hall, St-L.	360	9	1	1.50
Wakely, St-L.	540	15	0	1.66
St-Louis	900	24	2	1.60
Desjardins, Chi.	300	6	0	1.20
Esposito, Chi.	720	28	2	2.33
Chicago	1,020	34	2	2.00
Villemure, N.Y.	300	9	0	1.80
Giacomin, N.Y.	600	21	2	2.10
New York	900	31	2	2.06
Worsley, Minn.	240	7	0	1.75
Gilbert, Minn.	340	9	0	2.25
Maniago, Minn.	360	16	0	2.66
Minnesota	840	32	0	2.28
Favell, Phi.	406	16	0	1.89
Parent, Phi.	394	18	1	2.74
Philadelphie	900	35	1	2.33
Johnston, Bos.	300	8	1	1.60
Cheevers, Bos.	600	27	2	2.70
Boston	900	36	2	2.40
Myre, Mtl	517	18	1	2.08
Vachon, Mtl	443	21	0	2.84
Montréal	960	39	1	2.43
Binkley, Pitts.	568	24	1	2.53
A. Smith, Pitts.	392	17	0	2.60
Pittsburgh	960	41	1	2.56

	Norris, LA	DeJordy, LA	Los Angeles	
	240	9	0	2.25
	600	33	0	3.30
	840	42	0	3.00
G. Smith, Cal.	862	44	1	3.06
Sneddon, Cal.	98	6	0	3.67
Californie	960	50	1	3.12
R. Edwards, Dét.	840	45	0	3.21
Rutherford, Dét.	120	8	0	4.00
Détroit	960	53	0	3.31
Hodge, Van.	540	25	0	2.77
Wilson, Van.	338	25	0	4.43
Gardner, Van.	202	15	0	4.45
Vancouver	1,080	65	0	3.61
Plante, Tor.	389	18	0	2.77
Gamble, Tor.	511	35	0	4.10
Toronto	900	55	0	3.66
Dryden, Buff.	60	3	0	3.00
Crozier, Buff.	753	44	0	3.50
Daley, Buff.	147	14	0	5.71
Buffalo	960	62	0	3.87

(Note explicative: MJ dénote le nombre de minutes jouées par chacun, BA indique le nombre de buts accordés, BL représente les blanchissages.)

Carl Morton visera le chiffre 40 pour obtenir 25 victoires en 1971

par MARCEL GAUDETTE (collaboration spéciale)

Parce qu'il a les cheveux "poil de carotte" et qu'il est un grand champion, de nombreux chasseurs d'autographes ont confondu Carl Morton avec Rusty Staub au cours des derniers mois. Mais, "Carl Staub" ou "Rusty Morton" ne s'est jamais pris pour un autre et, ainsi, il lui fut plus facile d'accéder au succès.

J'ai eu le bonheur de présenter Carl Morton à près de 300 membres du Club des Amis du Baseball, dimanche soir à l'hôtel Bonaventure, où se tenait le 5ème banquet annuel des Champions.

Entre autres propos tenus, je me suis laissé aller jusqu'à dire qu'à mon avis, Carl Morton était plus qu'un joueur, plus qu'un lanceur, plus qu'un athlète... mais un véritable poème. Morton est synonyme d'admiration, d'action, de dévotion, de détermination en plus d'être un grand... un bien grand champion.

J'ai souligné le fait qu'à ses deux premiers lancers de la campagne d'entraînement, l'hiver dernier à West Palm Beach, en Floride, Carl Morton avait été atteint de deux solides circuits par Hank Aaron et Rico Carty. Il s'était ensuite merveilleusement ressaisi et les Expos avaient disposé des Braves d'Atlanta.

Après ce match hors-concours, j'avais demandé à Morton ce qui s'était passé exactement sur ces deux longs circuits. Il avait répondu: "Je crois que j'ai été un peu nonchalant". Par la suite, la leçon avait dû bien lui servir. Il a banni à tout jamais le mot "nonchalance" de son vocabulaire pour devenir l'un des lanceurs les mieux en vue dans le baseball des ligues majeures.

On saura, dans une semaine exactement, s'il a été choisi la "recrue de l'année" dans la ligue Nationale. On sait que les scribes ont déjà voté et que leur coeur a balancé entre Carl Morton, un athlète courageux faisant partie d'une équipe de l'expansion, et Bernardo Carbo, un solide coéquipier des champions Reds de Cincinnati. Le scrutin sera dépeuplé le 24 novembre et Carl Morton ne cache pas son impatience à en connaître le résultat.

Un gars merveilleux!

Parce qu'il ne peut être choisi "recrue de l'année", qu'une seule fois au cours de sa carrière, il est tout à fait normal que Carl Morton espère voir un tel titre lui échoir. Il croit cependant que s'il avait remporté 20 victoires, ses chances auraient été meilleures.

Qu'il obtienne ou non le titre tant convoité, Morton ne croit pas que cela pourra influencer la signature de son prochain contrat. Il sait ce qu'il a fait au cours de la dernière saison et Jim Fanning sera certes heureux de s'asseoir à la table des négociations avec lui. Morton aura 27 ans le 8 janvier prochain. Malgré son âge, l'ancien voltigeur de l'organisation des Braves d'Atlanta a révélé qu'il avait un jeune bras, presque "sans usure" étant donné qu'il s'est improvisé lanceur qu'assez tard dans son ascension vers les majeures.

Morton s'est fixé un objectif de 25 victoires en vue de la prochaine saison. C'est du boulot! Mais quand on connaît l'athlète, on se convainc soi-même des très grandes possibilités de ce jeune homme qui a su si bien se tailler une place au soleil. Le sacrifice, la détermination et le talent, chez lui, sont des mar-



CARL MORTON

ques de commerce qui ne savent mentir. Sachez que pour remporter 25 victoires, Carl Morton a, dans son "porte casquette", le désir d'en gagner 40. C'est la sorte d'homme qui vise plus haut, afin de ne pas rater son but.

Un athlète à imiter

En 1969, Carl Morton a été déchu et déçu. Lors du camp d'entraînement, il s'était fixé pour but de se tailler une place au sein de la toute nouvelle équipe montréalaise. Il a débuté la saison, mais quelques erreurs coûteuses d'un bras un peu nerveux ont retardé d'un an son évolution.

En 1970, le but qu'il s'était fixé, histoire de ne pas manquer sa chance, était non seulement de devenir un lanceur dans le clan Gene Mauch, mais le meilleur lanceur. Ce qui plus est, Carl Morton voulait surpasser les Tom Seaver et Bob Gibson. Toutes proportions bien gardées, il a superbement relevé le défi.

Imbu du désir de vaincre, Carl Morton est un exemple de courage et de détermination que les jeunes champions se doivent de s'efforcer d'imiter. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à l'organisation des Expos de Montréal, à Mel Didier, Jim Fanning et Gene Mauch de découvrir un autre Carl Morton. Ce ne sera cependant pas chose facile!

"Pour espérer nous vaincre, Regina devra se prouver au sol"

(Jim Duncan)

CALGARY (PC) — Selon Jim Duncan, instructeur des surprenants Stampede de Calgary, il ne faut pas attacher une trop grande importance psychologique au fait que l'équipe jouera son prochain match, demain, devant ses propres partisans.

"Je ne crois pas que jouer à domicile dans les séries de fin de saison, peut avoir une si forte influence sur le résultat du match", a dit Duncan dont les Stampede ont remporté une victoire de 28-11 samedi à Regina contre les puissants Roughriders de la Saskatchewan, favoris pour tout balayer avant le début des séries de fin de saison.

Nonobstant les commentaires de Duncan, visant surtout à minimiser les excès de confiance chez ses hommes, les Stampede ont gagné huit de leurs neuf victoires, cette saison, au Stade McMahon de Calgary, théâtre du second match de la série 2 de 3. En effet, à Calgary cette saison, les Stampede ont conservé une fiche de 8-2. Le match de ce soir sera télévisé au réseau de Radio-Canada à compter de 10 heures, heure normale de l'Est.

Si un troisième match est nécessaire, il aura lieu dimanche à Regina.

"Nous avons gagné une bataille, mais nous n'avons pas encore gagné la guerre", a donné à entendre Duncan qui rêve de conduire les Stampede à une deuxième finale de la coupe Grey en trois ans. "J'espère tout simplement que mes hommes ne se laisseront pas aller à un excès de sécurité. Ils savent qu'ils affrontent une puissante équipe de football et ils se doivent de fournir un effort de tous les instants."

Le terrain pour les clubs Regina et Calgary a démontré clairement, au cours des dernières années, qu'aucune équipe ne pouvait se payer le luxe de se sentir à l'aise devant ses partisans. Cette saison, par exemple, Calgary a rossé deux fois les Riders à Regina, par des comptes de 30-0 et de 28-11, samedi dernier. Par contre, dans les quatre dernières parties des hommes de Eagle Keys à Calgary, les Riders sont sortis grands, l'emportant 21-17 et 21-14 cette saison; 36-13 dans la finale de l'Ouest, l'an dernier, en plus d'un autre gain facile de 31-12 au stade McMahon en 1969, où les Riders n'ont joué qu'une seule fois durant la saison.

La confiance règne
Malgré le fait que les Stampede n'ont pas gagné un seul match contre leurs adversaires de demain, en deux ans à Calgary, Jim Duncan a bon espoir de voir son escouade l'emporter. "Notre club n'a, en réalité, commencé à bien fonctionner que dans les quatre ou cinq dernières parties de la saison, alors que chacun des joueurs a commencé à se faire confiance mutuellement."



HERMAN HARRISON, des Stampede de Calgary, l'un des meilleurs ailiers approchés de la Ligue Canadienne de football, a en fait voir de toutes les couleurs aux Roughriders de Regina, samedi, lors de la victoire de 28-11 des Stampede sur les Riders. On voit ici Chuck Kyle (57), des Riders, qui tente par tous les moyens d'arrêter Harrison. Nul doute que le gros no 76 saura tirer son épingle du jeu, demain soir à Calgary, lors de la deuxième partie de la finale de l'Ouest. (Téléphoto PA)

Par ailleurs, dans le camp aucune opposition en 14 jours avant le cinquantième revers. On sait que les Riders ont accédé au championnat de l'Ouest avec une fiche de 14 victoires en 16 parties cette saison.

Pourquoi les Ecossais préfèrent-ils Bell's Extra Special à tout autre scotch?

Ce n'est pas une question d'argent. En Ecosse et au Canada Bell's Extra Special coûte à peu près le même prix que toutes les autres grandes marques de scotch. Alors, ce doit être son goût exquis qui fait l'unanimité des clans: son fin velouté que seul un coupage bien étudié de vieux whiskies peut procurer. Essayez-le. Une gorgée vous dira pourquoi les amateurs de scotch les mieux informés du monde — les Ecossais eux-mêmes — préfèrent Bell's Extra Special.



Exceptionnel... comme sa bouteille.



Gin Tanqueray

Si c'était du gin ordinaire, nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire. Tanqueray a un goût absolument unique et cette subtilité de différence lui gagne tous les jours l'enthousiasme de nouveaux amis. Distillé et embouteillé à Londres, Angleterre.